

SOCIÉTÉ D'ENQUÊTE ET DE RECHERCHE
SUR LES
PHÉNOMÈNES AÉROSPATIAUX NON-IDENTIFIÉS
A.S.B.L. LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

Villa Sabi-Pas R.N. 98 Beauvallon 83120 SAINTE-MAXIME



S.E.R.P.A.N.

Compte-rendu d'enquete



04/09/88

Deine (T)

AVERTISSEMENT

1/ Lors de la lecture de ce compte-rendu d'enquête, certains propos tenus par le témoin vous sembleront peut-être contradictoires ou non cohérents avec des questions posées.

Ceci s'explique simplement par la manière de parler du témoin et le fait que ce dernier reste parfois fixé sur le cheminement de sa pensée. Ceci se manifeste donc par des paroles faisant irrutions dans les propos en cours ,les siens ou les nôtres.

2/ Les propos tenus ont été transcrits avec le plus de fidélité sans souci de syntaxe ou d'esthétique. Lorsque des mots n'ont pas été compris clairement ce symbole "()" est utilisé. Les propos n'ayant pas de lien direct avec l'enquête ou hors sujet sont notés ainsi (...) ou résumés sommairement.

3/ l'anonymat de certaines personnes a été préservé lorsque celles-ci n'étaient pas directement impliquées dans le cadre de l'enquête en cours.

4/ MrA est Mr Aujoulet ,unique témoin.

MmeA est son épouse.

GMH est Gilles Munsch, enquêteur CVLDLN & SERPAN.

EMT est Eric Maillot, enquêteur SERPAN.

EDF est un employé de l'EDF présent au moment de l'enquête.

Mr Vélasco est chargé d'enquête au sein du SEPRA/CNES.

LE PRESENT COMPTE-RENDU EST CONFIDENTIEL

SA DIFFUSION EST RESTREINTE ET IL NE DEVRA ETRE L'OBJET D'AUCUNE PUBLICATION PARTIELLE OU TOTALE SANS L'ACCORD ECRIT DES AUTEURS SUR LE TEXTE S'EN INSPIRANT.

Remerciements à ceux qui nous ont aidés au cours de cette enquête.

SOMMAIRE

A/ ARTICLES DE PRESSE

B/ CARTES , PLANS , PHOTOS

C/ EPHEMERIDES ASTRONOMIQUES

D/ METEOROLOGIE

E/ L'ENQUETE

1/ Contact préalable

2/ Enquête sur le terrain

3/ Suivi et compléments d'enquête

F/ INFORMATIONS DIVERSES

G/ CARACTERISTIQUES DU PHENOMENE

H/ HYPOTHESES & CONCLUSION

Par Gilles Munsch (GMH) et Eric Maillot (EMT) .Copyright1991.SERPAN.

CHRONOLOGIE DE L'ENQUETE:

1/ Contacts Préalables:

- Contact téléphonique EMT avec TRR puis GDD qui informent sur cas .
- Contact téléphonique EMT avec GMH pour information et décision d'enquête dans le cadre du projet fichier effets physiques allégués.
- Courrier EMT au témoin pour obtention de détails sur les effets physiques et accord pour visite sur place (Reste sans réponse).
- Contact téléphonique EMT avec Mr Aujoulet pour plus de détails sur les effets physiques allégués et accord pour visite sur place (*Période enregistrée partiellement)
- Contact téléphonique EMT pour accord sur la date du jeudi 26/10/89 après-midi.
- Contact téléphonique EMT avec GMH et TRR pour disponibilité d'enquête. EMT et GMH seuls disponibles.
- Contact téléphonique EMT avec JGY et PVN (ADRUP) pour hébergement aller et retour à Dijon.
- Arrivée EMT et GMH à Dijon soirée du 25/10/89.

2/ Enquête sur le terrain:

JEUDI 26 OCTOBRE 1989

- 15H30: Rencontre avec Mr Aujoulet à son domicile de Bertre , lieu-dit Génibres dans le TARN (*Période enregistrée)
- Présentation et accord pour enregistrement , photos.
- Visite des lieux en extérieur côté sud et nord ensuite (photos)
- Entretien au salon
- Visite de la maison :chambres, grenier, toit (photos)
- Retour en extérieur pour tuiles conservées (photos)
- Fin d'entretien au salon
- 19H00: Achat carte IGN 1/50000 à Lavaré et repas
- 20H30: Retour à Bertre pour surveillance nocturne des lieux (condition d'éclairage du site , photos)
- concertation sur les points du témoignage à préciser.
- 24H00: Couchage sur les lieux

VENDREDI 27 OCTOBRE 1989:

- 8H30: Examen détaillé des lieux (Photos et mesures)
- 10H00: Entretien N°2 avec Mr Aujoulet(*Période enregistrée)
- 10H30: Déplacement vers Toulouse
- 11H30: Arrivée au CNES pour contact avec Mr Vélasco sans RDV (absent ce matin)
- 12H00-13H00: Repas et appel téléphonique au SEPRA (personne)
- 13H20-14H15: Attente devant l'entrée du CNES et appel téléphonique au SEPRA (personne)
- 14H15-15H00: Déplacement vers gendarmerie de Puylaurens
- 15H00-16H00: Rencontre avec le gendarme
- coupures de presses , photos prises d'hélico, lecture du P.V , rares témoignages reçus.
- 16H00-17H30: Déplacement et recherche de l'enquêteur LDLN de MAZAMET (Domicile non trouvé, projet abandonné faute de temps)
- 17H30 : Retour vers Dijon

3/ Compléments d'enquête:

- Courrier EMT au témoin pour demande de plan et état de l'enquête.
(Resté sans réponse)
- Courrier EMT au journal Tarn Info pour obtention de la photo du toit avant action du SEPRA. (Réponse obtenue)
- Courrier EMT au SEPRA pour information de notre enquête, proposition de documents et demande d'information sur rentrées atmosphériques.
(Resté sans réponse).
- Courrier GMH au service de la météorologie nationale local (Réponse obtenue)
- 4 Courriers EMT aux services EDF locaux pour recherche d'incidents sur réseau (1 Réponse obtenue)
- Courrier EMT au GESTO (association présidée par J.P Petit) pour demande d'info sur analyse des tuiles et mousses par Mr Bounias, membre du GESTO. (Réponse obtenue)
- Transcription des bandes magnétiques et saisie sur traitement de texte par GMH et EMT.
- Courriers EMT à Mr Denis Camp, enquêteur LDLN, pour complément d'enquête. (Réponses obtenues)
- Contact téléphonique avec Mr Aujoulet (*Enregistrement) puis autres personnes citées par lui.
- Réunion GMH et EMT pour mise en forme du rapport d'enquête.
- mise en forme de la maquette du rapport (mise en forme par GMH) lors de la réunion du CNEGU de juin 1991.
- contact téléphonique EMT avec Mr C.R (professeur à Lavaur) pour obtention du dossier sur Bertre (inachevé en juillet 1991).

41 ARTICLES de PROSS

Enquête à BERTRE (81): Observation du 04.09.1989
DOSSIER de PRESSE
LA DEPECHE du Mercredi 13 Septembre 1989

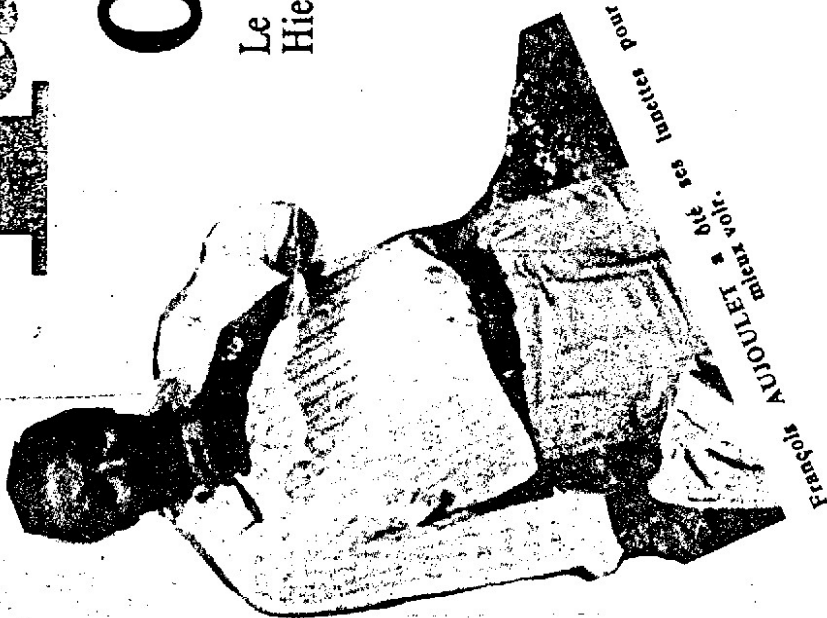
LA DÉPÊCHE

Mercredi 13 septembre 1989

ATTENTION

O.v.n.i. soit qui mal y pense

Le retraité de Bertre a livré le secret. Sa maison a été l'objet d'un phénomène mystérieux. Hier, les chercheurs du C.n.e.s. ont commencé leur enquête



Francis AUJOLET a été ses lunettes pour mieux voir.

plus sûr de rien. Et s'il avait vu un O.v.n.i. ?
Son épouse, elle, n'a rien vu. Et pour cause, elle dormait, et il n'a pas voulu la réveiller.
A vrai dire, leurs rythmes de sommeil à tous deux sont différents et lorsque l'un, pour raisons de télévision, se couche plus tard que l'autre, il fait chambre à part pour ne pas réveiller son conjoint. C'était le cas cette nuit-là.

Un secret trop lourd

Dans la belle maison de Genibre que les Aujoulet ont acquise il y a tout juste deux mois, l'O.v.n.i. est resté comme un secret pour le couple. D'abord, M^{me} Aujoulet ne voulait pas en entendre parler. Mais comment « digérer » une aussi lourde information ? Et puis, M. Aujoulet était sûr de lui, il avait bien vu, ce qu'il appelle « vu ».
Le phénomène a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi. Finalement, il décida d'en glisser deux mots au maire de la commune de Bertre qui de-

sur sa maison. Mieux, il est resté immobile quelques instants ».

Auparavant, croyait-il aux O.v.n.i. ? Pas particulièrement. Disons qu'il n'avait pas d'avis précis. Du moins n'était-il pas contre leur existence. La différence est qu'aujourd'hui, il n'est

vint dépositaire du secret. Et c'est lui, le premier magistrat, qui le décidera à se confier aux gendarmes de Puy-laurens, le vendredi suivant.

Ces derniers prendront sa déposition et lui conseilleront de ne pas faire de déclaration publique « tant que ça n'aura pas été constaté par des officiels ». Les officiels, c'était le C.n.e.s. de Toulouse qui, hier matin, a procédé à l'examen des lieux, et notamment du toit de la jolie maison, dont une façade est couverte d'un amplexus, au sommet d'une colline. On comprend en la regardant, coquette dans la campagne verdoyante du Lauragais, qu'un O.v.n.i. ait pu la choisir pour piste d'atterrissage.

Aux portes de l'étrange

Lundi, M. Aujoulet n'a pas voulu répondre aux questions de la presse. C'était trop tôt, et il préférerait, lui aussi, attendre le passage des professionnels que sont les chercheurs du C.n.e.s. Lui-même, sûr du spec-



Une vue générale de la maison. La parlie gauche du toit présente un trou à travers lequel des gouttières s'infiltrèrent dans la maison. (Photos « La Dépêche », op. Thierry.)

tacle que ses yeux ont enregistré, se serait laissé attendre. Mais son épouse veillait, refusant toute communication trop hâtive. Alors le retraité garda ses réponses pour lui en donnant à la presse rendez-vous pour le lendemain.

L'attitude de M^{me} Aujoulet pose en fait le problème de la peur. Et si l'O.v.n.i. vengeur revenait ? Son mari, lui, curieusement, n'a pas eu peur ni perdu son sourire. Ce n'est

pas le moins étonnant de cette aventure aux portes de l'étrange que de constater qu'un terrestre peut considérer les éventuels messagers de l'au-delà avec davantage de sympathie que d'appréhension.

Deux options qui s'opposaient, aussi lointaines que le monde est monde. Le Nouveau, s'entend...

J.-P. GAUBERT.

L'EVEIL de la HAUTE LOIRE du Jeudi 14 septembre 1989

LE PARISIEN du jeudi 14 Septembre 1989

L'objet n'est resté que quelques instants avant de partir très vite. Les gendarmes ont retrouvé des traces et des prélèvements ont été effectués.

Selon la gendarmerie, M. Anjoulet a été le seul à signaler un phénomène lumineux dans la région cette nuit-là. Quant à lui, il a souligné qu'avant cette aventure, il ne croyait pas tellement aux OVNIs.

24 HEURES

« LA SOUPE AUX CHOUX »

LA SOURCE
Pour les chercheurs du Centre
d'études spatiales de Toulouse, il
s'agit d'une enquête très
sérieuse. Le mystère engendré
des traces sur les tuiles...

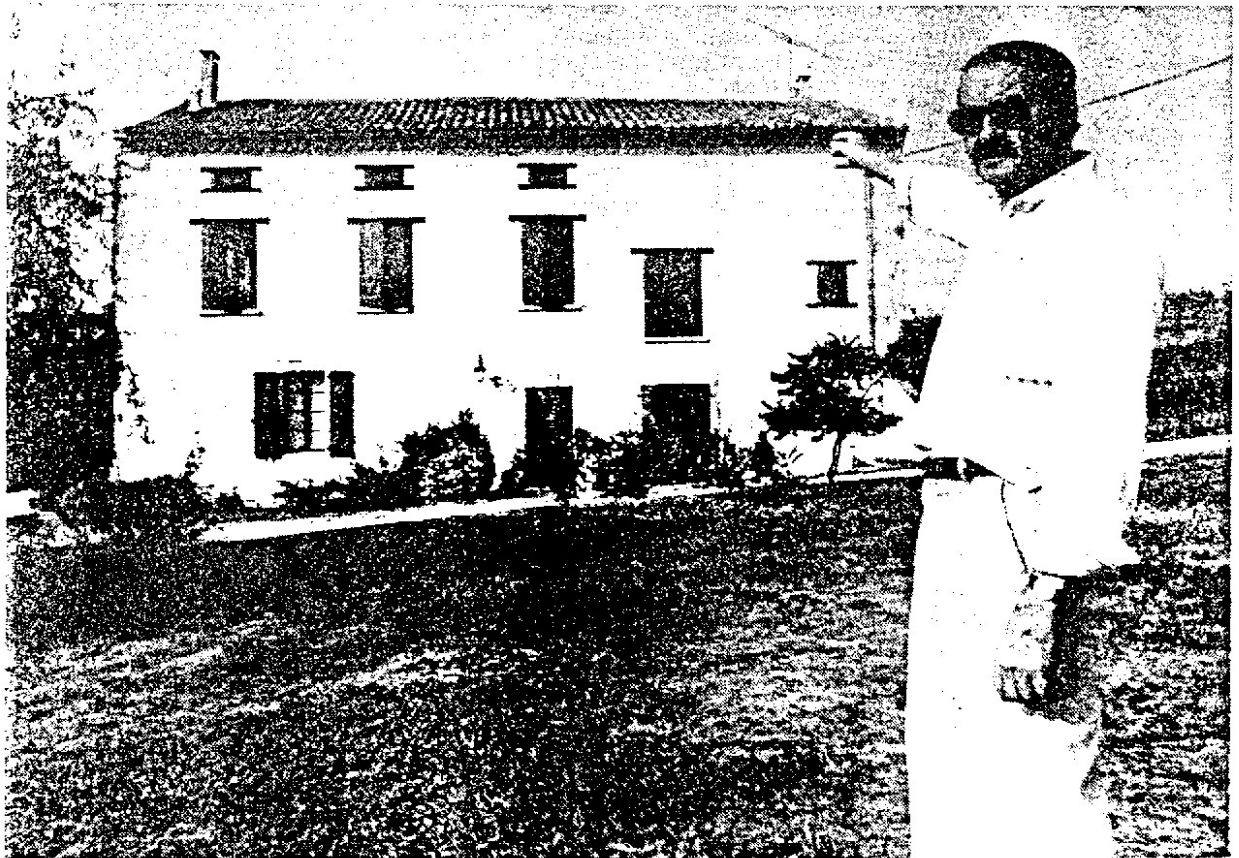
TOULOUSE
Nicolas FICHOT
ETAT C

FC

de
FICHOT
avait un grand air, un air de prince de son étrange royaume, aux godaillages de Bertie (Raffi). Depuis, c'est

O.V.N.I.

AU-DELÀ DU RÉEL



***L'unique témoin
dessine pour nous
l'engin lumineux***

Gendarmes et C.N.E.S. enquêtent

Reportage et photos exclusives en page 3

Un O.V.N.I. à Bertré

AU-DELA DU RÉEL

ON LE DIT
À LA UNE

Un objet volant non identifié stationne quelques minutes au-dessus de la maison

Le phénomène lumineux d'origine encore inconnue a laissé des traces sur le toit de la maison du seul témoin de la scène. Mais ce n'est pas tout. Des tuiles ont changé de couleur, d'autres ont été soulevées et le toit tout entier a même bougé. Dans ce cas précis, on a immédiatement abandonné l'hypothèse d'un mausolée ; de plus, la personnalité du témoin est au-dessus de tout soupçon.

Alors, que s'est-il passé dans la nuit du 3 au 4 septembre vers 4 h du matin ? Qu'a bien pu voir ce paisible retraité dont la propriété est aujourd'hui envahie par des spécialistes et des journalistes ? L'Atmosphère

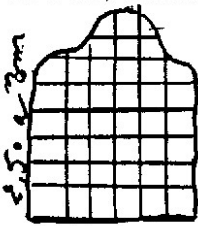
Toujours est-il que le Centre National des Etudes Spatiales (CNES), et plus particulièrement le service du SEPRA (Service d'Expertises des Phénomènes de Rentrées dans l'Atmosphère) prennent l'affaire très au sérieux et ont ouvert une enquête car la présence de marques physiques pourraient être du plus grand intérêt. François Aujoulet, l'unique témoin, nous raconte cette incroyable histoire.

TÉMOIGNAGE

A quelques kilomètres de Puy-laurens, sur la commune de Bertré, fermes et grandes bâtisses se dressent dans la campagne vallonnée. La maison de François Aujoulet, qu'il occupe depuis quelques mois avec son épouse, est plantée en haut d'une petite route à la lisière des champs. Cet ancien cadre commercial, âgé de 68 ans, a décidé de passer ici des week-ends paisibles, mais dans la nuit de dimanche à lundi, François Aujoulet se lève.

"Je sommeille, couché sur le côté gauche. Soudain, je me tourne. Les contrevents sont ouverts et j'aperçois une lumière intense dans le champ de luzerne. Il est 4 heures. Intrigué, je sors de la maison et je me dirige vers ce faisceau éblouissant. Mon chien Rex me suit. Je m'en approche. Je vois alors un étrange carré lumineux de 10 m sur 10 m. Il y a fait plus clair qu'en plein jour et je suis sûr qu'on aurait pu y voir une tour. Le périmètre du carré n'est qu'à quelques centimètres de mes pieds ;

aucune chaleur, mais je ne m'ose pas y pénétrer. Je n'ai pas peur. Je me retourne pour rentrer chez moi, c'est alors que j'aperçois sur l'arête du toit un engin lumineux. Il n'y a toujours aucun bruit. Je distingue maintenant une forme qui est celle d'une bouteille de gaz recouverte de facettes éblouissantes. L'engin projette toujours son faisceau vers le champ de luzerne.



M. Aujoulet a dessiné pour Tarn Infos l'engin qu'il a vu

son, car l'obscurité est dense, la lune nouvelle éclairant à peine. De retour chez moi, je bois un grand verre d'eau. Je remonte les escaliers pour me coucher, lorsque dans la chambre, ma femme me demande ce que je fais debout. Je lui explique ce que je viens de voir. Les habitants des villages voisins se sont emparés de l'histoire. "Je ne peux plus faire un pas à Puy-laurens sans qu'on me demande des détails sur cette fameuse nuit", raconte, non sans un brin d'humour, le retraité, héros involontaire d'un phénomène encore inexplicable. Mardi dernier, dans la matinée, ses proches voisins sont aux fenêtres et regardent l'étrange ballet d'un hélicoptère qui survole la maison du couple Aujoulet. Les gendarmes, les membres du SEPRA, service créé en novembre 1988, et l'antenne spécialisée du CNES sont sur place.

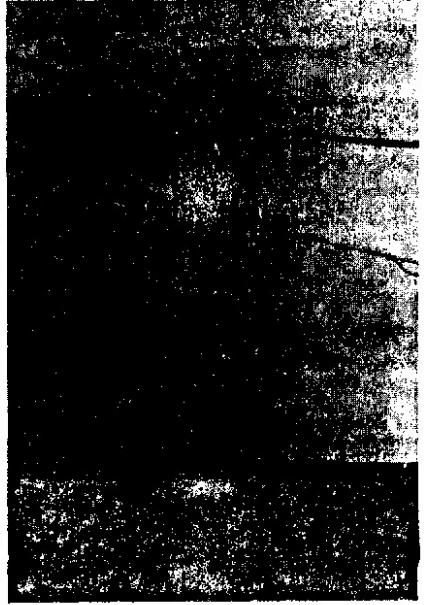
"Au stade où en est l'enquête, on ne peut rien dire", Jean-Jacques Velasco, le responsable de ce service, observe les lieux. "Notre travail va consister à regrouper toutes les informations et les éléments concernant ce phénomène. Ensuite, nous

analyserons en détails par des moyens sophistiqués les indices que nous aurons relevés", explique le responsable du SEPRA. "Nous intervenons régulièrement sur des phénomènes semblables qui, somme toute, ne sont pas très différents de ceux déjà observés par divers témoins. Mais ici, sans doute, ce qui retient toute notre attention, c'est la présence de traces physiques", affirme-t-il. En effet, et François Aujoulet le confirme : des tuiles ont été soulevées et, au milieu de la toiture, on peut distinguer que certaines d'entre elles ont changé de couleur. Cette modification est-elle une des conséquences du phénomène lumineux ? D'autres indices troublants, comme celui de la charpente qui a légèrement bougé, intriquent ou laissent perplexes. La présence de mousse végétale sur le toit et sa disparition presque totale à l'endroit où "l'engin" aurait stationné est également étrange. Cette matière vivante sera peut-être révélatrice et permettra une identification partielle ou totale du phénomène, mais pour l'instant il ne s'agit que d'hypothèses.

Les spécialistes ne vont

rien négliger et tous les éléments seront passés au peigne fin par des moyens comme la thermo-luminescence, la spectrométrie... en laboratoire. Ils se donnent six mois environ avant de pouvoir obtenir quelques résultats.

Mardi dernier, M. Aujoulet était inquiet. La maison a été habitée par un haut fonctionnaire de police, qui était chargé de la sécurité en France de l'ancien premier ministre iranien Chahpour Bakht ; alors, le retraité ne peut s'empêcher de s'interroger. Bien sûr, ce phénomène lumineux a modifié ses habitudes, et tout ce remue-ménage autour de sa propriété est peut-être aussi spectaculaire que la venue de "l'étrange engin". "Je ne sais pas ce qui va se passer maintenant, qui va me rembourser la toiture, ce n'est certainement pas l'Etat, et encore moins l'assurance. Ça m'étonnerait que vous retrouviez les coupables", lance avec humour François Aujoulet au responsable du SEPRA. "Et si l'engin revenait ?" lui demande un journaliste. "Je referais la même chose", répond François Aujoulet.



L'hélicoptère du CNES survole la maison pour prendre des vues aériennes de la toiture

Voyageurs de l'espace

LES SURPRISES DU CIEL

Alors que "Voyager", la sonde américaine, butine les planètes les plus éloignées de notre système solaire, à quelques dizaines de kilomètres au-dessus de nos têtes, de nombreux satellites poursuivent leur ronde autour de la Terre. Qu'ils soient militaires, commerciaux ou complexes laboratoires technologiques, les satellites sont de plus en plus nombreux et, dans les années à venir, leur nombre ne va cesser de croître. Aussi, c'est avec un grand intérêt que le Centre National des Etudes Spatiales (C.N.E.S.), et plus particulièrement le SEPRA (Service d'Expertises des Phénomènes de Rentrées dans l'Atmosphère) observent les mouvements de ces engins et assurent un suivi sur l'ensemble des satellites lancés en France et en Europe. Car, tout perfectionnés qu'ils soient, ces engins qui gravitent dans l'espace peuvent connaître quelques problèmes. Il n'est pas rare - même si peu fréquent - de constater des retombées qui peuvent alors, lorsqu'ils sont observés par un ou plusieurs témoins, prêter à confusion, l'entrée dans l'atmosphère provoquant généralement des réactions plus ou moins spectaculaires.

Les mésinterprétations peuvent être multiples et d'origine très diverses : un ballon sonde, un phénomène astronomique, un simple avion parfois non identifié... les exemples ne manquent pas. Il reste cependant des phénomènes inexplicables qui, après études et analyses des services spécialisés, ne débouchent sur rien de connu et ces derniers avouent : "on ne sait pas ce qui s'est passé". La



M. Velasco, responsable du SEPRA, "nous débutions notre enquête, mais le phénomène semble intéressant."

porte aux rêves les plus fous est donc entrouverte et certains ne manquent pas de s'y précipiter.

Pour l'affaire de Bertré, tout reste à découvrir, les membres du SEPRA ont de longs mois de travail devant eux pour élucider ce qui s'est passé la nuit du 3 sur la maison de François Aujoulet.



La maison survolée par l'O.V.N.I.



François Aujoulet (3ème à gauche) explique ce qu'il a vu (photos D. Bragagnolo)

Unis la nuit du 3 au 4 septembre, à 3 h, un errante revenue par une mystérieuse lueur découvre sur sa mais n quelque chose d'extraordinaire

L'étrange phénomène qui sème le trouble dans tout un village !

A Bertre, un petit village du Tarn, à 50 km de Toulouse, on ne parle plus que de « ça ». « Ça », c'est l'étrange phénomène qui s'est déroulé dans la nuit du 3 au 4 septembre dernier !

Un retraité, ancien directeur commercial d'une importante société de diamants industriels, un homme qui a les pieds sur terre et est tout sauf un farfêlu ou un illuminé, a vu « quelque chose » d'extraordinaire.

Si extraordinaire que nous avons envoyé notre reporter Jean Sebaux pour recueillir, de la bouche même du retraité, le récit de cette nuit qu'il ne pourra jamais oublier.

Ça s'est passé à Bertre

TARN

Voici ce que François Aujoulet, 65 ans, lui a déclaré :

« Ce soir-là, je m'étais couché vers 22 heures. Comme à l'accoutumée, j'avais laissé les volets de bois entrouverts. Il faut préciser que, depuis quelques années, je me réveille très tôt. A partir de 4 ou 5 heures du matin, je ne fais que somnoler.

« Cette nuit-là, alors que je suis couché sur le côté gauche, je suis tiré de mon demi-sommeil par une lumière intense qui passe par les volets entrouverts. Intrigué, je me lève et regarde par la fenêtre. Un faisceau lumi-

L'engin projette toujours son faisceau, étonnamment fixe, vers le champ de luzerne.

« Sa taille est d'environ 2,50 X 3 m. Il reste immobile durant une trentaine de secondes.

Aveuglante

« Je mets mes mains en visière pour me protéger les yeux car la lumière est aveuglante. J'observe pourtant que les facettes lumineuses sont séparées par une espèce de croisillon plus sombre.

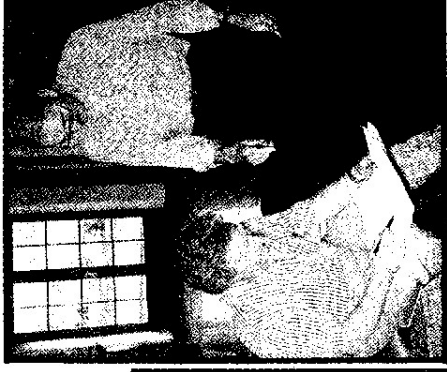
« Un peu comme les carreaux d'une porte vitrée.

« Brusquement, les rayons

« Sur le moment, en une fraction de seconde, j'ai pensé : « Ce n'est quand même pas une apparition de la Vierge ! Ce n'est pas possible. »

« Comme la lumière ne bouge toujours pas, poursuit François Aujoulet, je me retourne alors pour rentrer chez moi.

« C'est à ce moment-là que j'aperçois, sur l'arête du toit, un engin lumineux. Il n'y a toujours aucun bruit. Je distingue maintenant une forme qui est celle d'une bouteille de gaz recouverte de facettes de lumière éblouissante.



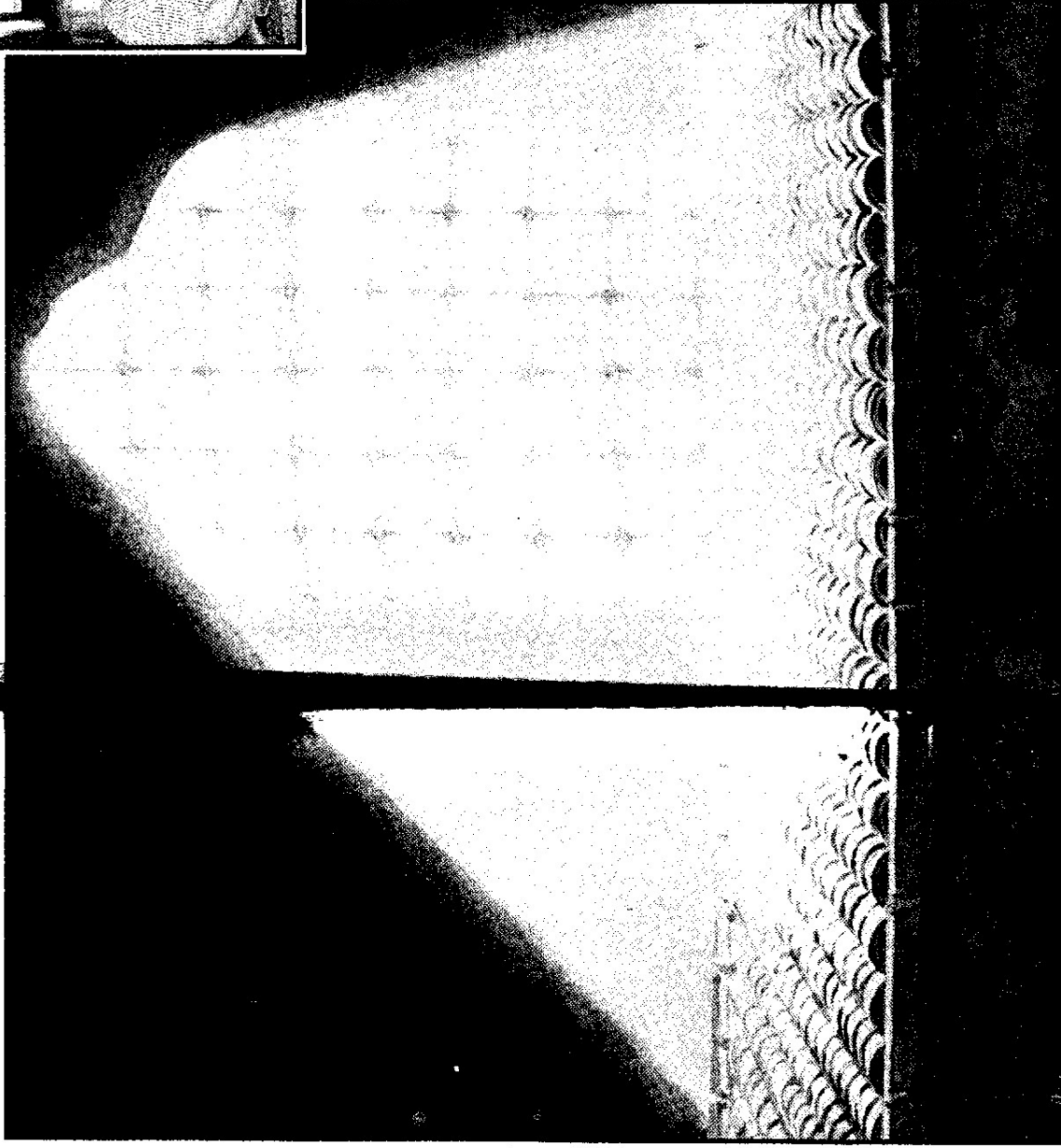
M. Aujoulet décrit ce qu'il a vu à notre dessinateur

neux se déplacer dans le ciel. Ils s'efforcent maintenant de recouper et de vérifier tous ces témoignages, qu'il prennent très au sérieux.

« En repensant à tous ce événements, a déclaré M. Aujoulet, un fait étrange m'est revenu en mémoire.

« Il y a environ deux mois une nuit, Uriana, ma jument de 3 ans, qui était au pâturage dans le fameux champ de luzerne, a brisé la clôture toute neuve et s'est échappée. On ne l'a retrouvée que le lendemain, à 3 kilomètres de là. Or, c'est un animal qui toujours été très calme.

« Plusieurs jours plus tard un agriculteur des environs m'a signalé qu'il avait vu un étrange lueur dans le ciel un des nuits précédentes. Je n'ai pu pas m'empêcher de faire un rapprochement entre les deux affaires, mais pour moi, ce n'est bien sûr



ressemblait à une bouteille de gaz géante recouverte de facettes de lumière éblouissante

100 mètres en contrebas de la maison.

« J'enfile une robe de chambre, je passe une paire d'espadrilles et je sors de la maison pour me diriger vers le champ. A tâtons, car le ciel est couvert, sans lune, et il fait nuit noire, j'emprunte le chemin qui mène au pré, suivi de mon chien, Rex.

« Je m'approche de la tache de lumière, en plein milieu du pré.

Clair

« Je vois alors un étrange carré lumineux de 10 X 10 m environ. Il y fait plus clair qu'en plein jour et je suis sûr qu'on aurait pu y voir une fourmi. Le périmètre du carré n'est qu'à quelques centimètres de mes pieds.

« La lumière, d'un blanc insoutenable, ressemble à l'éclat d'une lampe halogène. Mais je ne ressens aucun dégagement de chaleur. Cependant, je n'ose pas y pénétrer. Ce n'est pas que j'aie peur, mais je suis totalement fasciné par ce que je vois.



M. Aujoulet devant sa maison au toit « visité ».



M. Aujoulet (de dos) et nos reporters dans le pré où tout a commencé.

« Il me faut quelques minutes pour regagner la maison, car l'obscurité est dense, les nuages couvrent la lune nouvelle.

« De retour chez moi, je bois un grand verre d'eau. Je remonte les escaliers pour me coucher lorsque, dans la

chambre, ma femme me demande ce que je fais debout. Je lui explique ce que je viens de voir. Elle dormait et ne s'est aperçu de rien.

Pendant une semaine, François Aujoulet hésite à raconter ce qu'il a vu. Cet homme, qui a les pieds sur terre, a peur qu'au village on se moque de lui. Enfin, il consulte le maire qui lui conseille d'en parler aux gendarmes. C'est ce qu'il fait et, le mardi 12 septembre, ils viennent examiner la maison. Mais ils ne sont pas seuls. Ils ont pris au sérieux les déclarations de François.

Ils sont accompagnés par des scientifiques de l'antenne spécialisée du CNES et par les membres du SEPR (Service d'expertise des phénomènes de rentrée dans l'atmosphère). Pendant deux jours, tous ces experts vont procéder à des investigations

A leur grande stupefaction, ils découvrent que, sur environ 25 m² du toit, les tuiles rondes ont changé de couleur, comme si elles avaient été brûlées. Certaines même ont été soulevées. De plus, les petites mousses qui poussaient sur les tuiles à cet endroit-là ont noirci, alors qu'avant elles étaient vertes.

Plus bizarre encore, cette partie du toit sur laquelle l'engin lumineux d'origine encore inconnue est supposé s'être posé s'est affaissée de plusieurs centimètres. Cela est confirmé par le couvreur qui a restauré la maison il y a peu.

Les experts ont emmené les tuiles suspectes afin de les examiner en laboratoire.

« Au stade où en est l'enquête, on ne peut encore rien dire, m'a déclaré Jean-Jacques Valesco, le responsable du SEPR. Notre travail va

consister à regrouper toutes les informations et tous les éléments concernant ce phénomène. Ensuite, nous analyserons en détail, par des moyens sophistiqués, les indices que nous aurons relevés.

Différents

« Nous intervenons régulièrement sur des phénomènes semblables qui, somme toute, ne sont pas très différents de ceux déjà observés par divers témoins. Mais ici, sans doute, ce qui retient toute notre attention, c'est la présence de traces physiques. »

Dès que ces informations ont été publiées par la presse locale, les gendarmes ont reçu des témoignages d'un certain nombre de personnes qui, dans la nuit du 3 au 4 septembre, vers 4 heures du matin, ont vu un objet lumi-

regardent comme une bécasse et certains me prennent pour un fou !

« En tout cas, je peux vous dire une chose : ce que j'ai vu, j'en suis sûr, je suis certain que je n'ai pas été victime d'une illusion. Mais là à dire que j'ai reçu la visite des extraterrestres, il n'en est pas question. Car je n'ai jamais cru, et je n'y crois pas davantage maintenant, à l'existence des vaisseaux venus d'un autre monde. »

Bien sûr, d'autres hypothèses sont envisageables. On peut songer à des engins militaires ultra-secrets, ou à des prototypes sur la lévitation magnétique.

Mais, pour le moment, faut attendre les conclusions des experts... si elles sont rendues publiques.

Après tout, certains secrets se doivent de rester secrets !

Enquête à BERTRE (81) : Observation du 04.09.1989

DOSSIER de PRESSE

FRANCE DIMANCHE du 25/09 au 01/10 1989

Sur le toit, des tuiles arrachées et décolorées que la police a confiées à des savants

DOSSIER de PRESSE

TARN LIBRE du Vendredi 15 Septembre 1989

LA SUISSE du Jeudi 14 Septembre 1989

Un O.V.N.I. à Bertre ?

Depuis quelque temps, on ne parlait plus de témoignages de personnes ayant aperçu un OVNI au-dessus de leur tête, ces récits divisant l'opinion, mais interrogeant tout de même les terriens que nous sommes.

Et voilà que ça recommence, et très sérieusement semble-t-il, puisque le "témoin" n'a rien d'un farfrelu, d'un doux rêveur.

M. François Aujoulet, un cadre en retraite de 68 ans, venu de Toulouse, a acheté avec son épouse une coquette maison sur la commune de Bertre, non loin de Puylaurens, voici à peine deux mois. Et comme M. Aujoulet est un passionné de télévision, il se couche tard; et justement lundi matin 4 septembre, il venait tout juste de s'endormir lorsque vers 4 heures, il fut éveillé par une lueur très forte venant du jardin et entrant dans sa chambre aux volets ouverts : « Le pré était tout éclairé ! »

Le temps de sortir, suivi de son fidèle chien, et M. Aujoulet découvrit

alors au-dessus de sa maison, à environ une dizaine de mètres du toit une sorte de boule recouverte de projecteurs, plus grosse qu'un hélicoptère. Le phénomène dura quelques secondes, puis la boule monta dans le ciel et disparut.

Sa surprise fut telle qu'il n'en parla d'abord qu'à son épouse qui n'avait rien vu puisque dormant dans une autre chambre. Mais M. Aujoulet ne put garder le "secret" longtemps, mettant le maire de Bertre dans la confidence, lequel lui conseilla d'en parler aux gendarmes. Dès lors les chercheurs toulousains du CNES étaient alertés et venaient constater les traces sur le toit, car traces il y a effectivement, sorte de grosse tache brune sur les tuiles. Une enquête est donc ouverte le plus sérieusement du monde, à partir du témoignage de M. Aujoulet et de ces indices.

Et si l'OVNI revenait faire un tour à Bertre... pour faire avancer l'enquête ?

FRANCE

Boule mystérieuse

AGEN (Reuter) — Une boule lumineuse « plus grosse qu'un hélicoptère » se serait posée quelques instants sur le toit d'une maison, dans un village du Tarn, a-t-on appris hier auprès du SEPRA (Service des expertises des phénomènes rentrés dans l'atmosphère).

L'incident s'est produit sur la commune de Bertre, dans la nuit du 3 au 4 septembre, mais l'agriculteur, François Aujoulet, 68 ans, a attendu plusieurs jours pour le signaler au maire de la commune. « Il était quatre heures du matin, lorsque j'ai été réveillé par une forte lumière. Toute la maison et le pré qui est devant étaient éclairés comme en plein soleil. J'ai vu une boule pleine de phares qui est partie très vite », a affirmé M. Aujoulet.

Les gendarmes ont constaté pour leur part des traces sur le toit de la maison et des chercheurs du Centre national d'études spatiales (Cnes) ont procédé hier à des prélèvements et à des analyses. « Nous sommes extrêmement prudents, mais il s'est probablement passé quelque chose », a déclaré Marc Velesco, l'un des responsables du SEPRA.

Un O.v.n.i. dans le Tarn

Traces mystérieuses venues d'ailleurs ?

A Bertre, entre Puylaurens et Cuq-Toulza, dans le Tarn, au milieu des côtes du Lauragais où les tournaïsois accusent la sécheresse, le mystère est plutôt venu du ciel. Il est tombé sur un couple de retraités habitant, depuis deux mois à peine, une jolie maison en bout de côte, recouverte sur une façade par un ampelopsis.

Mais, cette fois, aucun phénomène naturel n'est à invoquer pour les faits que François Aujoulet, un Toulousain de 68 ans, ancien directeur commercial chez Diamant-Industriel, s'est résolu à révéler quelques jours après en avoir été le témoin.

C'était plein de phares !

C'était la nuit du dimanche 3 au lundi 4 septembre et il était plus de 4 heures quand il fut réveillé dans sa chambre où il dormait fenêtres ouvertes, par des faisceaux lumineux.

« En me retournant, j'ai vu un éclairage pas possible ! Le pré était tout éclairé ! »

François Aujoulet, son chien sur les talons, sort

alors et a le temps, dans son jardin, de voir monter, à partir du toit de la maison, « une boule éclairée de partout ».

« Elle était plus grosse que l'hélicoptère qui est là (et de désigner du doigt l'hélico présent hier pour l'observation du toit) et c'était plein de phares. »

Ce témoignage, François Aujoulet le donne du bout des lèvres et par bribes, obéissant en cela aux consignes des spécialistes du C.n.e.s. « Ils m'ont dit de ne rien dire tant qu'ils n'auraient pas fini... », s'excuse-t-il devant les premiers journalistes.

Le C.n.e.s. enquête

Les constatations n'en appartiennent pas moins à tout le monde. On se montre sur le toit, près de la cheminée, une partie trouée. La veille, le propriétaire expliquait qu'il avait dû placer des seaux pour lutter contre les dégâts provoqués par le gros orage de dimanche soir. De plus, on ne peut pas ne pas remarquer que les tuiles du toit sont désormais

en deux couleurs. Le tiers, près de la cheminée et du trou pré-cité est brun, comme brûlé, les deux tiers restant étant plus clairs.

« Ils m'ont arrangé le toit ! soupire François Aujoulet, un toit tout neuf ! »

Il confie l'heure du phénomène : entre 4 heures et 4 h 30 puisqu'il a remarqué la demie passée lorsque, rentrant chez lui, il prévint son épouse qui dormait dans la chambre à côté.

Depuis, il s'est résolu sur les conseils du maire à signaler les faits à la gendarmerie de Puylaurens. La venue des scientifiques, hier, et leurs observations qui devaient motiver, dans l'après-midi (et aujourd'hui encore), la mise en place d'un périmètre de protection autour de la maison, dira le reste. Les scientifiques sont venus en raison des corrélatifs éventuelles de leurs observations avec celles d'autres événements. Et, comme dit l'un d'eux, sans vouloir s'engager plus avant : « Pour une fois qu'il y a des traces... ».

J.-P. G.

Un spécialiste à « La Dépêche »

« Il y a probablement quelque chose... »

Pour M. Velasco, responsable du S.e.p.r.a. (Service expertise des phénomènes de rentrée atmosphérique), présent hier, en fin de matinée, sur les lieux, en présence de deux de ses collaborateurs, il y a essentiellement un phénomène observé par quelqu'un et un travail à vérifier.

Le scientifique se montre prudent et parle d'abord de travail à vérifier. « Il y a peut-être des traces sur l'environnement qui nous permettront de vérifier... », explique-t-il, précisant sa position dans les termes prudents suivants : « ... On n'a pas d'a priori, on ne sait pas ce que c'est, il y a eu des prélèvements... ».

Enfin, une confidence qui s'échappe des lèvres, presque un peu malgré soi : « ... Il y a probablement quelque chose... ».



Responsable du S.e.p.r.a., M. VELASCO nous affirme : « Il y a quelque chose... »

(Photo « La Dépêche du Midi », op. Thierry.)

DOSSIER de PRESSE

4 septembre 1989

Si l'on admet, même provisoirement, l'explication par un feu d'artifice (tiré à 5 h du matin), le rapprochement avec l'affaire de Mahina, le 13 juillet, s'estompe. Ouf ! Nous n'avons pas affaire à une vague d'ovnis destructeurs de toits !...

Hélas, les choses se compliquent, dès le lendemain. Encore un toit bien endommagé, avec sans doute, en perspective, une belle facture de réparation. Et cette fois-ci, la cause du phénomène a été vue dans de très bonnes conditions. Si ça n'est pas ce qu'on appelle un ovni, ça y ressemble quand même drôlement.

De nombreux lecteurs de LDLN ont, très vite, signalé ce cas, grâce à l'article paru dans *La Dépêche du Midi* du 13 septembre et à celui qu'a ensuite publié *La Suisse*. Merci, donc, à Mme Cammartin, Mme Metelski, ainsi qu'à MM. Hervé Benvegnen, Pierre Bosc, A. Garrigou, Stéphane Gontier, R. Gorin, Vernière et Jean-Benoît Lévêque (que ceux que j'oublie peut-être me pardonnent).

Voici le résumé de cette affaire, par Jean-Benoît Lévêque ;

Date : entre 4 h et 4 h 30 du matin, dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 septembre 1989.

Lieu : lieu dit Genibres, à Bertre, petit village du sud du Tarn, à 8 km à l'ouest-nord-ouest de Puy-laurens, sur la D 12. Paysage de collines ; quelques lignes de failles ; nombreux châteaux d'eau sur les sommets des collines ; présence d'une ligne à haute tension à proximité (voir carte) ; terrain dégagé ; très beau point de vue du haut de chaque colline, avec vue sur la Montagne Noire, au sud-est.

Témoin : M. François Aujoulet, directeur commercial en retraite de Diamant-Industriel, âgé de 68 ans. Il habite cette maison depuis deux mois seulement.

Les faits : Le témoin dormait avec la fenêtre ouverte (température extérieure : environ 15°C, ciel clair). Il lui sembla être réveillé par de la lumière : "En me retournant, j'ai vu un éclairage pas possible ! Le pré était tout éclairé". Des faisceaux lumineux sortaient d'une sorte de carré, lui-même lumineux, au-dessus de sa maison.

Il sortit alors dans son jardin, avec son chien, et vit monter au-dessus du toit "une boule éclairée de partout". Elle était "plus grosse qu'un hélicoptère", et pleine de phares.

Le toit est endommagé et troué, près d'une cheminée. Curieusement, les tuiles sont devenues d'une autre couleur, près de cette cheminée : elles sont brunies, roussies, comme brûlées, le reste du toit (les deux tiers) étant plus clair.

C'est le maire de Bertre qui a suggéré à M. Aujoulet de signaler les faits à la gendarmerie de Puy-laurens. Le SEPR (CNES) a fait mettre en place un périmètre de protection autour de la maison, les 12 et 13 septembre. Son responsable, M. Velasco, n'a fait que de prudentes déclarations à la presse, confiant notamment qu'il y a probablement quelque chose".

Joël Mesnard

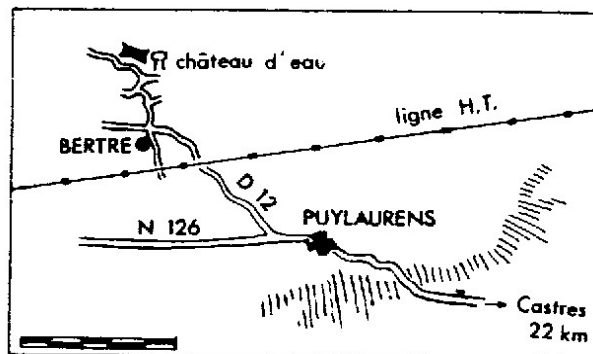
LUMIERES dans la NUIT

Numéro 298 (Juillet-Aout 1989) - page 37.

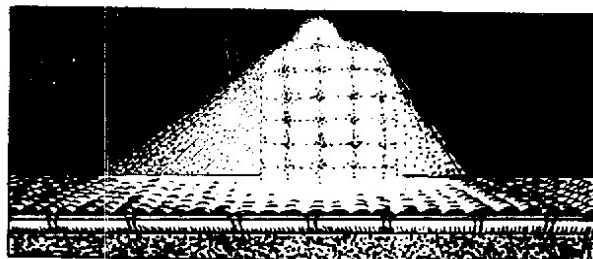
Numéro 299 (Septembre-Octobre 1989)
pages 8 et 9.

4 septembre 1989, Bertre (Tarn)

De nombreux lecteurs, et notamment MM. Denis Camp, Roger Gayral, Michel Marty et Jean Royer, ainsi que Mme Gueudelot et Olivier Riefel, ont rassemblé divers documents concernant cette affaire.



Il apparaît que le témoin, M. Aujoulet, a tout d'abord eu la surprise de voir, dans le champ de luzerne attenant à sa maison, une zone carrée, de dix mètres de côté environ, très fortement éclairée. Il est resté sur le bord de cette zone, n'osant y pénétrer, et c'est en se retournant qu'il a vu, sur le toit de sa maison, un objet, qu'il a dessiné pour *Tarn-Infos*, de 2,5 ou 3 m de haut et de large, lumineux, présentant un aspect quadrillé, avec des facettes éblouissantes. Cette chose a disparu en s'éteignant sur place, au bout de quelques secondes.



Aspect de l'objet posé sur le toit

Selon M. Aujoulet, les tuiles décolorées auraient été soulevées. On note également que la mousse végétale présente sur le toit semble

avoir disparu à l'endroit où le phénomène a été observé.

Enquête à BERTRE (81) : Observation du 04.09.1989

DOSSIER de PRESSE *** Autres CAS ***

LA DEPECHE du Mercredi 25 Octobre 1989

Une boule de feu tombée du ciel

Un étrange phénomène s'est produit dimanche, à la Serre-de-Cazaux. Une habitante, M^{me} Scaldafiero a vu une sorte de cercle coloré de plus d'un mètre de diamètre. Une lueur inexplicable...

Mercredi 25 octobre 1989

« Tout à coup, j'ai vu un flash, une clarté aveuglante... Puis le cercle est devenu orangé avec de longues aiguilles de couleur rouge... ». Il est 22 h 10, ce dimanche, et, de la fenêtre de sa maison, plantée sur les hauteurs de Serres-de-Cazaux, M^{me} Scaldafiero a les yeux rivés sur la boule de feu. « J'étais tout absorbée », dit-elle.

Ce sont les chiens du voisin qui l'ont alertée : « Ils ont commencé à aboyer, puis se sont mis à geindre. J'ai regardé dehors et j'ai vu le phénomène ». Au début, M^{me} Scaldafiero a pensé à des phares de voiture trouvant la nuit, mais a vite changé d'avis en observant l'évolution de l'apparition : « C'était immobile et blanc. Rapidement, le cercle mesurant plus d'un mètre de diamètre a pris une teinte orangée, puis rouge vif, avant de diminuer puis de disparaître », explique-t-elle, ajoutant : « Ça a duré une minute, pas beaucoup plus ».

Ce soleil rouge a fortement impressionné M^{me} Scaldafiero, bousculant même ses certitudes. Sans aller jusqu'à croire à une visite nocturne de marissants en foguette, « c'est

pas mon genre », elle s'est posée des questions. « J'ai cherché à comprendre », dit-elle. Objet volant non identifié ? Phénomène électrique ou magnétique ? Le lendemain, elle s'est rendue sur les lieux en quête de traces. En pure perte. Rien, si ce n'est une tache d'huile sur le macadam, sans doute provoquée par un tracteur plutôt que par une soucoupe.

« Je n'ai pas eu la présence d'esprit de prendre une photographie du phénomène. C'est dommage. Mais si cela avait duré plus longtemps, j'aurais fait appel à la gendarmerie », ajoute M^{me} Scaldafiero.

Des visiteurs d'un autre monde ?

A Serres-de-Cazaux, personne n'a rien remarqué l'après-midi. Aucun appel n'est parvenu à la gendarmerie de Saint-Gaudens ou aux services de police.

Du côté d'E.d.f., on réfute l'hypothèse d'un phénomène électrique. « Les transformateurs sont bien protégés contre les surtensions. Il ne peut se produire un amorçage visible que sur un coup de foudre. Dans ce cas, il se forme un petit arc électrique et non un cercle d'un mètre de diamètre. En outre, nous serions intervenus rapidement », explique un technicien d'E.d.f., qui ne croit pas non plus à un phénomène magnétique.

Que penser ? L'étrange lueur était bien réelle. « C'est d'ailleurs la première fois que j'assiste à une telle chose », ajoute M^{me} Scaldafiero, qui a bien les pieds sur terre.

De là à penser à la visite inopinée de petits hommes verts...

Un précédent

D'après certains témoignages, il semble qu'un fait similaire se soit produit, il y a quelques années, à la Serre-de-Cazaux. Une lueur étrange aurait été aperçue et n'aurait pu être expliquée, de façon rationnelle.



« C'était comme un cercle blanc. Il est devenu orangé, puis rouge », explique M^{me} SCALDAFIERO.

Enquête à BERTRE (B1): Observation du 04.09.1989

DOSSIER de PRESSE

*** Autres CAS ***

La DEPECHE du MIDI du Mercredi 25 Octobre 1989

La DEPECHE du MIDI du Samedi 28 Octobre 1989

Saint-Gaudens

Une boule de feu

Étrange phénomène, dimanche soir, à La Serre-de-Cazaux, non loin de Saint-Gaudens. Une habitante a, en effet, aperçu de la fenêtre de sa maison une « boule de feu » d'un mètre de diamètre. Cette apparition a duré une minute, avant de disparaître sans laisser de traces.

Pamiers

Une boule de feu dans le ciel

Un habitant de Pamiers se rendant à Bénagues a vu, jeudi soir, une boule de feu grosse comme deux ballons de football volant parallèlement au sol, à 200 mètres de hauteur.

« Il était 22 h 18, raconte M. Henri Abadie, lorsque, à travers le pare-brise, j'ai vu cette boule, rouge feu, se dirigeant rapidement de Pamiers vers Bénagues. » L'observation n'a duré que quatre à cinq secondes, tant le phénomène se déplaçait rapidement. « Il allait à la vitesse d'une fusée de feu d'artifice et, pourtant, ce n'était pas du tout cela. »

M. Abadie s'est arrêté, est sorti de sa voiture et a observé le ciel longtemps. Mais il ne s'est plus rien passé d'anormal. Il a raconté, hier, son observation aux gendarmes.

Ils montent la garde chaque nuit

Dans le Tarn, 5 villageois attendent avec impatience le retour de leurs amis extra-terrestres

Alors qu'ils jouaient aux cartes, la nuit s'est soudain éclairée, et une « soucoupe » a survolé leur maison.

Alain voit aussi le paysage s'embraser de cet éclat aveuglant. Et tous entendent un sourd vrombrissement, venu de nulle part, qui accompagne la lueur. C'est celui d'une soucoupe volante!

Tout cela n'a duré que quelques secondes...

« Aussitôt, nous nous sommes précipités sur la terrasse, dit Martine Zumerle. Mais plus rien ne s'est passé. Tout était redevenu tout à fait comme avant. »

Les cinq amis, stupéfaits, se demandent s'ils n'ont pas été victimes d'une hallucination collective. Mais non, ils sont bien d'accord, la « chose » s'est bien produite.

« À 23 h 15 exactement », précise César, qui a eu le réflexe ingénieux de consulter sa montre.

« Encore sous le choc, nous avons confronté nos impressions, dit Martine. Pour César et moi, la lueur était plutôt blanc-bleu, mais nous ne pourrions préciser

la forme et l'altitude de l'engin. Car bien sûr, il y avait un engin, soucoupe ou autre, pas de doute! »

Ensuite, ils sont allés ensemble, et sans se perdre de vue (ils n'étaient pas très rassurés quand même) sur les lieux de l'apparition. Mais là, nulle trace au sol.

« N'empêche que je suis persuadée que nous avons eu de la visite, dit Pascale. Et cette nuit-là, pour rien au monde je ne serais remontée seule chez mes parents, qui tiennent le bureau de tabac

tout en haut du village! »

Le lendemain, la population, au courant, a gentiment plaisanté les cinq amis. On leur a demandé s'ils n'avaient pas un peu abusé de la bouteille, ou inventé un canular...

Mais difficile de douter de ces gens sérieux: Martine est infirmière, Alain menuisier, Gilles ouvrier, César serrurier d'art. Avec Pascale, ils sont tous bien connus dans le pays.

« Le phénomène a été observé ailleurs dans la région,

dit Gilles, autour de Toulouse, et même à Carcassonne, qui est pourtant situé dans une cuvette, 40 km plus au sud. »

Cette fameuse nuit, à 200 km de chez les Zumerle, M. et Mme Rieu quittent en voiture leur ferme familiale de Salies-du-Salat, au nord de Toulouse, où ils viennent de tuer le cochon. Il est exactement 23 h 25.

« On leur fera goûter le muscat du pays »

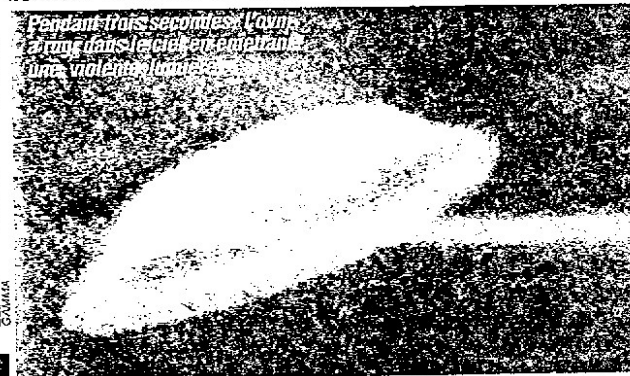
« Soudain, tout le paysage s'est éclairé comme en plein jour sur des centaines et des centaines de mètres, dit André Rieu. Une lueur bleu-vert qui semblait provenir d'un énorme objet situé au-dessus de nous, une espèce de bal-loon, d'environ 10 mètres de diamètre. L'éclair lumineux a duré quelques secondes et l'engin a disparu. »

André Rieu, employé communal, est lui aussi un homme sérieux. Personne, à commencer par les gendarmes, ne met son témoignage en doute. L'apparition à laquelle il a assisté avec son épouse s'est d'ailleurs produite dix minutes après celle de Montdragon.

Alors, soucoupe, ovni, phénomène naturel? On ne voit pas de quelle nature serait ce dernier. Le Centre de Biscarrosse, dans les Landes, procède souvent à des tirs de missiles, mais il les tire vers l'océan et la base se trouve à 300 km! Un passage de satellite en fin de vie? Mais aucun débris n'a été retrouvé dans les environs.

« Restent les petits hommes verts, dit Martine. Pourquoi pas, après tout? Nous nous sommes consultés avec les amis. S'ils veulent revenir nous voir, nous sommes tous prêts à les recevoir à la maison. On leur fera goûter le muscat du pays. »

OLIVIER HECOUT ■



De gauche à droite: Martine, César, Alain, Pascale et Gilles scrutent le ciel en espérant le retour de l'engin.

Quand ils veulent
peuvent venir
dire l'apéro. O
tous là pour les
voir.»

Martine, Pascale,
Alain et César sont bier
cord : ils accueilleront
porte quand les extra-
tres qui leur ont déjà
visite l'autre soir, à
dragon... mais sans o
montrer.

« Comme chaque ser
nous nous étions réuni
nos amis Zumerle pour
partie de rami, racont
cale Azais, 24 ans. Une
habitude à laquelle ne
nons tous beaucoup. »

Dans la salle de séj
la villa, dont la grand
donne directement
terrasse, il y a donc P
et son frère Gilles, 2
leur copain Alain Bar
ans et leurs hôtes,
Zumerle et sa femme
tine. À travers la ba
aperçoit le rectangle
lant de la piscine et, pl
les coteaux du vieux
eciaires par les lumie
foyers.

Des gens sérieux pas des farces

Pascale abat ses ca
crie « Rami ! ».

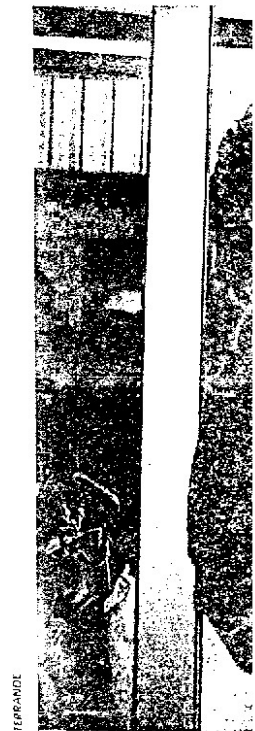
« Soudain, raconte
derrière ma sœur Pas
ciel s'est illuminé d'
tense lueur blanche, v
comme le flash d'un a
photo. Les maisons de
dragon sont apparue
nettes qu'en plein jo

Ebahis, Martine, C

Enquête à BERTRE (81) : Observation du 04.09.1989

DOSSIER de PRESSE *** Autres CAS ***

MAXI (hebdomadaire) du 6 au 12 Mai 1989



TEFRANDE

A propos d'O.v.n.i.s.

Un lecteur mazamétain recherche des témoins

Denis Camp, 38, rue de Nore à Mazamet, écrit à « La Dépêche » :

Divers quotidiens régionaux, et notamment « La Dépêche du Midi », ont largement diffusé les événements particuliers qui se sont déroulés dans la soirée du 6 février.

Ainsi, dans une zone assimilable à un disque de 95 kilomètres de rayon, centré sur Toulouse, huit observations relatives à une lueur de couleur bleue-verte et un objet ovoïde lumineux ont eu lieu aux alentours de 23 h 30. Une neuvième, relatée dans « La Dépêche » en date du 13 février, se serait déroulée quelque vingt minutes plus tôt. Agen, Saint-Mau-

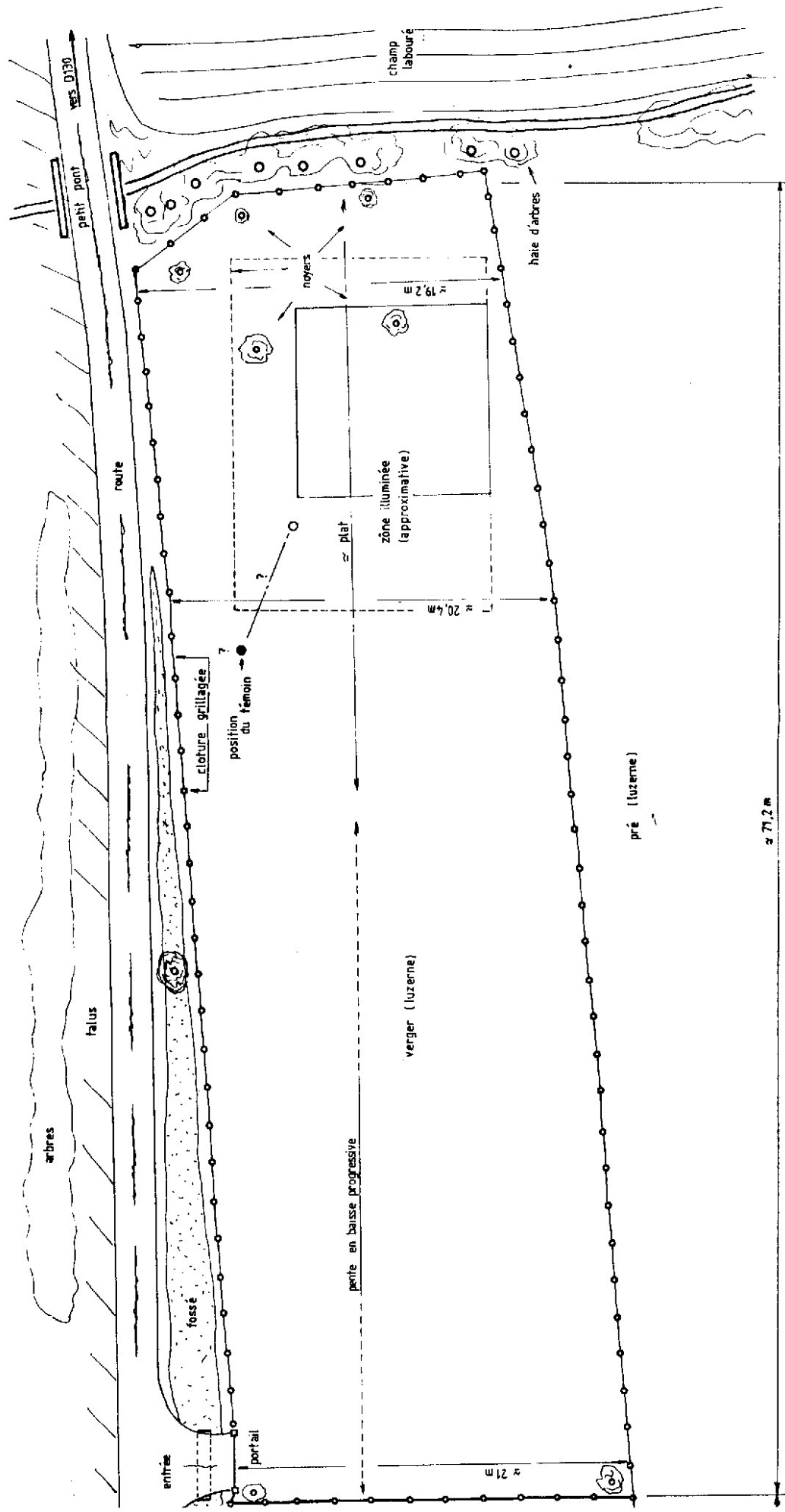
rin, Rodez, Crespinet, Carcassonne, Limoux, Saint-Girons, Saint-Martory, ont été la scène d'un bien étrange spectacle... Mais aussi Graulhet, à 23 h 15, où cinq personnes ont été les témoins d'une brève et intense clarté.

Il serait donc intéressant, en vue d'obtenir de plus amples détails, de lancer un appel aux hypothétiques témoins de cet intrigant objet céleste ou de tout autre phénomène particulier sur l'agglomération mazamétaine.

N.d.l.r. : Précisons que M. Camp est enquêteur officiel mineur bénévole de la revue ufologique « Lumières dans la nuit ».

B/ CARTES, PLANS, PHOTOS

champ labouré



échelle 1 cm = 2 m

Plan de situation approximatif d'après relevés du 27-10-89 EMT-GMH

CARTE TOPOGRAPHIQUE

1:25 000

4 cm représentent 1 km

2243
ouest



lavour

partie OUEST de la feuille au 1:50 000 de LAVOUR

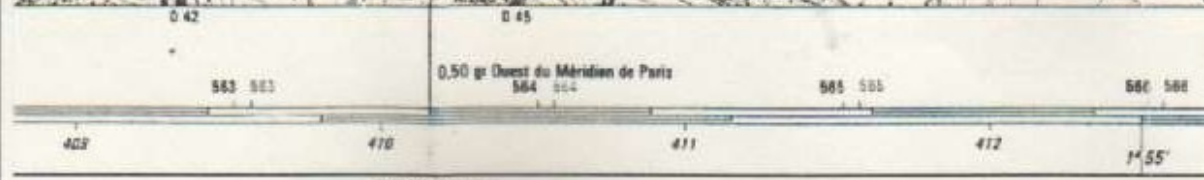


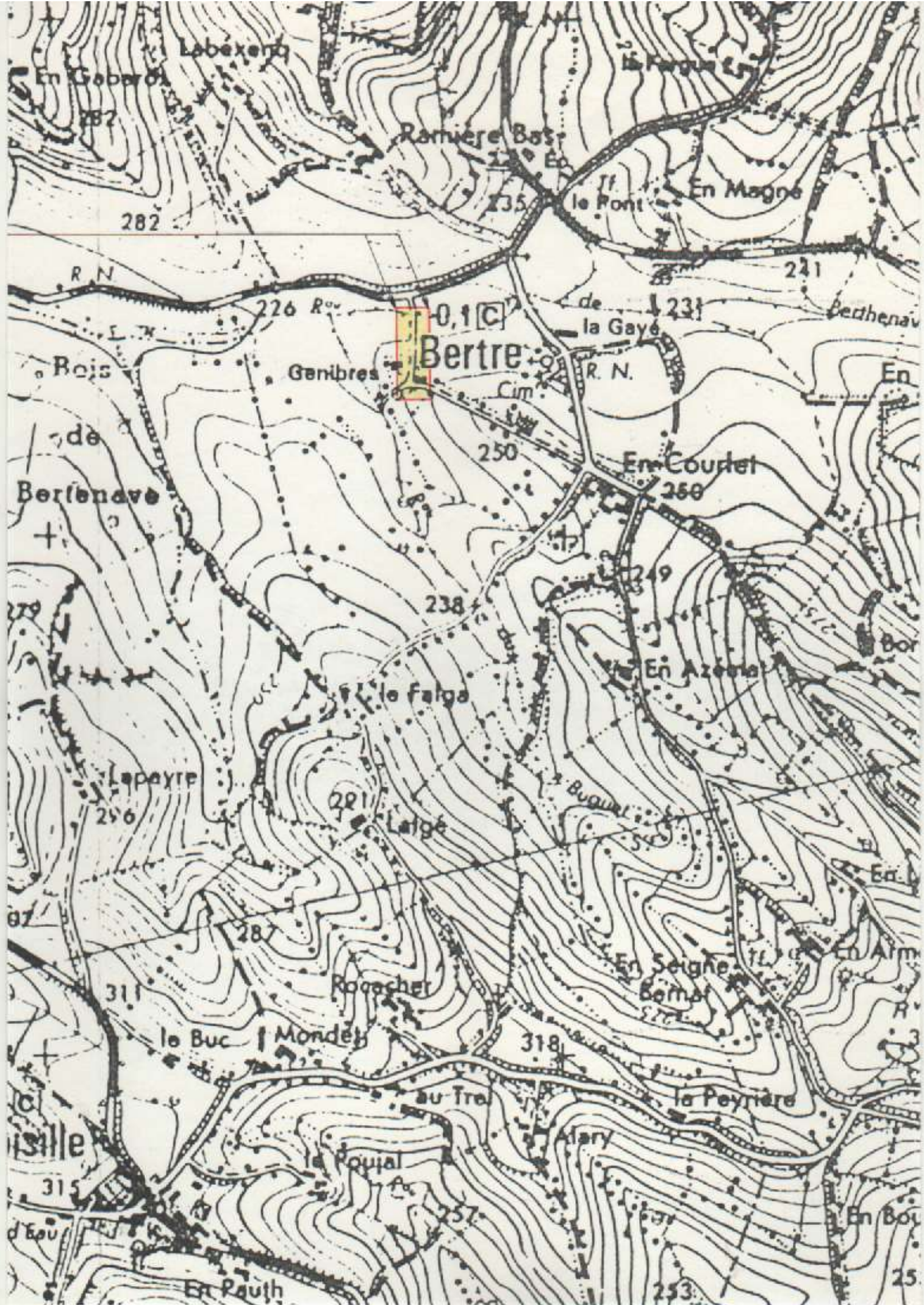
institut géographique national

Direction générale
138 bis, rue de Grenelle 75700 Paris

Service des ventes et éditions
107, rue La Boétie 75008 Paris

BERTRE (Tar







Mr AUJOLET, devant sa maison, indique le pan du toit sur lequel se serait "posé" l'OVNI allégué.

NB: Photo amicalement transmise par le Quotidien TARN-INFO



/ Luc LÉTIÈRE

En espérant bonne réception
et pour une future
collaboration -



- Façade sud -

Photographie prise AVANT prélèvement des tuiles, lors des prises de vues aériennes effectuées par le S.E.P.R.A.

centre la zone de "prélèvements"

Aimablement transmise par Mr Jean-Luc LETITRE de TARN INFO.

Enquete à BERTRE (81): Observation du 04.09.1989

- Bilan des diapositives -
(Prise de vue Gilles Munsch)

Jeudi 26 Octobre 1989

```

Diapositive Numéro 1 : Façade Sud, presque de face.
" " " " " " " " " " 2 : " " " " " " " " " " " " (autre vue très voisine).
" " " " " " " " " " 3 : Mr Aujoulet et EMT conversant sous le portique.
" " " " " " " " " " 4 : Façade Sud, vue depuis le SE.
" " " " " " " " " " 5 : Vue de la partie gauche du toit (pan Sud) - "Zone affectée".
" " " " " " " " " " 6 : Idem (autre vue).
" " " " " " " " " " 7 : " " " " " " " "
" " " " " " " " " " 8 : " " " " " " " "
" " " " " " " " " " 9 : Vue du chéneau et des tuiles débordant du toit.
" " " " " " " " " " 10 : Idem (gros plan).
" " " " " " " " " " 11 : Façade Sud (vue de face) - autre éclairage.
" " " " " " " " " " 12 : Idem (autre vue).
" " " " " " " " " " 13 : Voisine de la Numéro 7 mais avec un éclairage différent.
" " " " " " " " " " 14 : " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " "
" " " " " " " " " " 15 : Mr Aujoulet + enfant + EMT dans le chemin (coté ouest) - nuit tombante.
" " " " " " " " " " 16 : Idem (autre vue).
" " " " " " " " " " 17 : Silhouette de la maison (façade Nord) se détachant sur le ciel - nuit tombante.
" " " " " " " " " " 18 : Vue depuis le fond du pré.(au Nord).
" " " " " " " " " " 19 :
" " " " " " " " " " 20 : Essais de photographie des lumières produites par la maison, ainsi que de la "tache " de
" " " " " " " " " " 21 : lumière produite au fond du pré par une lucarne de la maison. (sous-exposées)
" " " " " " " " " " 22 :

```

Vendredi 27 Octobre 1989

23 :	Vue de loin de la maison (au Nord) - Zoom 85 mm. (lever du jour).
24 :	28 mm.
25 :	70 mm.
26 :	210 mm.
27 :	Vue de la maison (façade Nord) depuis le fond du pré.
28 :	milieu du pré.
29 :	Vue du fond du pré, depuis le milieu du pré (cloture médiane).
30 :	Vue de la façade Nord depuis le milieu du pré (cloture).
31 :	1/4 du pré (coté Nord-Est).
32 :	l'allée centrale gravillonnée.
33 :	Vue de la façade Est, depuis la route (Sud-Est).
34 :	Vue de l'horizon Nord, depuis le coté Est de la maison.
35 :	façade sud, vue de plus loin (au Sud).
36 :	près, au Sud.

Enquête à BERTRE (81): Observation du 04.09.1989

(Prise de vue Eric Maillot)

Jeudi 26 Octobre 1989

PHOTO-MONTAGE Numéro 1 : Depuis la pelouse, devant la maison (coté sud).
Vue de Mr Aujoulet, d'un employé EDF et de GMH conversant à propos des faits allégués.
Horizon visible: SW-W-NW.



Enquête à BERTRE (81): Observation du 04.09.1989
Prise de vue Eric Maillot - Jeudi 26 Octobre 1989

PHOTO-MONTAGE Numéro 2 : Depuis la pelouse, devant la maison (coté sud). Horizon visibles NE-E-SE.



Enquête à BERTRE (81): Observation du 04.09.1989

(Prise de vue Eric Maillot)

Jeudi 26 Octobre 1989

PHOTO-MONTAGE Numéro 3 : Idem, horizon visible: SE-SW.



Enquête à BERTRE (81): Observation du 04.09.1989
(Prise de vue Eric Maillot)

Jeudi 26 Octobre 1989

PHOTO-MONTAGE Numéro 4 : Façade sud, vue du chéneau.



PHOTO-MONTAGE Numéro 5 :
Gros plan sur les tuiles débordant du chéneau.



Enquête à BERTRE (81): Observation du 04.09.1989

(Prise de vue Eric Maillot)

Judi 26 Octobre 1989

PHOTO-MONTAGE Numéro 6 : Gros plan sur le pan Sud du toit. Antenne TV, cheminées, "zone affectée".

Soulevez et dépliez le montage à cet endroit



(Prise de vue Eric Maillot)

Jeudi 26 Octobre 1989

☐ Emplacement approximatif de la zone lumineuse observée au fond du pré.

Photographie numéro 17 :

Vue du pré, depuis la fenêtre
de la chambre de Mr Aujoulet.

Photographie numéro 18 :

Idem mais vue depuis la tête
du lit de Mr Aujoulet.



Enquête à BERTRE (81): Observation du 04.09.1989

(Prise de vue Eric Maillot)

Jeudi 26 Octobre 1989

Photographie numéro 15 : Vue rasante du toit (pan sud) depuis la lucarne.
"Zone affectée" + horizon E.S.E.



Photographie numéro 16 : Idem (autre vue).



Enquête à BERTRE (81): Observation du 04.09.1989

(Prise de vue Gilles Munsch)

Jeudi 26 Octobre 1989

Diapositive numéro 06 : Vue au télé-objectif de la partie ouest du pan sud.
"Zone affectée" + cheminées.



Diapositive numéro 10 : Vue en gros plan des tuiles débordant du chéneau.
Façade sud - Glissement naturel ? Conséquent au phénomène observé ? Ou consécutif aux
"remaniements" effectués sur le toit ?



(Prise de vue EMT)

Jeudi 26 Octobre 1989

Photographie numéro 09 : Façade Sud - A gauche une zone "affaissée", au centre la zone de "prélèvements" et à droite, une zone "normale".
Eclairage par soleil couchant.



(prise de vue SMH)

Vendredi 27 Octobre 1989.

Diapositive numéro 36 : Idem (autre angle de vue).
Eclairage par soleil levant.



Enquête à BERTRE (81): Observation du 04.09.1989

(Prise de vue Eric Maillot)

Jeudi 26 Octobre 1989

Photographie numéro 07 : Façade Sud vue depuis le portique (+ voitures).



Photographie numéro 08 : Idem (sous un autre angle et de plus loin)



Enquête à BERTRE (81): Observation du 04.09.1989

(Prise de vue Eric Maillot)

Jeudi 26 Octobre 1989

Photographie numéro 10 : Façade Sud vue depuis le portique (nuit tombante).



Photographie numéro 11 : Vue de l'horizon Nord et de la façade Est.



Enquête à BERTRE (81): Observation du 04.09.1989

(Prise de vue Eric Maillot)

Jeudi 26 Octobre 1989

Photographie numéro 12 : Mr Aujoulet, l'employé EDF et GSH sur la route, côté Ouest.



Photographie numéro 13 : Façade Nord vue depuis la route (côté Ouest).



(Prise de vue ENT) - Vendredi 27 Octobre 1989

Photographie numéro 19 : Vue de loin de la propriété (coté Nord). (Tot le matin).
(objectif 50 mm).



(Prise de vue GHI) - Vendredi 27 Octobre 1989

Diapositive numéro 23 : Vue de loin de la propriété (coté Nord). (Tot le matin).
(objectif 210 mm).



(Prise de vue ENT) - Vendredi 27 Octobre 1989

Photographie numéro 19 : Vue de loin de la propriété (coté Nord). (Tot le matin).
(objectif 50 mm).



(Prise de vue GMH) - Vendredi 27 Octobre 1989

Diapositive numéro 23 : Vue de loin de la propriété (coté Nord). (Tot le matin).
(objectif 210 mm).



(Prise de vue Eric Maillot)

Vendredi 27 Octobre 1989

Photographie numéro 20 : Vue de la façade Nord, depuis le petit noyer situé en bas du pré, dans la zone lumineuse. (objectif 30 mm).



Photographie numéro 21 : Façade Nord vue depuis la position d'observation du témoin, à côté de la zone lumineuse. (objectif 130 mm).



(Prise de vue Eric Maillot)

Vendredi 27 Octobre 1989

Photographie numéro 22 : Vue de la façade Nord, depuis le grillage séparant les deux prés.
(objectif 50 mm).



Photographie numéro 23 : Façade Nord vue depuis le grillage séparant les deux prés.
(objectif 130 mm).



Enquête à BERTRE (81): Observation du 04.09.1989

(Prise de vue Gilles Munsch)

Judi 26 Octobre 1989

Diapositive numéro 17 : Silhouette de la maison (façade nord) se détachant sur le ciel à la tombée de la nuit.
Une des lucarnes est allumée, projetant une zone faiblement éclairée juste au fond du pré, près du petit noyer.



Vendredi 27 Octobre 1989

Diapositive numéro 32 : Vue de la façade Nord, depuis l'allée centrale gravillonnée.



Diapo 30



Diapo 28



C / EPHEMERIDES

ASTRONOMICAL

Le tableau -1- fait apparaître que la seule planète visible au moment des faits (tranche horaire de 3h à 5h HL) (horaire d'été HL = HTU + 2h), à savoir JUPITER, progressait en azimut et hauteur, en direction de l'Est. Elle devait, selon l'heure réelle de l'observation, soit ne pas être visible par le témoin, soit se situer sur sa gauche, quasiment à angle droit par rapport à la direction d'observation rapportée.

Les tableaux -2- et -3- précisent la seule présence et l'évolution de JUPITER dans l'horizon du témoin.

* TABLEAU DES HORAIRES en(TU) *						
PLANETES	LEVER		CULMINATION		COUCHER	
	H	MN	H	MN	H	MN
SOLEIL	5	18	11	51	18	24
LUNE	5	42	14	40	19	38
MERCURE	7	42	13	33	19	30
VENUS	8	40	14	33	19	46
MARS	8	2	13	34	18	46
JUPITER	23	53	17	33	17	30
SATURNE	15	1	19	31	23	1
URANUS	14	40	19	5	23	36
NEPTUNE	15	3	19	41	23	14
PLUTON	16	1	16	6	22	6

~~DATE: 2 SEPTEMBRE 1968 1h 00mn~~

BERTRE (81) 43.60° Latitude Nord
1.94° Longitude Est

* COORDONNEES PRECISES *						
JUPITER						
Longitude-----	0	96°45'20"0				
Latitude-----	0	0°17'19"0				
Ascension droite--	0	97°20'29"0	6h29m21s			
Déclinaison-----	0	22°50'39"0				
Azimut (sud)-----	0	248°19'54"0				
Hauteur-----	0	10°40'44"0				
Distance zénitale	0	79°20'16"0				
Angle Horaire-----	0		017h30m56s			
Diamètre apparent--	0	36.85sec/arc				
Magnitude-----	0	-1.62				
Heure du Lever---	TU-0	23h 49mn 55s				
Heure du Coucher--	TU-0	15h 8mn 11s				
JUPITER visible en ce moment						

~~DATE: 2 SEPTEMBRE 1968 1h 00mn~~

BERTRE (81) 43.60° Latitude Nord
1.94° Longitude Est

~~HE: 3h 4mn 35s Déclinaison: 23° 00'~~

* COORDONNEES PRECISES *						
JUPITER						
Longitude-----	0	96°46' 6"0				
Latitude-----	0	0°17'19"0				
Ascension droite--	0	97°21'18"0	6h29m25s			
Déclinaison-----	0	22°50'37"0				
Azimut (sud)-----	0	253°21' 5"0				
Hauteur-----	0	31°51'50"0				
Distance zénitale	0	58° 0' 0"0				
Angle Horaire-----	0		019h31m12s			
Diamètre apparent--	0	36.86sec/arc				
Magnitude-----	0	-1.62				
Heure du Lever---	TU-0	23h 49mn 39s				
Heure du Coucher--	TU-0	15h 7mn 55s				
JUPITER visible en ce moment						

~~DATE: 4 SEPTEMBRE 1968 3h 00mn~~

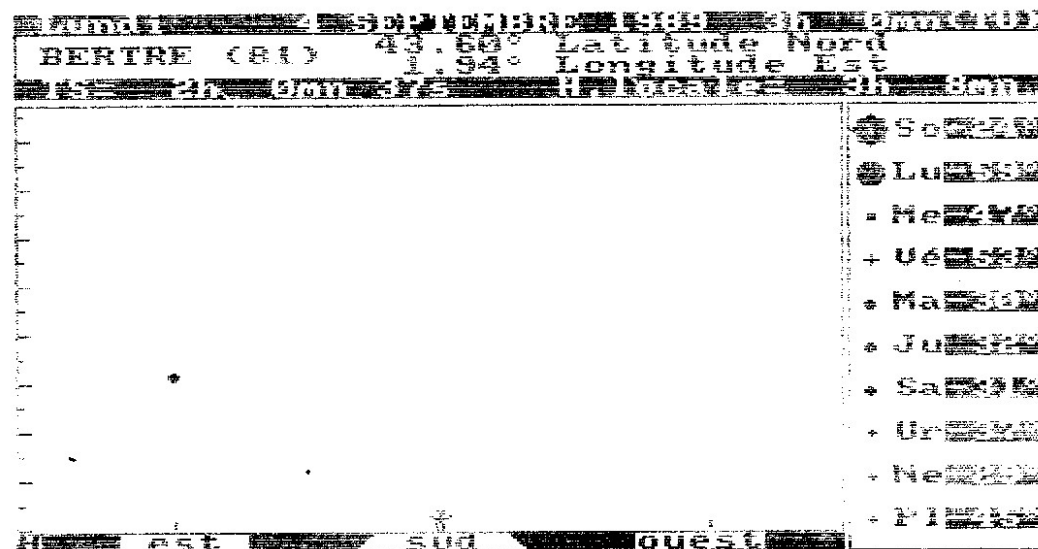
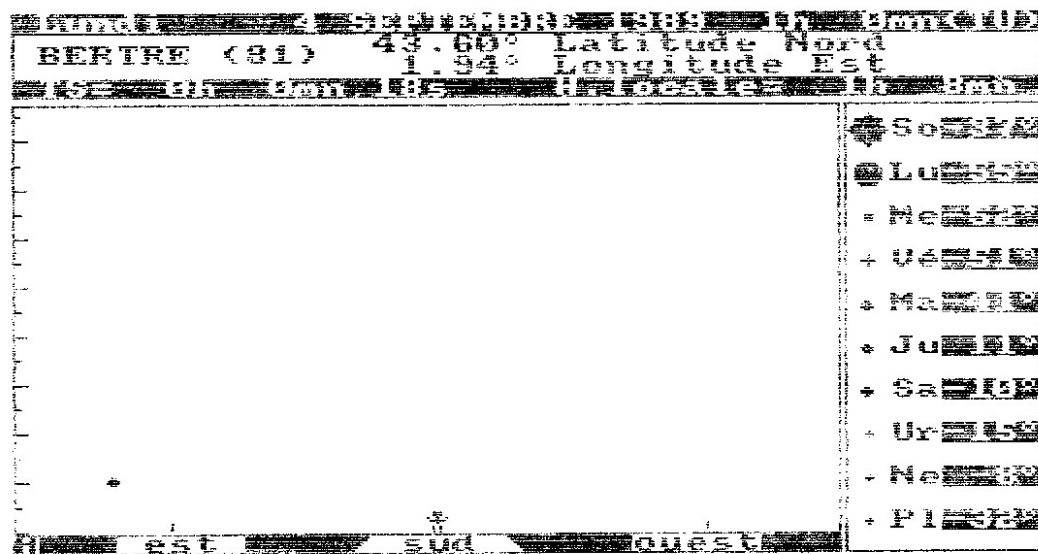
BERTRE (81) 43.60° Latitude Nord
1.94° Longitude Est

~~HE: 3h 4mn 35s Déclinaison: 23° 00'~~

Le tableau -4- donne les coordonnées des planètes, du soleil et de la lune pour le milieu de la tranche horaire approximative, soit 4h ML (2h TU).

Les tableaux -5- et -6- précisent la situation de JUPITER en début et fin de cette tranche horaire. Des calculs sont sans intérêt pour les autres astres importants. Seule la confusion avec une étoile de première grandeur reste alors envisageable. (Aldébaran du Taureau, Bételgeuse et Rigel d'Orion sont les seuls candidats potentiels au Sud-Est ... peu vraisemblable cependant !!)

* TABLEAU DE COORDONNEES DES PLANETES *							
PLANETES	Ecliptiques.		Equatoriales.		Azimutales.		Horaires
	LONGITUDE	LATITUDE	ASCENSION	DECLINAIS	AZIMUT(S)	HAUTEUR	ANG. HORAI
SOLEIL	161.526°	0.000°	162.960°	7.249°	218.219°	-21.415°	14h 8m37s
LUNE	203.863°	-4.477°	200.330°	-13.418°	159.843°	-59.485°	11h32m52s
MERCURE	187.823°	-3.133°	185.940°	-5.977°	194.769°	-51.525°	12h36m42s
VENUS	209.125°	-0.127°	198.533°	-7.983°	174.200°	-54.262°	11h45m13s
MARS	170.622°	0.945°	171.204°	4.828°	216.377°	-35.331°	13h35m38s
JUPITER	98.762°	-0.289°	97.348°	-22.954°	257.911°	-21.066°	18h31m 4s
SATURNE	277.278°	0.510°	277.695°	-22.736°	77.670°	-28.560°	6h23m53s
URANUS	271.379°	-0.258°	271.595°	-23.705°	80.895°	-25.679°	6h54m26s
NEPTUNE	279.781°	0.917°	280.505°	-22.174°	76.474°	-18.315°	6h18m26s
PLUTON	222.938°	15.469°	225.172°	-0.962°	139.416°	-39.663°	3h53m46s
Lundi 4 SEPTEMBRE 1983 2h Gmn(TU) TS= 1h Gmn 27s H. locale= 2h 8mn							
BERTRE (81) 43.60° Latitude Nord 1.94° Longitude Est					ASTRONOMIE PLANETAIRE AMSTRAD JANVIER 1987		



D/ METEOROLOGIE

Mr Maillot Eric
20, rue Jean Moulin
08800 Monthermé

Monthermé,
le 22/02/90

Messieurs,

Suite à l'observation d'un phénomène lumineux insolite dans la commune de Bertré, le 04/02/1989 entre 03h30 et 05h00, je vous serais gré de bien vouloir m'informer sur les points suivants:

- Une irrégularité, une panne a-t-elle été détectée par vos services techniques sur le réseau THT pouvant concerner le secteur de Bertré?
- Une panne a-t-elle été signalée ou une intervention a-t-elle été effectuée sur le réseau Basse Tension concernant la commune de Bertré?

Dans l'éventualité où vos services ne pourraient répondre à ces questions, je vous serais reconnaissant de bien vouloir soit transmettre cette demande au service adéquat ou de m'en donner l'adresse.

En vous remerciant par avance de votre amabilité et dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Maillot Eric.

Expédié à:

- EDF Service technique et commercial 8, rue F. Mistral Nazamet 81200
- 4 Service dépannage 81700 Puy-laurent
- 4 Service dépannage 46 av. Charles de Gaulle 81 Castres
- 4 Poste électrique Gourjade Route de Roquecourbe 81 Castres



Vos Réf :

Nos Réf :

BPx/CJ

Monsieur MAILLOT Eric
20, rue Jean Moulin

08800 MONTHERME

Interlocuteur : M.

PENTIAUX
P. 301

Objet :

Castres, le

12 Avril 1990

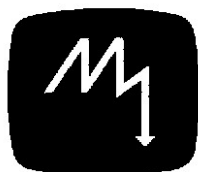
Monsieur,

En réponse à votre lettre du 22.2.90 relative à l'observation d'un signal lumineux insolite - commune de BERTRE le 4.09.89, nous vous précisons que la commune est exploitée par le District EDF de PUYLAURENS, que celui-ci a enregistré des incidents mais à des dates voisines (1.9, 7.9, 10.9.89) sur des communes voisines.

Nous n'avons enregistré aucun incident le 4.9.89, a fortiori sur la Commune de BERTRE.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Chef de Subdivision,



Météorage Franklin

Monsieur MAILLOT
20 Rue Jean Moulin
08800 MONTHERME

V/Réf.:

N/Réf.: JLT/PR B N° 12

Paris le 9 Janvier 1990,

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 2 Janvier dernier, et vous en remercions.

Le système Météorage est fondé sur un réseau de stations de détection réparties uniformément sur tout le territoire national. Ces stations sont à l'écoute 24 heures sur 24 des rayonnements électromagnétiques émis par la foudre.

((Les mesures de performance de notre système nous ont permis de conclure que 90 % des éclairs sont détectés avec une précision de l'ordre de 2 à 3 kilomètres.

Bien entendu, notre système a comme tout système ses limites et ses performances s'amointrissent dès que l'on s'approche des régions frontalières et il semblerait que votre région soit à la périphérie de notre réseau.

Sachez pour finir que nous étendons notre réseau à l'Europe et que des capteurs sont actuellement en cours d'installation en Suisse. Notre extension au Bénélux et en Allemagne ne pourront qu'améliorer considérablement les performances de notre système sur votre région.

Espérant avoir répondu à vos questions, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fabrice PILLON
Ingénieur Commercial

***** Relevés sur 36.17 METEORAGE *****

Pour la commune de BERTRE

* Heure Locale	Ampères	Distance	Position	Nombre d'arcs *
----------------	---------	----------	----------	-----------------

- 1e 07.08.1989 :

17h 59	25 000	3 km	N.O	1
18h 06	38 000	2 km	N.E	3

- 1e 16.08.1989 :

14h 18	28 000	5 km	S.O	2
14h 37	26 000	4 km	N.O	2
14h 51	43 000	3 km	S.O	1
14h 55	27 000	2 km	O	5
14h 55	34 000	1 km	N.E	3

L'orage s'éloigne vers 15h 05

- 1e 27.08.1989 :

R.A.S.

N.B : Cette recherche est non exhaustive (pour cause de moyens limités)

Elle se limite aux périodes reconnues propices aux orages selon les données météorologiques disponibles.

Les autres journées favorables ont été examinées mais ne sont pas citées pour cause de "R.A.S"

***** Relevés sur 36.17 METEORAGE *****

Pour la commune de BERTRE



DIRECTION DE LA MÉTÉOROLOGIE NATIONALE
SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE INTERRÉGIONAL SUD-OUEST

Centre Départemental de Météorologie
Aérodrome du SÉQUESTRE
81990 ALBI

Monsieur Gilles MUNSCH
318 Tour de Neuwillers
88200 REMIREMONT

Référence de vente :

89/811/233

A ALBI le 14/12/89

Objet : Renseignement climatologique
à BERTRE (81) le 4/09/89

V/Réf. : Courrier du 6/12/89

Montant de la Redevance

122,00

F

A régler dès réception de la facture

Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après ou en annexe, la réponse à votre demande de renseignements citée en référence.

Veuillez agréer, Monsieur , l'expression de mes sentiments distingués.

P.J. : Résumé mensuel du temps dans la région Sud-Ouest en Août et Septembre 89
Données climatologiques du poste de relevés automatiques de LAVAU et de la station Météorologique d'ALBI.

Commentaire : Il n'y a pas d'observation humaine pendant la nuit mais compte tenu de l'observation réalisée à partir de 4 heures UTC à la station d'ALBI on peut affirmer que sur le TARN et donc à BERTRE la nuit a été claire ou peu nuageuse ce qui a d'ailleurs favorisé une forte baisse de la température pendant la nuit.

pour le Chef de Centre

Centre Départemental de Météorologie
Aérodrome du SÉQUESTRE
81990 ALBI

RENSEIGNEMENTS SOUMIS

BERTRE (81) Lundi 04 Septembre 1989 A 00h 00 00

	LAVAU	Auri
Nébulosité :	/	/
Pression Atmosphérique :	/	1020.9
Précipitations le 4 :	Neant	Neant
Visibilité horizontale 00 ^m :	/	/
Température sous abri 00 ^m :	/	+10.5
Température du point de rosée :	/	+4.9
Température maxi du jour le 4 :	+24.5	+22.6
Température mini du jour le 4 :	+5.4	+6.9
Humidité 00 ^m :	/	68
Humidité maxi du jour le 4 :	99 %	87 %
Humidité mini du jour le 4 :	19 %	24 %
Vitesse du vent à + 10m 00 ^m :	/	Secteur : / 1m/s d'w
Vitesse instantanée maxi le 4 :	32 km/h	Secteur : SW 29 km/h NW
Durée totale d'insolation le 4 :	9,9 heures	11,4 heures
Phénomène particulier :		
Remarque éventuelle :		



DIRECTION DE LA MÉTÉOROLOGIE NATIONALE
SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE INTERRÉGIONAL SUD-OUEST

Ministère de l'Urbanisme, du Logement
et des Transports, Service Météorologique
Interrégional Sud-Ouest
Centre Départemental du Tarn
Aérodrome du SÉQUESTRE
81000 ALBI Tél. 05 63 21 11 11

Monsieur CAMP Denis
38 rue de Nore
81200 MAZAMET

Référence de vente :

90/811/153

A Albi le 9 Juillet 1990.

Objet : Conditions météorologiques dans la région de Bertre la
nuit du 3 au 4 Septembre 1989.

V/Réf : Votre demande du 5 Juillet 1990.

Montant de la Redevance

100.00

— Copie des réponses de la météo

M on sieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après ou en annexe, la réponse à votre demande de renseignements citée en référence.

Veillez agréer, M on sieur l'expression de mes sentiments distingués.

La nuit du 3 au 4 Septembre 1989, des conditions anticycloniques régnaient sur l'ensemble de notre région. En conséquence le ciel était bien dégagé et le temps calme. Les températures étaient de l'ordre de 8 degrés vers 4h du matin le 4 (heure légale). Nos postes climatologiques de Puylaurens et St Paul Cap de Joux ne nous ont pas signalé d'observations particulières. Aucune précipitation n'a été observée.



E/ L'ENQUETE

- 1 - Contact prealable**
- 2 - Enquete sur le terrain**
- 3 - Suivi et complement d'enquete**

ENTRETIEN TELEPHONIQUE AVANT ENQUETE:

1) La réfection du toit est déjà faite ?

-On a été obligé, il a fait un orage huit jours après.
Le dimanche après durant l'orage, j'ai eu une piscine. J'ai été obligé de remanier le toit pour ne pas avoir de gouttière.

2) Il ne reste rien des traces ?

-On voit encore les tuiles () marrons à des endroits.
Ils ont pris une 50ne de tuiles. J'en ai gardé une trentaine de cassées.

3) Il y avait des tuiles cassées sur le toit ?

-Oui. Maintenant, je vous dirais les gendarmes quand ils sont revenus. C'est eux qui se sont rendu compte que le toit avait bougé parce que moi-même je pensais pas que l'engin s'était posé sur un toit.

() Avec la pente, il était sur la façade sud posé dessus. Et moi j'étais descendu, côté façade nord voir du côté du faisceau lumineux quoi. Et depuis là en me retournant, j'ai vu un engin sur le toit, sur la façade sud. Comme j'étais à 80/100m, je ne pensais pas qu'il était posé. Je pensais qu'il était en l'air plus loin, à une hauteur plus haute et plus loin que ma maison. Je ne me suis pas rendu compte qu'il était moins loin. C'est les gendarmes qui sont venus et qui m'ont dit "vous avez vu votre toit ? Il a bougé. Vous avez des tuiles qui sont marrons et d'autres qui sont roses. Ca je m'en étais pas aperçu (parce qu'il a fait beau). S'il avait plu, je m'en serais rendu compte.

4) Votre voiture, vous la gardez toujours devant la maison ? Constat sur le véhicule ?

-Elle est dans un hangar à 40m. Aucun problème de batterie.

Je suis sorti façade sud c'était pas éclairé. C'était tout noir lors de la nouvelle lune. Je pensais pas qu'il y avait un engin sur le toit, je pensais absolument à rien. Je dormais façade sud, fenêtre ouverte, contre-vents entre-ouverts. En me retournant, j'ai vu le faisceau lumineux. J'ai été à la fenêtre et j'ai vu le pré éclairé. Je me suis dit d'où ça vient ? Je ne comprenais vraiment pas ce que c'était. C'est pour ça que je suis descendu et j'ai fait le tour de la maison. Et c'est là que je me suis aperçu que le faisceau commençait au faite du toit (cheneau). Là, j'ai commencé à voir un faisceau. J'ai descendu une côte qui descend assez fort (10°), même à moitié côte, je ne voyais encore rien. Mr Vélasco revenu 15 jours après, me dit : "Je ne comprends pas que vous ne voyiez rien dans la côte". On a refait le chemin ensemble et il s'est aperçu qu'à moitié côte on voyait tout juste le faitage. Alors c'est vraiment quand on est dans le pré. Et alors là même encore, je vous dis, je regardais plus.. j'ai pas regardé la maison, j'ai regardé l'éclairage du pré. Et je vous dis franchement, je suis pas tellement croyant mais je me dis y se passe des choses. Vous comprenez ? Il y avait un noyer dans le bas du pré éclairé comme... comme par le soleil en plein jour. Je me dis tu vas voir une apparition, tu vas voir quelque chose, hein ? Et puis j'ai regardé quelques secondes et je me suis retourné. Et quand je me suis retourné vers la maison que j'ai vu l'engin allumé. Ca a duré 4/5 sec et ça s'est éteint. Alors là, je sais pas s'il est resté j'ai rien vu. Ca se peut qu'il soit parti quand je suis rentré, mais ma femme elle a rien entendu. Elle couche exactement au dessous, où il était quoi. Exactement au milieu.

5) Avez-vous constaté des traces sur la végétation ?

-Non, rien dans la luzerne pour les chevaux.

6) Forme du faisceau au sol, carrée ?

-Un carré exactement env 10x10m. Depuis, j'ai un monsieur, un astronome qui est venu. Je l'ai questionné : "Pour vous, ce sont des êtres terrestres ou extra-terrestres ?". Il me dit "on ne connaît pas toutes les planètes. Ça se pourrait que ce soit un engin avec un faisceau envoyé pour rechercher la pièce, voilà son exposé."

7) Ouïe ? Acuité ?

-Je n'entends pas comme à vingt ans, mais j'entends bien.
Je vois bien (Portez-vous des lunettes ?) Je porte des lunettes pour lire, pas pour voir de loin.

8) Portiez-vous vos lunettes ? Non

9) Y avait-il quelqu'un chez vous, à part votre femme ?

-Non, 3 jours avant, il y avait mon fils et ma belle fille.
Ma femme n'a pas couché dans la même chambre car elle avait du travail à finir et pour ne pas me réveiller elle a couché dans une autre chambre.

10) Votre femme était endormie ou réveillée lorsque vous êtes remonté chez vous ?

-Non, elle était réveillée. Elle m'a entendu descendre, comme des fois je me lève pour aller boire. Elle ne s'est pas inquiétée quoi... quand elle m'a entendu ouvrir elle s'est dit il va prendre l'air quoi. Mais quand je suis remonté quand même, vu que j'avais mis 7 à 8 mn, elle m'a demandé ce qui se passait. Alors je lui ai raconté puis on s'est recouché quoi. Et c'est le lendemain que j'ai téléphoné au maire pour lui demander si quelqu'un d'autre avait vu quelque chose. Alors là, c'est lui qui a averti la gendarmerie.

Depuis, quand même que c'est passé sur les journaux locaux, on a reçu quelques coups de téléphone. Des gens qui rentraient des fêtes de Lavaur ont vu, la même nuit un engin qui éclairait dans le ciel. Ils l'ont signalé après.

11) Avez-vous allumé des lumières ? Y a-t-il eu effet sur l'électricité ?

-Le couloir et la cuisine sûrement. Le chien n'a pas bougé, il n'a pas manifesté, il m'a suivi.

FIN de bande avant fin de conversation .

Hors enregistrement (de mémoire):

Pas de lampe halogène à la maison. Des néons dans une petite dépendance ? (peau de mouton cache devant).

Témoin trouve article de France Dimanche correct, un quotidien du dimanche (Paris Match ?) interdit de publication .

Faisceau : j'ai fait précisé au témoin qu'il n'avait pas vu de faisceau comme celui que l'on pourrait voir dans le brouillard avec torche ou phare le soir. Ce qu'il appelle faisceau c'est la zone éclairée au sol. L'aspect du sol faisait penser à un écran de TV avec les petits points en fin des émissions (présence de rosée?).

Mr Aujoulet semblait penser que c'est lors du passage du SEBRA sur le toit, que des tuiles ont été cassées, sans le certifier.

(Les photos vues à la gendarmerie ne montrent pas de tuiles cassées sur le toit...).

* Nous arrivons chez Mr Aujoulet , faisons les présentations et demandons l'autorisation de photographier et d'enregistrer. Puis nous préparons notre matériel d'enquête . Mr Aujoulet (MRA) nous montre son toit.

MRA : Les gendarmes sont montés, le maire est monté pour aider le CNES. Il y a des tuiles qui ont été cassées. Ils ont pris une cinquantaine pour les analyser.

* Mr Aujoulet nous montre les tuiles qui ont glissé. (photos)

Moi, j'ai pas vu l'engin de ce côté. D'après les gendarmes et le SEPRA, il était posé de ce côté (sud) au milieu entre les 2 petites fenêtres, il y a toutes les tuiles qui ont bougé. Vous voyez, de ce côté là, il y a toutes les tuiles qui sont roses et là au milieu, elles sont pas (marron)... et là, il en manque plus de 50. Les plus foncées ils les ont... A hauteur de la faîtière du milieu, il y a un affaissement de 7 ou 8 cm. Là, vous voyez de ce côté là rien n'a été brûlé, tout est rose là. Celles au milieu, elles sont marron. Mais ils les ont prises et il a plu 4 ou 5 fois depuis quoi. Sur le soir, on le voit mieux au soleil couchant. Il y avait les mousses du milieu (centre de la tuile) , elles étaient noires brûlées et les mousses sur les bords étaient vertes à droite et à gauche.

La maison a été refaite il y a à peine 4 ans, le toit était neuf. voyez cet affaissement, je vous montrerai dedans les chevrons, ils sont neufs : ils font le creux.

* Nous prenons des photos (maison, toit, paysage alentour)

Arrivée d'un agent EDF. Mr Aujoulet reraconte l'état du toit (rien de neuf)

MRA Je l'ai vu bizarrement, je couchais de l'autre côté, je regardais de l'autre côté, fenêtre ouverte. Je me retourne et en me retournant là, je vois le pré en bas éclairé mais pire que maintenant. Le soleil à côté, c'était rien. Je me suis mis à la fenêtre. Je me suis demandé ce que c'était, j'ai mis ma robe de chambre et je suis descendu. Je sors ici, tout noir. Je fais le tour de la maison et de l'autre côté, je vois du toit un faisceau lumineux, celui que j'avais vu depuis la chambre, bien sûr. Mais à moitié chemin, je ne voyais pas l'engin parce qu'il était du côté sud. Et je pensais pas...je vous dirai après. Et quand j'étais en bas j'ai regardé le pré éclairé là. Comme je suis pas trop croyant, j'ai cru que c'était une apparition et si c'était la vierge, je la verrais. Et j'ai rien vu. Et puis je me retourne vers la maison, je vois l'engin sur le toit.

EMT : C'était gros ?

MRA : Oh oui, c'était gros. 3/4m sur autant de hauteur.

EDF : Comme la voiture quoi ?

MRA : Comme la voiture, la largeur et plus haut. Et plein de phares carrés qui éclairaient le bas.

EDF : Et rien côté sud ?

MRA : Non rien, c'était obscur, j'ai rien vu. Je l'aurais vu. Même quand c'est reparti. Rien. Je me suis retourné 5 sec après ça s'est éteint et terminé. C'était fini.

Et j'ai jamais pensé que c'était sur le toit. Quand j'ai téléphoné au maire le lendemain, il m'a dit il faut aller à la gendarmerie. Je lui ai dit si ils veulent venir, ils vont venir.

Et le lendemain, il leur a signalé, ils sont venus. J'étais pas là. C'est eux qui ont constaté que le toit avait bougé. Ils ont fait le tour et ils se sont rendu compte que l'engin s'était posé de ce côté. Ils m'ont convoqué le lendemain j'ai été faire ma déclaration.

Et le CNES est arrivé le mardi avec hélicoptère et tout. Ils ont tout photographié (...)

EMT Au niveau électricité, vous avez eu des problèmes ?

EDF Je suis pas là pour ça. Quand on allume 2 radiateurs le disjoncteur y se déclenche. Y peuvent en allumer un mais pas les deux.

EMT Quel voltage y a-t-il sur cette ligne là (pylone visible plus loin au sud) ?

EDF La ligne là-bas, c'est du 20000v (...)

*Petite digression sur l'avis et la discrétion de Mr Velasco sur les ovnis en général.

MRA Avant que je voie ce truc là, j'y croyais pas. Enfin, ça me touchais pas de près. D'après ce qu'on m'a dit, c'est extra-terrestre.

*EMT remarque un cable électrique gainé de plastique, enroulé autour de la cheminée. MRA confirme la présence du câble sur le toit avant l'observation. Le cable est intact, non fondu.

GMH Il y a longtemps que vous êtes propriétaire ?

MRA J'y suis depuis mai, mais officiellement depuis juillet.

Les chevrons, ils sont pliés soit par le poids ou par une pression de gaz d'après Mr Velasco. Il ne pense pas qu'il s'est posé. Il pense que c'est une pression de gaz, qui, au démarrage a fait tout bouger et qu'il est resté à 20 cm du toit.

GMH : Avez vous eu des perturbations TV après ?

MRA : Non aucun problème.

Il y a des gens qui ont vu un engin éclairé dans le ciel, les gendarmes ils ont eu une cinquantaine de coups de téléphone au moins, mais après que ce soit passé dans les journaux, 15 jours à 1 mois après. C'était les fêtes de Lavaur, il se déplace un monde incroyable.

Il y a eu un gars, un astronome qui est venu. Il fait de l'astronomie lui, sa femme et son beau-père (professionnel). D'après lui, l'appareil qui est venu ici, c'est pour rechercher une pièce perdue qui a été trouvée. Mais ils ne veulent pas dire qu'ils l'ont trouvé.

GMH : Quel est le nom de cet astronome ?

MRA : Mr Claria, directeur des Ets Escoubal(?) à Toulouse, grossiste épicerie sur le sud-ouest.

*Impossible de retrouver ce Mr parmi les moultes Claria de Toulouse.

MRA J'ai su qu'ils ont trouvé dans les blés une pièce en métal de 3m de long très légère. Le gars, il l'a planqué. C'est à 300m d'ici. C'était en juin, début juillet. Mr Velasco ne le sait pas ça.

GMH : D'autres gens, à part les journalistes vous ont contacté ?

MRA : Oui, un gars qui avait un message à me donner. Il est venu quand les gars de France Dimanche faisaient les photos. Il m'amène un livre (Raël) des gars complètement "siphonnés".

*gags sur la correspondance des "félés de chez Lustucru" de la région.

MRA Aucun enquêteur ne s'est déplacé mais certains ont téléphoné : un gars de la Creuse (enquêteur LDLN) m'a dit qu'il y avait le même cas à Martre-Tolosanne (sic!)

Ce qu'il y a de bizarre c'est qu'en descendant, je l'ai pas vu l'appareil. Je l'ai pas vu du fait de cette pente. Vous allez voir. Quand je suis arrivé ici, j'ai vu le faisceau (bien droit, fixe) avec le carré dans le fond. Même ici, on le voit pas. Mr Velasco, y comprenait pas que d'ici, on le voyait pas l'engin. C'est en bas, le petit noyer vous voyez, la moitié du pré était éclairée. Comme j'étais au coin, j'avais rien vu. Je voyais le faisceau, c'était incroyable.

GMH : En l'air ?

MRA : Oui, oui, c'était vraiment incroyable. Voyez ça arrivait là où est l'ombre. Ça n'arrivait pas au grillage latéral (1 ou 2m env.). Ça faisait un carré. Les gendarmes m'ont dit pourquoi vous n'êtes pas passé dans le faisceau. Je lui ai dit, vous y seriez passé vous dans le faisceau ? Ils m'ont dit vous auriez pu y mettre le bras...

*MRA indique qu'il était à côté de la zone éclairée et où (photo).

Il partait de la largeur de l'appareil à ici la largeur du pré quoi. Quand j'étais là, j'ai pensé à l'apparition, je voyais rien.

Au bout de 10/15 sec, je me suis retourné. J'ai vu l'engin sur le toit et alors là comme une bouteille à gaz, 3/4m large autant de haut, des phares carrés. C'était pas d'un blanc blanc.

Je suis daltonien. C'est pas facile de le dire. Quand même je le voyais presque blanc, un peu orangé. Une lumière incroyable, ça alors, je peux dire que je n'ai jamais vu une clarté aussi forte. Moi qui suis pas trop croyant dans ces trucs là, j'ai dit quand même, tu l'as vu maintenant.

EDF : Et après, il n'a éclairé que ça ?

MRA : Oui, il est reparti quand je me suis retourné. C'est resté 4/5 sec. S'il était parti avec la lumière, je l'aurais vu. Donc il a éteint et il a du démarré. Ma femme qui couche dans la chambre au dessous, elle n'a rien entendu.

GMH : Elle couche dans la chambre avec les volets fermés ?

MRA : De l'autre côté. Moi je couche à celle qui est ouverte, vous voyez. C'était un peu plus ouvert après, j'ai ouvert complètement. Si j'avais pas eu les contrevents ouverts, je le voyais pas. Et après je pouvais me demander quand il a fait orage pourquoi j'avais une gouttière.

GMH : Ca n'éclairait pas les petits arbres qui sont là-bas ? (fond du pré)

MRA : Je pense que ça arrivait pas tout à fait au grillage (fond). Ces deux petits arbres là étaient éclairés. Ça fait 22m de largeur (du pré), ça faisait un carré de 20m env.

GMH : Vous ne vous souvenez pas si les arbres de la cour étaient éclairés ou pas par le faisceau ?

MRA : Si vous vous baissez tient on va le voir. (MRA se baisse pour vérifier). Non, c'est pas obligé, non. (question répétée) Venez voir, il ne le touche pas les arbres. Le faîtage est plus haut que les arbres. Le faisceau descendait bien de l'engin jusqu'à la largeur que je vous dis quoi.

GMH : C'était donc près de la cheminée de droite (vue du sud) ?

MRA : Non, en plein milieu

GMH : Le pan du toit était éclairé ou sombre ?

MRA : Ah là, je peux pas vous dire ! Il devait être éclairé puisque le faisceau descendait, oui, il devait être éclairé. Voyez la pente du toit. Donc, elle descend plus vite bien sûr que...ici enfin...Le haut du toit devait être éclairé lui, pas le bas peut-être, mais le haut devait l'être.

*MRA vient de prendre conscience d'un problème physique: Le toit a une pente supérieure à celle du faisceau théorique. Ce qui remet le faisceau et ses dires en cause. D'où ses hésitations.

GMH : Vous pensez que l'objet était complètement au dessus du toit ou masqué en partie ?

MRA : Je pense que je ne voyais que la moitié de l'appareil. Je vais vous faire voir sur leur...parce que le CNES m'a laissé un livre quand ils sont partis. Je l'ai regardé 3 jours après, il a exactement le même appareil que j'ai vu sur le toit. Donc c'est qu'il y a pas que moi qui ai donné la forme. Voyez, en étant ici, je pensais pas qu'il était sur le toit moi, je pensais qu'il était plus loin, en l'air. On n'a jamais entendu dire qu'un engin comme ça s'était posé sur un toit.

EDF : Le rayon, y bougeait pas, il était fixe ?

MRA : Ah non, rien, ça ne bougeait pas, ça ne tremblait pas, rien. Maintenant, peut-être quand ils m'ont vu, ils ont arrêté la recherche, ils avaient peut-être déjà regardé en haut. Du fait moi que je l'ai vu, ils étaient déjà dessus. Je suis descendu, j'ai mis ma robe de chambre parce qu'il faisait pas chaud, j'ai ouvert et tout hein...

EDF : Bon d'accord, j'ai compris ! Il a pu éclairer plus haut, plus loin. J'ai compris, j'ai vu...

GMH : Et la lumière, par terre ... (coupé)

MRA : Y'avait pas de lumière ! Il était au dessus, c'est moi quand je me suis retourné que j'ai vu le faisceau quoi.

Le chien m'a suivi et il m'a rien dit alors tout le monde me dit c'est pas...c'est étonnant que le chien n'ait pas manifesté, qu'il ait pas aboyé ou eu les poils hérissés un truc comme ça.

GMH La chaîne qui barre l'entrée du pré, elle était là la nuit? Vous l'avez enjambée ?

MRA Oui, sans doute. Je ne me rappelle pas. Oh, j'ai du l'enjamber oui.

GMH Le pré, il a été modifié depuis ?

MRA Il a été coupé une ou deux fois depuis. L'herbe n'a rien eu, absolument rien. Ils ont regardé, absolument rien. Ce n'était qu'un faisceau lumineux.

ENT&GMH La luzerne était plus haute ou plus basse lors de l'observation?

MRA Elle était plus haute ,15/20cm. Depuis septembre elle a été coupée 2/3 fois, je crois.

GMH : C'était ce chien là ?

MRA : Oui, vous voyez, il aboie. (A notre arrivée et à celle de l'EDF). A ce qu'il paraît, l'instinct des bêtes, il aurait dû se manifester. Allez savoir pourquoi ?

*Retour à la maison de MRA et chargement des appareils photos. MRA pose des questions sur nous et les ovnis.

MRA nous montre la plaquette du GEPAN et l'engin qu'il a cru reconnaître sur la première page. Il s'agit en fait d'un satellite avec les panneaux solaires déployés...Nous faisons ceux qui n'ont rien remarqué pour ne pas influencer le témoin.

MRA : Alors j'ai pas vu moi les supports (panneaux solaires). Mais voilà exactement ce que j'ai décrit. Une bouteille de gaz ,c'est bien une bouteille de gaz. Voyez les carreaux ,j'ai vu que le haut parce que peut être en bas il n'y en avait pas . Moi j'ai vu des carreaux ...enfin des carreaux...des phares. Il devait y avoir que ça qui dépassait (1/2 sup.) mais c'est exactement ce que j'ai vu .

Je le lui ai dit quand il est venu à Mr Vélasco. Il ne m'a pas dit oui ,il ne m'a pas dit non, il...

*MRA nous montre les coupures de journaux qu'il a conservées:

TARN INFO du 15 au 21 septembre 1989 N°494 avec son dessin ,LA DEPECHE DU TARN Me13/09/89 ,LE PARISIEN Je14/09/89 et le récépissé de déposition à la gendarmerie dont voici le contenu

Pièce N°500 du 15/09/89
Gendarmerie Nationale Midi-Pyrénées
Compagnie de Mazamet
Brigade de Puylaurens
45 route de

Récépissé de déclaration

Je soussigné grade: Vabre Eric ,gendarme , atteste avoir reçu le 09 septembre 1989 de Mr Aujoulet François ,lieu dit Génibres, commune de Bertre, une déclaration relative à l'observation d'un ovni au dessus de sa maison. Cet objet a créé une dégradation de la toiture côté sud.

Cette déclaration a été enregistrée par le P.V n°599 du 09/09/89 qui a été transmis à Mr le procureur de la République et autres destinataires concernés.

Déclarant avoir été informé de l'article N°161 du code pénal punissant quiconque aura fait sciemment usage d'une attestation ou d'un certificat concernant des faits matériellement inexacts.

Le 15/09/89 à Puylaurens

GMH: Vous trouvez que le montage de France Dimanche est ressemblant?

MRA: Ça ressemble oui. L'éclairage partait bien de l'engin, bien comme ça, en triangle quoi.

GMH: C'était bien lumineux sur les côtés comme ça ou c'était vraiment devant (comme un faisceau en perspective)?

MRA: C'est bien le faisceau qui s'élargissait.

* Ceci est surprenant : MRA étant placé de côté par rapport au faisceau, si faisceau visible il y avait, ne pouvait pas voir le faisceau déborder des deux côtés. Pour ce faire il eut fallu qu'il fût à l'intérieur de la zone éclairée... Autre exemple de reconstruction.

*EDF: Questions sur nos origines et le climat de nos contrées septentrionales (Vosges=Petite Sibérie)

MRA: Il y a un lycée à Laval qui veut que j'aie fait une conférence le 10 novembre. Ça m'embête, je veux bien leur raconter ce que j'ai vu, m'enfin...

*EDF: Discussion sur notre matériel photo. Rafraîchissements servis par MRA.

MRA: Moi je vais pas cacher un truc que j'ai vu. Y'en a qui disent : j'ai vu des trucs, je l'ai pas signalé. Il y a une personne, que j'ai lue hier, elle a vu un engin pendant quelques minutes, de plus de 1mètre de diamètre, sans se poser. (allusion à un article de la DEPECHE sur La Serre de Cazaux 31, voir en annexe)

GMH lit l'article du PARISIEN Je14/09/89 intitulé : "La soupe au choux"

*MRA nous présente ses courriers de farfelus dont celui de Mme (X), 88ans, de St Sulpice la pointe 81370 (tel: . . .), vénusienne dans l'âme!

Parlons ensuite de Raël, de son adepte ayant pris rendez-vous avec lui pour lui apporter un message et du livre donné à MRA.

Il faut avouer que l'un de ses correspondants manipule la prose hermétiste et alchimico-chimique d'une manière pas banale. Du vrai délire!

MRA: Vous avez le certificat des gendarmes. Ils n'auraient pas fait un certificat s'il n'y avait pas eu un engin qu'avait détérioré le toit quoi. (Ce certificat atteste seulement d'une déclaration du témoin...)

Vous le voyez maintenant qu'il est remanié quand on s'en est aperçu toutes les tuiles elles étaient vraiment pas droites. Il n'y avait pas un canal droit, c'était vraiment tout tordu. Elles étaient cassées, c'était vraiment ... Justement, il a plu huit jours après, le dimanche après. J'ai été obligé de mettre tout ce que j'avais...

Je vais vous faire voir si j'arrive à retrouver les photos.

Y avait Paris Match qu'était venu. Le gars, il exagérait. Avec Mr Vélasco, ils se sont attrapés sérieusement.

Où je les ai mis les photos?

EMT: Il n'avait pas plu depuis combien de temps ?

MRA: Quand ils sont venus là, il avait déjà fait deux orages avant que l'appareil se pose et j'avais pas eu de gouttière. Et là alors, huit jours après l'observation, il a plu le dimanche après. Alors quand je suis monté, j'avais des gouttières partout. J'ai mis des bassines et un bateau gonflable.

Où je les ai mis ces photos?

J'avais tout rassemblé pour récupérer l'eau. J'ai téléphoné au maire pour qu'il vienne se rendre compte.

Mr Canet qu'était un haut fonctionnaire de la police, alors justement dans le coin, ils pensent que c'est pour lui que l'engin est venu.

Si ils veulent le trouver, ils savent où il habite. Il n'habite pas ici, c'était sa résidence secondaire.

Alors Mr le maire a constaté les dégâts et le lendemain je suis allé sur le toit avec un ami et on a tout rebougé quoi.

* Que de manipulation de tuiles avant que Mr Vélasco ne vienne reprendre les 7 tuiles sur le toit... et avant que Mr Aujoulet ne nous montre les tuiles dépassant du toit par glissement ...

GMH: Les premiers à être montés sur le toit, c'est qui?

MRA: Le premier c'est un gendarme. J'ai été faire ma déposition le vendredi. Ils sont venus le jeudi, j'étais pas là. Ils m'ont laissé une convocation. Le lendemain, j'y suis allé et j'ai fait ma déposition. C'est là qu'ils m'ont dit: "Vous avez regardé autour de chez vous? Oui. Et vous n'avez rien remarqué? Non. L'engin, il s'est posé sur votre toit. Alors que moi, d'en bas, je le croyais plus loin.

* Et voilà comment l'ovni va dans la tête du témoin devenir très consistant et très localisé... sur le toit. Son esprit se défendant parfois de n'être pour rien dans cette reconstruction là.

Et alors en effet, quand je suis rentré le matin, j'ai vu que le toit était dégradé. Ils sont venus dans l'après-midi et ils sont montés sur le toit. C'est sûrement le SEPRA qui a du leur demander de ramasser de la mousse brûlée et ils ont ramassé la mousse. Ils ont téléphoné au SEPRA et deux jours après le SEPRA était là.

GMH: L'observation a eu lieu à 4H30. Vous avez téléphoné au maire le matin?

MRA: Je lui ai expliqué ce que j'avais vu quoi. Il me dit il faut aller aux gendarmes. Je revenais de Puylaurens, je n'allais pas y retourner.

Et puis dans la semaine, j'étais pas là.

* On notera que MRA est très souvent absent de son domicile. Le couple est très mobile. Une éventuelle dégradation du toit par des coups de vents ,de la grêle ou un orage en leur absence est donc chose possible.

-Les gendarmes sont venus le jeudi après midi et c'est là qu'ils ont fait le tour de la maison et ils l'ont vu. Ils m'ont laissé un papier à la fenêtre pour la déposition le lendemain. Vendredi je fais ma déposition ,ils reviennent l'après midi et sont montés sur le toit. Le SEPRA est arrivé le mardi.

EMT: Combien de gendarmes sont allés sur le toit?

MRA: Un seul.

EMT: Et avec le SEPRA?

MRA: Trois

GMH: Ils ont pris la mousse le premier jour qu'ils sont montés sur le toit?

MRA : Oui, le gendarme.

GMH: Donc il avait déjà contacté le SEPRA?

MRA: Oui,ils avaient constatés que la mousse était brûlée,noire et sur les bords elle était verte. Il leur a signalé qu'elles ont bougé. Quand ils ont vu qu'il y avait un cas matériel ,ils sont venus.

GMH: Le SEPRA est venu mardi après-midi?

MRA: Oui, ils sont venus mardi avec l'hélico et toute la journée il a pris des photos.

GMH: Ils sont venus le matin en voiture ou en hélico?

MRA: En voiture et l'hélico après. Il a eu du mal à décoller de Villefranche du Lauragais. Sur la zone ,il y avait du brouillard. L'hélicoptère est arrivé que vers 11heures. Ils ont été obligé d'attendre . De 11heures à 19heures ,ils n'ont pas arrêté. Ils sont revenus le lendemain et Mr Vélasco est revenu 15jours -3semaines après rechercher des tuiles.

GMH: Et les tuiles ,ils les ont emmenées quand?

MRA: Le premier jour ,Mr Vélasco en a repris sept après au même endroit. Vous voulez monter voir ou on continue?

*Pourquoi ce prélèvement tardif? Pas d'échantillon témoin? Erreur de procédure ? Encore un remaniement du toit...

EMT&GMH: On continue un peu?

MRA : Vous voulez que je commence quand j'ai vu le...

GMH&EMT: Vous racontez chronologiquement à partir du moment où vous ne voyez encore rien ,en revivant la scène point par point.

MRA: J'étais entrain de dormir et je me retourne côté nord avec les fenêtres ouvertes. C'est là que je vois un grand faisceau lumineux

* Chose difficilement concevable sauf si le faisceau était très très fin. Ceci semble confirmer le fait que "faisceau" soit synonyme de "lueur" pour MRA. Et non pas d'un canal visible de lumière comme dans le dictionnaire. Simple erreur de vocabulaire ou alors une autre reconstruction donnant plus de poids?

EMT: Volets ouverts ou fenêtre et volets ouverts?

MRA: Les deux entrebaillés et j'ai vu un faisceau lumineux qui éclairait.

Je me suis levé et j'ai ouvert les contrevents en grand et j'ai vu le pré à moitié éclairé, 20m sur 20m environ.

C'est là que je suis descendu, j'ai ouvert ma porte et sur le côté sud, il n'y avait pas de lumière. Il m'a fallu faire le contour de la maison et descendre le chemin pour voir le faisceau. Et quand j'ai été en bas, dans le pré, j'étais entrain de regarder le... le faisceau lumineux par terre. Je me demandais ce que c'était que ce faisceau.

* Ces propos tendent à confirmer le sens du mot faisceau qui ici représente la zone lumineuse au sol...

Et c'est au bout de 10-15 secondes que je me suis retourné vers la maison. C'est à ce moment là que, exactement au milieu de la maison, un engin comme une bouteille de gaz, mais au moins 3 mètres de large sur autant de hauteur, avec des carreaux carrés. Des carreaux... enfin des carreaux... des... phares carrés qui éclairaient le pré.

* Cette hésitation est peut-être anodine mais je pense que les lapsus langue sont souvent révélateurs... L'inconscient à meilleure mémoire que le conscient.

Et c'est resté 4-5 secondes éclairé. Tout d'un coup plus de lumière et je n'ai rien absolument rien entendu.

Je suis remonté vers la maison et quand je suis remonté, ma femme m'a demandé ce que... j'étais venu faire quoi. Elle avait pas compris. Et c'est là que je lui ai dit ce que j'avais vu.

J'ai pensé à appeler le maire surtout au cas où un voisin, quelqu'un la voit quoi. Moi je suis sorti mais il y aurait pu y avoir quelqu'un. Vous savez à la campagne, ils travaillent la nuit. Huit jours après, ils labouraient. C'est pour ça que j'ai appelé le maire. Et c'est lui qui a appelé les gendarmes.

GMH: Et la zone en bas du pré, lorsque vous y étiez, est-ce qu'elle vous semblait la même qu'à la fenêtre ou pas?

MRA: ah... euh... oui, parce que j'ai regardé par la fenêtre, j'ai vu le petit noyer qui est au milieu. Je le voyais éclairé et quand j'étais en bas, c'était exactement pareil. A mon avis du temps que je suis descendu, le faisceau n'a pas bougé. Ils n'ont pas changé de position.

Maintenant qu'ils aient essayé, avant que je descende, qu'ils aient essayé de regarder ailleurs, ça c'est possible ça. Regardé plus, plus loin, mais ça j'ai pas vu ça. Uniquement le bas du pré éclairé...

EMT: Vous êtes dans votre lit, vous faites face à la fenêtre et vous avez eu l'impression de quel type de lumière?

MRA: Ça faisait l'impression quand la lune éclaire. Je savais que c'était pas la lune. C'était la lune nouvelle. Il n'y avait pas de lune.

Ils seraient venus un jour de pleine lune, peut-être j'aurais pas bougé. J'ai dit qu'est-ce que c'est ce faisceau lumineux quoi. Il fallait voir, le soleil est pâle à côté de cette lumière. Vraiment incroyable...

* La clarté de la pleine lune vu de dedans et celle du soleil vu de dehors... Surenchère de "pêcheur"? Phrase stéréotypée? Ou donnée cohérente avec un réel faisceau visible et de forte puissance?

GMH: Cà vous semblait être plusieurs phares côte à côte?

MRA: Oui, après, quand je me suis retourné, oui. C'était des phares côte à côte, oui. Cà faisait exactement comme la porte vitrée là. Voyez les carreaux de la porte vitrée là, plus petit et carré. Ils étaient pas aussi grands, j'étais quand même à près de 100 mètres de l'appareil, mais ça faisait exactement comme la porte fenêtre là.

* J'ai tendance à penser que la solution est là. Mais rien n'est évident.

GMH: Vous n'avez pas ressenti quelque chose de particulier?

MRA: Non, non, rien ressenti. Pas de chaleur, pas une odeur, rien.

EMT: Avez-vous un radio réveil?

MRA: Ma femme oui.

EMT: Il est resté à l'heure?

MRA: Je vais lui demander. Non, le radio réveil, il est à Toulouse. Mais rien ne s'est arrêté, ni horloge ni réveil à pile.

GMH: Et vous, Madame, vous dormiez quand c'est arrivé?

MME: Oh oui! Moi, je n'ai rien entendu! Le chien n'a même pas aboyé, s'il aboie moi je l'entends.

GMH: Vous vous êtes réveillée à quel moment?

MME: C'est mon mari qui m'a réveillée quand il est descendu.

MRA: Elle croyait que je descendais pour prendre un verre d'eau.

GMH: Il vous a réveillé en faisant du bruit ou volontairement?

MME: Non, non, c'est à dire, il y a une porte qui communique pour aller aux chambres. C'est en l'ouvrant qu'il m'a réveillée. Je l'ai entendu ouvrir, en bas, il y a pas mal de verrous. Je réalisais pas l'heure qu'il était. Je réalisais pas, je m'étais couchée assez tard. Et ce n'est que lorsqu'il est remonté...

MRA: Comme elle avait du travail, c'était la semaine où on avait baptisé la petite, elle avait du repassage. Comme je dors mal, je lui ai dit: je crois qu'il vaut mieux que tu couches dans l'autre chambre. Je crois que c'est la seule fois qu'on ne dormait pas ensemble.

MME: Oui, parce qu'il y avait les enfants ici tout le mois d'août, jusqu'au 31. Ils auraient pu le voir. C'est la fatalité.

GMH: Vous ne vous êtes pas levée du tout?

MME: Ah, non, non. Il est monté, il m'a dit: J'ai vu quelque chose de bizarre.

MRA: De bizarre! Je t'ai dit ce que j'ai vu.

EMT: Quand vous avez entendu le bruit de votre mari, comment avez vous réagi?

MME: Il a l'habitude souvent de se lever, c'est pas grave.

GMH: Vous ne vous êtes pas levée, vous n'avez pas allumé?

MME: Ah, non, non, je me suis tournée de l'autre côté et j'ai continué à dormir.

GMH: Quand votre mari est rentré, dans quel état était-il? (rires) Il vous a parlé normalement? Il était dans un état particulier?

MME: Non, non, ah, non pas du tout. Même le lendemain matin, il me dit viens voir si l'herbe n'est pas brûlée parce que moi je ne vois rien.

MRA: On n'a pas regardé le toit .Si les gendarmes ne l'avaient pas dit que l'engin était avec le toit ,je l'aurais pas regardé moi.

GMH: Vous n'avez jamais eu l'occasion de le regarder?

MRA: J'ai jamais regardé .Dans mon idée ,il était plus loin. Il s'était pas posé là. J'avais jamais entendu...

* Il est vrai qu'un "Ovni sur un toit brûlé" ça ne vient pas aussi vite à l'esprit qu'"Une chatte sur un toit brûlant". Faut être gendarme zélé pour penser à ça...

MME: Mais non, même le soir même... (coupée par MrA) Là, un ami qui nous entretient un petit peu (le pré) est venu. Et il a dit ,Mr,descendez avec ma femme. Allez regarder si l'herbe n'est pas cramée. Non ,non ,il a dit, Mr Aujoulet tout est normal.

MRA: Ce n'est que quand les gendarmes ont dit que mon toit avait souffert que je me suis rendu compte. Parce que ,franchement, pour moi il était plus loin. Depuis en bas ,avec la pente du pré ,ç'aurait été plat ,je l'aurais vu.

MME: Cà ils l'ont bien situé,la pente et tout. Cà,ils l'ont dit (SEPRA).

* Et si les scientifiques l'ont dit...ça doit être ça.

MRA: Mr Vélasco, tu as vu, il est descendu avec moi. Il croyait pas qu'à moitié de la route...Il pensait plutôt qu'on pouvait le voir. Vous avez vu, même à moitié pente ,on ne voit pas le faite du toit. Je lui ai fait faire le chemin avec moi et il s'est rendu compte qu'on ne voyait que quand on était en bas. Alors c'est pour ça ,moi dans mon idée, quand j'ai été en bas ,je me suis retourné et j'ai dit : Il est en l'air ,il est plus loin.

MME: Je crois que c'est ce que tu m'as dit.

MRA: Oui,je t'ai dit :J'ai vu un ovni dans le ciel.

MME: Enfin ,moi je m'étais couchée très tard,peut-être une heure et demi du matin ,je crois.

MRA: Au dessus du toit ,je t'ai dit.

MME: Oui, au dessus du toit. Tu m'as dit: Je ne sais pas si c'était très très loin ou près.

* Le récit originel aurait été plus proche de la réalité vécue et sûrement quelque peu différent du témoignage que nous avons recueilli qui semble s'être structuré au fil des jours.

EMT: Vous n'arriviez pas à situer cette lumière?

MRA: Mais non, d'en bas si j'avais vu le dessus, là je l'aurais vu. Vous avez vu la photo du SEPRA (dessin du satellite), on voit l'engin avec les choses d'atterrissage (panneaux solaires)...enfin bon. S'il était là ,posé, moi je n'ai vu que la moitié de l'appareil ,sûrement que le haut pas le bas . S'il avait été à 1m50 du toit ,là je l'aurais vu entièrement.

GMH: Madame,vous n'avez pas entendu de bruit ou de vibration?

MME: Non,non,rien et pourtant j'ai l'ouïe assez développée. Encore hier matin avec le gars de l'EDF ,j'ai dit :il y a une voiture qui s'arrête.

GMH: Votre fenêtre de chambre était fermée?

MME: Volets oui, fenêtre peut-être pas .

MRA: Pas les fenêtres ,il faisait chaud; il faisait beau. Si j'avais écouté ma femme ,j'aurais toujours eu les volets fermés parce qu'elle rouspétait quand je les laissais ouverts. Moi, j'aime la fraîcheur.

GMH: Vous pensez avoir été réveillé par la lumière?

MRA: Non, je dors mal. Je me réveille 7ou8 fois par nuit... EMT: c'est pas possible! MRA: 4-5-6 fois ,parce que je manque de salive. Je bois (de l'eau).

J'étais couché tourné tête au nord. C'est quand je me suis retourné vers le sud que j'ai vu la lumière, la clarté.

C'aurait été un jour de pleine lune ,j'aurais pas bougé quoi. Je la suis la lune car je suis pêcheur et pour la pêche ,la nouvelle lune c'est le meilleur moment.

*Nous montons au premier étage .MRA nous montre la chambre de sa femme, puis sa chambre et la vue de la fenêtre. De son lit en se redressant un peu, on voit le petit noyer dans l'entrebaillement des volets.

MRA: J'ai du mettre 5minutes avant d'être en bas ,entre la vue de la clarté dans le lit et l'arrivée au pré.

La chambre n'était pas éclairée par la clarté, je n'ai rien vu sur le mur nord de ma chambre.

*Photo vers le pré vu de la tête de lit /lampe de chevet puis debout de la fenêtre.

Fin FACE2

*MRA nous amène dans le grenier aménagé en chambre ,juste sous le toit là où il y a eu des gouttières localisées au coin gauche en entrant

MRA regardez celui-ci. Et ce sont des chevrons .D'habitude on met du bois pour soutenir les tuiles,là ils ont mis du contreplaqué marine qui sert de support. C'est pas de la volige...

GMH Tout le toit est couvert de contreplaqué marine et il y a des lattes.

MRA Oui, pour pas qu'elles glissent .

GMH Vous ne savez pas si le contreplaqué est fendu?

MRA Non, je ne sais pas s'ils l'ont vu.

GMH Des cales ,il n'y en a pas de l'autre côté de la poutre?

MRA Non pas sur celle là. (Poutre courbée)

*EMT monte à la lucarne et regarde le toit

MRA->EMT Toutes les tuiles marrons ,ils les ont prises.

EMT Il y en avait combien de cassées?

MRA Oh ,alors là ,je peux pas vous dire. Une centaine minimum quoi. Le toit y serait descendu autrement quoi.

On voit le fléchissement là (montrant la poutre courbée sans cale)

*A noter la tendance qu'à MRA d'amplifier les choses et les chiffres.

GMH On voit une bosse et à 3/4 mètres un creux sur cette poutre.

*EMT prend des photos rasantes du toit.

MRA Vous vous rendez compte ,s'il s'était posé sur un autre toit qu'était pas solide les dégâts qu'il allait faire. Voyez pas des chevrons neufs...

EMT Avez vous des tuiles brunes sur ce toit dont vous êtes certain qu'elles sont restées en place?

MRA J'en ai en bas ,je vais vous faire voir. Ici ça a été tellement remanié que... En bas ,il y en a au moins une cinquantaine de cassées .Il doit y en avoir.. Et eux ,ils ont pris en général presque toutes celles qui étaient marrons. Ils les ont choisies.

GMH Il y avait beaucoup de mousse sur les tuiles?

MRA Il y en avait surtout dans le canal. Là ,elles étaient grosses comme le poing. Celles qui étaient à l'endroit de l'engin ,elles étaient noires ,les autres elles étaient vertes.

*EMT constate que sur les nouvelles tuiles ,il y a aussi de la mousse noire et sèche .

GMH Les gendarmes sont allés voir ailleurs de l'autre côté du toit?

MRA Oui, le gendarme le premier ,il est monté pour prélever la mousse. C'est après le rapport des gendarmes que le SEPRA s'est déplacé pour venir avec un hélicoptère 48h. Ils avaient déjà compris qu'il y avait quelquechose.

Les journalistes ont demandé une conférence de presse avant qu'ils aient commencé. Il (J.Vélasco) leur a dit qu'il y avait un fait matériel quoi.

*EMT note que la pièce fait 6m de long environ

GMH Il y a un décalage de 4 ou 5cm (sur les chevrons).

MRA Si c'est le même appareil que sur le livre (Plaquette GEPAN), il se peut qu'un support ait pesé plus là qu'ailleurs.

*Nous décidons de prendre des photos extérieures du toit, le soleil étant bas.

GMH Le SEPRA a fait des mesures sur la charpente?

MRA Ils se sont occupés des tuiles.

*L'état de la charpente n'a vraisemblablement pas été lié avec l'ovni par le SEPRA. La courbure de la poutre et des chevrons relève plutôt du travail du bois. Pour courber une poutre ainsi un engin aurait forcément défoncé complètement le toit!

Nous descendons au rez de chaussée

MRA Je pense qu'il y a un support qui a porté plus pour que les chevrons y bougent.

*MRA prend son dessin et la plaquette du GEPAN en première page. Il nous montre le satellite avec les panneaux solaires déployés et commente.

MRA Voyez ça fait bien ...le...comme l'appareil (satellite de la plaquette GEPAN).

Moi j'ai mis tout de phares partout parce que j'ai vu tout des phares partout, même au dessus, pareil.

GMH Les phares étaient arrondis ou carrés?

MRA A cent mètres, c'est resté 4/5 sec allumé sinon j'aurais pu le détailler d'avantage. Quand vous vous tournez et que vous voyez un truc comme ça, ça vous surprend.

Je l'ai photographié dans ma tête pour le mieux quoi.

Et je vois que je ne me suis pas tellement trompé car le leur ... Il n'y a pas une grosse différence de forme quoi. Et c'est bien quelqu'un qui leur a décrit ... euh... la forme de l'engin.

Les choses que l'on voit, le gars les a vu rectangulaires. Moi, je les ai vu carrées. Vous savez...

*MRA est convaincu que ce satellite est un ovni vu par un autre témoin. Ses connaissances en astronautique sont visiblement faibles, ce qui nous surprend pour un toulousain. Il ne connaît pas le CNES.

MRA Est-ce que ceci je les voyais, j'en sais rien. Ces carreaux je les ai pas vu. (parlant des panneaux et des cellules solaires)

Personnellement, je peux pas dire qu'au dessus ... J'ai vu des phares toute la façade (de l'ovni).

objet évoqué par
le témoin

Source: Plaqueette GEPAN

Le Centre National d'Etudes Spatiales a pour vocation de promouvoir et d'organiser les recherches et les applications technologiques se rapportant à l'espace circumterrestre.

Depuis 1977, un Groupe d'Etudes (le GEPAN) a été créé au Centre Spatial de Toulouse. Il a pour mission d'examiner les problèmes relatifs aux Phénomènes Aérospatiaux Non-Identifiés.

Phénomènes
Aérospatiaux
Non-Identifiés

GEPAN

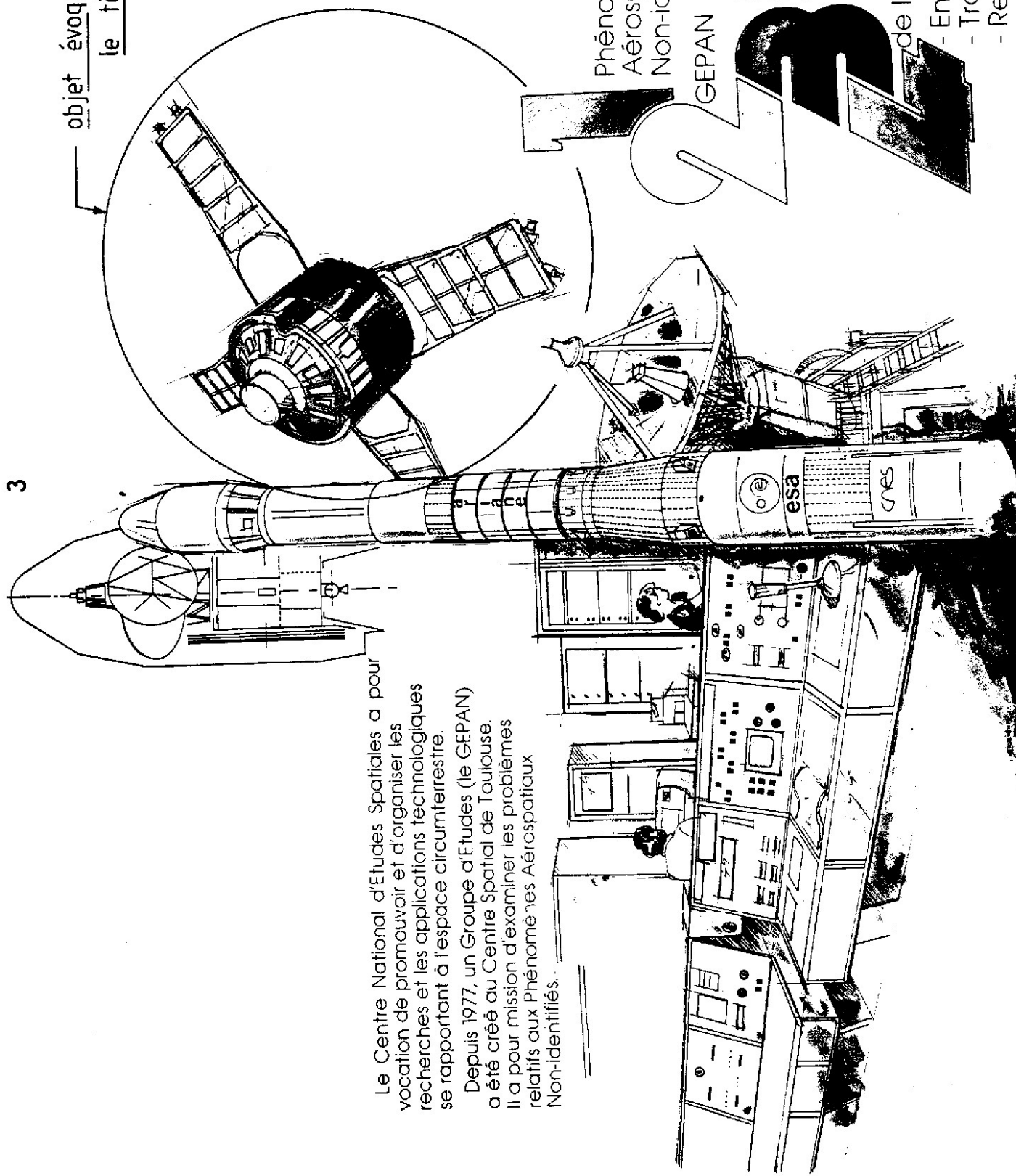
Eléments d'une
méthodologie
de recherche

Applications
de la méthodologie

- Enquêtes

- Traitements statistiques

- Recherches spécifiques



GMH Apparemment ça n'éclairait que dans votre direction?
MRA Ça ne faisait qu'un faisceau dans un sens ..euh.

GMH Vous n'avez pas regardé facilement ou c'était ... pas
MRA Quand je me suis tourné ,j'étais de biais . Comme j'étais^y dans le faisceau ça m'embêtait pas tellement. Quand ils ont éteint le faisceau, j'ai été embêté pour repartir. Mais je ne peux pas dire que ça m'a aveuglé parce que... Mais j'aurais été dans le faisceau alors là j'aurais rien vu. Le faisceau me passait à 1m ou 1.5m.

GMH Vous aviez vos lunettes?

MRA Non, non. Je vois. Je vois très bien. Je mets des lunettes... il me faut des doubles foyers pour lire. Et en plus maintenant qu'il y a l'été je mets des verres teintés. C'est pour le soleil quoi.
Je vois clair dans la journée , la maison là-bas je la vois très bien sans mes lunettes.

* MRA semble fort sensible à la lumière du soleil et voit bien la journée ,mais la nuit c'est encore à démontrer. J'en doute fort.

GMH Vous n'avez pas eu de troubles de la vue après?

MRA Si j'ai eu mal à l'oeil droit pendant une huitaine de jours. C'est la coïncidence ,peut être que c'est...

GMH Vous n'avez pas consulté?

MRA Je vous dirais que je prends des pilules pour ne pas avoir des vaisseaux qui éclatent dans l'oeil. Maintenant c'est ça ,c'est pas ça?

GMH Ça a commencé quand? Le lendemain ,le surlendemain?

MRA Peut-être oui, dans la semaine je me suis aperçu que l'oeil me faisait mal.

GMH Ça a duré longtemps?

MRA Une semaine environ. Je ne me suis pas alarmé. Je sais que j'ai les yeux assez fragiles pour ça quoi... pour ces vaisseaux.

GMH Pas d'autres troubles?

MRA J'ai été fatigué pendant quinze jours mais je crois que c'est le surmenage des événements. les troubles du sommeil je les ai déjà depuis 5 ou 6 ans.

*MRA nous dit que cette année est une année de forte sécheresse. C'est la première fois qu'un ruisseau proche est à sec.
Nous faisons des photos en extérieur puis discutons de la théorie de l'astronome Mr Claria sur la pièce perdue par les E.Ts

GMH Vous l'avez vu cette pièce?

MRA Non , je ne l'ai pas vu .Ils l'on mis dans un grenier. Ça fait 3m de long. c'est une sorte de chevalet métallique très léger vous le portez avec deux doigts. Donc c'est une matière qu'on ne connaissait pas quoi.

Vous avez vu les journaux là en Russie. Il y a un appareil qui s'est posé là. Ils ont laissé 2 blocs d'une pierre qu'on ne connaît pas.

* Photo d'extérieur et allons dans la remise là où MRA a conservé des tuiles du toit, mises en vrac au dessus de sa réserve de tuiles.

EMT A quel moment vous avez commencé à regarder vers la maison ?
MRA (...) Plus j'ai descendu, plus je le voyais... Faites le vous-même, descendez, on ne voit pas le faîte. (visible un peu avant l'entrée du pré, 3m environ)

* Examinons les environs pour chercher un point de vue d'ensemble.

FACE A

* Devant les tuiles, MRA ne retrouve pas celles sensées avoir subi un effet thermique (entreposées dans un carton sous bâche).

GMH Où était la mousse ?

MRA Sur la tuile, et les plus grosses dans le canal de descente.

EMT Je ne comprends pas. Le SEPRA a pris des tuiles, une cinquantaine...

MRA Ils ont pris des tuiles d'ici.

EMT Mais vous, quand vous avez changé les tuiles, après le SEPRA ?

MRA La première fois, ils en ont pris non pas une cinquantaine, mais une vingtaine à peu près. Et la seconde fois, sept, je les ai comptées. La première fois, il y avait du monde, eux trois, les gendarmes. Ils ont du en prendre vingt ou vingt-cinq.

GMH Connaissez-vous les noms des autres personnes du SEPRA ?

MRA Je vous les donnerai, je les ai.

Les tuiles qui étaient vraiment marquées, ils ont du les prendre. Elles étaient marron foncé mais... ça, c'est foncé, mais enfin...

Je ne peux rien vous affirmer. Si vous voulez, vous pouvez en prendre.

* Nous examinons une tuile portant une limite de couleur foncée puis claire. Nous présumons qu'il s'agit d'un phénomène dû à l'exposition prolongée d'une partie de la tuile au soleil. L'autre partie restant couverte par une autre tuile. Cette présomption reste à vérifier auprès d'un couvreur.

MRA nous indique que le vent dominant est le vent d'Autan venant du sud-sud/est.

Nous retournons chez M. Aujoulet qui nous montre la carte de visite du GEPAN/SEPRA et les noms de M. Velasco, de Mme Coulet, secrétaire, et de M. Lanciaux. N° d'appel 61-27-30-73.

Cassette GMH - Ve 27.10.1989 matin - 2ème entretien à Bertre

EMT : Est-ce que votre chambre était éclairée ou pas ?

MRA : Je vous dis je ne me rappelle pas comme je me suis levé dans la chambre c'était clair ; vu la clarté, je me rappelle pas si j'ai allumé la chambre. Après les pièces là, après oui, j'ai ouvert ... j'ai allumé la salle de bains puis dans l'entrée là puis après je suis allé à l'escalier. Mais la chambre, c'est un détail que je ne me rappelle pas.

EMT : Lorsque vous avez fini de regarder cette lueur, qu'est-ce que vous avez fait ? Vous avez laissé la fenêtre ouverte comme elle était ou vous l'avez refermée ?

MRA : Oui sûrement, je l'ai pas fermée non.

EMT : Le passage au niveau salle de bains, vous allumez, il y a une porte entre les deux ?

MRA : Pareil, oui. Il a fait une chaleur quand le SEPRA sont venus...

GMH : Il n'y avait pas de vent, particulièrement fort ?

MRA : Non.

EMT : Est-ce qu'il y avait une petite brume ou un brouillard lors de votre sortie ?

MRA : Non, rien. Il ne pouvait pas y avoir de brume. il a fait une sécheresse pendant 7 ou 8 mois alors.

GMH : Avez-vous pris une lampe de poche pour sortir ?

MRA : Non je suis sorti rapidement quand j'ai vu ça. Ça m'a intrigué ce truc là. Les gens me disent ç'aurait été des braconniers (...) J'ai pas pensé à ça. J'ai vu ce truc là qui était assez clair. C'était plus clair que ça, bien plus clair que le soleil qu'on voit maintenant. Alors c'est vraiment ..Ca vous frappe un truc comme ça.

GMH : Est-ce que vous avez déjà vu des projecteurs sur un stade de foot ?

MRA : Oui, alors justement j'ai vu il y a pas très longtemps vers Toulouse, c'était la semaine dernière à l'Entach. Il est très fort. C'était la nuit et il y avait un stade éclairé.

(Passage d'un avion à réaction assez bas ??) C'est un avion, y passent tous ici depuis quelques jours.

Oui alors, dans ce petit stade, j'ai vu un projecteur blanc. Oui là, ça éclaire là. Ça je reconnais que c'était presque aussi fort que l'engin.

GMH : C'est quelque chose qui correspond assez ?

MRA : Moi je ne vais qu'aux courses de chevaux. Les projecteurs de chevaux...c'est pas aveuglant comme les stades.

GMH : Les projecteurs de stade c'est plein de projecteurs l'un à côté de l'autre.

MRA : J'ai été surpris, ils étaient très rassemblés, ceux que j'ai vu l'autre jour.

GMH : Ca fait toute une surface avec plein de projecteurs côte à côte ; très blancs.

MRA : C'est ça oui. Alors je lui ai dit au voisin : ça ressemble un peu à ce que j'ai vu, à l'engin lumineux. C'est samedi dernier.

EMT : Vous avez parlé d'appel de témoins. Etait-ce chez vous ou à la gendarmerie?

MRA : Non, à la gendarmerie.

EMT : Personne ne vous a téléphoné ?

MRA : Non, ils n'ont pas mon numéro de téléphone. Je ne suis pas sur l'annuaire. J'ai le téléphone que depuis le mois de juillet.

EMT : Ce sont les gendarmes qui ont reçu ces témoignages là ?

MRA : C'est à la gendarmerie qu'ils m'ont dit qu'ils ont reçu pas mal d'appels téléphoniques. Confirmant que cette nuit là ils ont vu un engin lumineux...Mais vous pouvez aller les voir à la gendarmerie. Ils sont très gentils, très bien(...)

Maintenant, ne dites pas que je vous ai dit qu'ils avaient téléphoné.

*Vérification faite, les gendarmes n'ont eu connaissance d'aucun de ces témoignages concomitants...seulement de quelques récits antérieurs à cette date (bolide de St Martory, fev89).

EMT&GMH : Ils en parlent dans France-Dimanche. D'autres personnes revenant des fêtes de Lavaur ont vu une lueur (...)

MRA : Franche-Dimanche sont venus huit jours après le SEPRA. Est-ce que entre ces huit jours là, il y a des personnes qui ont prévenu la gendarmerie ?

EMT : Qui a informé la presse de votre observation ? Comment ?

MRA : C'est par la gendarmerie. Je pense, moi j'ai informé personne.

GMH : Le maire ?

MRA : Non.

EMT : Le Mr qui aurait retrouvé une pièce dans le champs, cette personne vous en a-t-elle parlé avant ou après l'observation ?

MRA : Après, tout à fait par hasard. Mr Velasco était venu et ce gars là est venu prendre l'apéritif le même jour. Quand Mr Velasco est parti, il nous a dit que dans son blé, il avait trouvé cette pièce. Il ne l'avait jamais signalé. C'était en juin (...inaudible)

Ils étaient bien dans l'axe quoi. Ils avaient sûrement bien repéré l'endroit où ils avaient perdu leur pièce. Si c'est ça hein ?

EMT : Le soir avant d'aller vous coucher, avant l'observation, quelle était votre activité (télé, lecture) ?

MRA : J'en sais rien, je me rappelle pas.

C'aurait été pendant le mois d'août, là il y avait mon fils, on jouait aux boules, là je m'en rappellerais. Mais là, non.

EMT : Disposez-vous d'un plan de votre maison ? Pouvez-vous nous le fournir ?

MRA : Non, pas ici. Il est à Toulouse. Oui, je peux vous l'envoyer.

*MRA n'enverra jamais ce plan et ne répondra à aucun courrier, ni avant ni après l'enquête. EMT présume qu'il s'agit d'un complexe face à l'écrit. MRA étant toujours accueillant au téléphone et le contact ayant été bon.

GMH : Quel est votre âge, votre profession ? EMT : age lu'65 & 68 ans
MRA : 66 ans, je suis né en 1923. Les journaux vous leur dites un âge et ils en écrivent un autre. Profession: directeur commercial diamant industriel, en retraite depuis 4 ans.

GMH : Ca fait longtemps que vous habitez dans la région ?
MRA : J'ai habité Toulouse puis avant de venir ici à (x) dans une ferme à 15/20 km d'ici. Maintenant ici ou à Toulouse, enfin...

EMT : Vous avez une passion pour les chevaux.
MRA : Oui, j'aime les trotteurs. J'avais une jument dans le pré mais elle s'est sauvée (...)

EMT : A la salle de bains, avez-vous un lustre ?
MRA : Il y a 2 appliques et un lustre. Les appliques sont à gauche en sortant de la chambre. C'est ce que j'ai allumé.

GMH : On vous recontactera si nous avons du nouveau par lettre ou téléphone.

MRA : Je ne suis pas toujours ici. Vous avez mon numéro de téléphone à Toulouse: 61-48-75-00. Je suis souvent ici maintenant à 80%. Si vous avez un autre cas similaire, si vous pouvez demander à Mr Velasco si y veut me le dire. C'est le cas de Martre Tolosane sur la route de St Gaudens-Tarbes. C'est un gars de la Creuse (d'Argenton) qui m'a dit je vais vous envoyer des documents et il n'a rien envoyé.

MRA : Quand il se pose au sol, qu'est-ce qu'il recherche là ?

EMT : On ne sait pas.

MRA : Parce que là il était bien sur le toit avec le faisceau qui cherchait. Ca confirme bien ce que disait l'astronome de Toulouse. C'est ce qui m'avait dit quoi. Moi, je pensais qu'un engin comme ça, avec des phares il ne peut que rechercher une autre pièce qu'un autre engin a perdu.

GMH : Il y a une certaine logique...

EMT : Pourquoi pas, on ne sait pas...

*Nous quittons Mr & MMe Aujoulet pour nous rendre à Toulouse avec l'intention de rencontrer Mr Velasco.

Personne au CNES ni le matin ni l'après midi.
Vers 14h30 nous partons de Toulouse pour la gendarmerie de Puylaurens.
Là nous rencontrons le seul gendarme resté à la brigade, celui qui justement à le premier constaté les traces sur le toit.

Ce gendarme un peu réticent au début finit par coopérer et nous fait lire le procès verbal. Il nous montre les photos prises d'hélicoptère. Il nous cède quelques coupures de journaux et nous renseigne sur les témoignages antérieurs.

Voici donc une synthèse, des notes et souvenirs, concernant les quelques informations importantes obtenues lors de cette entrevue à la gendarmerie de Puylaurens.

*Ce symbole signifie que le gendarme parle après une question

Vendredi 27/ 10/1990 après midi

Informations obtenues à la gendarmerie de Puylaurens:

Un gendarme nous reçoit dans la cour de la gendarmerie. Nous nous présentons et lui disons que nous avons tenté de rencontrer monsieur Vélasco à Toulouse mais que celui ci était absent ,que nous avons rencontré le témoin le matin même et que nous aurions aimé vérifier un certain nombre de points . Il nous dit que seul Mr Vélasco peut nous répondre et que ce que nous a dit le témoin doit être la même chose que ce qui figure sur le P.V.

Il nous apprend que c'est lui qui est monté le premier sur le toit et qu'il n'a fait que des photos.

Les prélèvements de mousses et de tuiles ,c'est Mr Vélasco qui les a faits. Selon lui ,seul l'aspect visible au niveau des couleurs différenciait la trace du reste. Au niveau de la composition chimique ,il faut voir avec Mr Vélasco.

Il nous demande si le témoin nous a montré le toit. Nous répondons par l'affirmative mais en regrettant que le toit ait été remanié depuis les faits. Il nous propose alors de nous montrer des photographies, nous précisant que celles-ci devaient partir le soir même. Il nous demande pour la 2ème fois si nous représentons une association (par ex LDLN). Nous répondons par la négative et il nous fait entrer dans le bureau. Il nous demande si nous sommes venus exprêt de si loin pour cela. Nous répondons que oui. Il nous dit que Mr Vélasco est maire d'une commune de la région toulousaine et que là peut-être nous pourrions le rencontrer. Il nous demande si le témoin nous a montré le champ puis nous présente les photos qu'il commente.

" On voit bien la différence de couleur des tuiles. Ce sont toutes des tuiles posées il y a 5 ans, neuves, vieillies artificiellement. On voit bien qu'il y a une zone où les tuiles n'ont pas la même couleur."

* Il confirme que les tuiles ont bougé, que l'on peut observer un affaissement, que vers midi, lorsque le soleil est au zénith, on ne voit quasiment pas la différence de couleur.

* Les tuiles ont glissé vers le bas et il apparaît un décrochement, un creux. Toute la structure était vrillée, ce qui a provoqué les gouttières.

Il nous montre une 2ème photo en nous précisant que la zone est déjà moins visible (éclairage différent).

* C'était avant qu'il ne monte sur le toit, avant même d'avoir rencontré le témoin. Personne n'était encore monté sur le toit.

Il nous déclare que des journalistes sont montés sur le toit avant même que le SEPRA n'y monte.

* Il ne sait pas comment les journalistes l'ont appris mais déclare que ceux-ci parviennent à pirater les communications télex. Lorsque l'hélicoptère loué par le SEPRA est arrivé, la presse était déjà là.

* A propos de l'état des tuiles, il nous dit qu'il y a eu une force et que le faîtage s'est affaissé sur une longueur de 3m et ce sur toute la hauteur du toit. La mousse était "cuite" donc, il y a eu effet thermique. Le toit s'est affaissé et vrillé en même temps. Pour plus de détails scientifiques il nous conseille de contacter Mr Vélasco, estimant que la gendarmerie n'est pas spécialiste en la question.

Il dit s'intéresser au problème ovni mais sans plus.

* Il confirme qu'il y a eu d'autres observations mais pas à la même époque. Cela remonte à 3 mois auparavant, c'est approximativement à cette époque que la jument de Mr Aujoulet s'est enfuie et où des gens auraient été poursuivis en voiture. C'est seulement après l'observation de Mr Aujoulet que les langues se sont déliées. Il nous alors un article de presse mentionnant un jeune enquêteur de LDLN ayant centralisé toutes les informations relatives à cette période. Il nous montre sur une carte qu'elles sont groupées dans le même secteur (route de Saint Paul, 25/02/89. Similitude avec St Martory). Il nous dit que le maire de Appelle a vu quelque chose à la même époque, un mois avant environ. Il nous présente plusieurs articles de presse. Il nous conseille de contacter les journalistes pour obtenir des photos particulièrement auprès de Tarn Info. Il nous dit que Mr Aujoulet a été embêté par quelques journalistes et par des "fous". France Dimanche aurait fait selon lui un dessin correct mais le contexte laisserait à désirer.

*Lui est monté sur le toit mais n'a rien prélevé. Lorsque le SEPRA est monté, il y avait des tuiles cassées mais difficile de dire si cela venait de l'engin ou du journaliste monté avant eux.

*Il confirme être le découvreur de la trace et que Mr A. ne s'en était pas aperçu. C'est lui qui s'étant rendu sur place avec le maire, Mr A. étant absent, a vu que les tuiles n'étaient pas de la même couleur. Il l'a dit à son collègue et a fait des photos. Heureusement car quelques jours après il pleuvait et les traces auraient pu disparaître.

*Il pense qu'il n'y a pas eu de pluie dans le mois précédent vu la période de sécheresse. Puis se reprend, lorsque nous lui parlons d'éventuels orages, et nous dit que si Mr Aujoulet n'avait pas eu de fuites avant c'est donc qu'il avait plu.

Il nous fait cadeau d'une coupure de presse de la Dépêche dont il ne connaît pas la date. Il nous donne le nom de Mr J.L L. de Tarn Info et nous montre des photos faites par ce journaliste en noir et blanc.

Il nous demande si Mr A. a gardé des tuiles. Nous répondons que le SEPRA a tout emporté. Nous l'informons du deuxième passage du SEPRA.

Il nous dit alors que selon lui cela montrerait qu'ils ont trouvé quelque chose d'intéressant. Nous lui disons qu'il doit rester quelques tuiles ou débris mais que nous ne pouvons savoir lesquelles étaient bien sur le toit. Il acquiesce notant qu'il faut avoir des tuiles affectées et des tuiles témoins.

Il nous montre ensuite le maire de Bertre sur une photo et une autre photo du toit où la différence est très peu visible. Une autre prise d'hélicoptère mais de l'autre pan du toit et nous avoue que cela à été un peu fait exprès pour le journaliste de Paris Match avec qui ils se sont accrochés.

*Il nous dit que ce journaliste est monté sur le toit sans l'autorisation de Mr A entre midi et quatorze heure, pendant la sieste de Mr A. Les photos ont été prises le matin et les prélèvements faits l'après midi.

*La gendarmerie ne peut nous fournir copie du P.V, qu'auprès de Mr V. Il ne sait pas mais que peut-être en écrivant à la direction de la gendarmerie à Paris nous pourrions l'obtenir si nous sommes d'une

association ou des scientifiques mais pas à des particuliers.
Nous demandons le N° PV. Il nous le donne et accepte de nous le faire lire. Il nous demande nos papiers d'identité pour noter nos coordonnées.

Principaux points du PV:

Le 04/09/89, Mr A. se trouvait dans sa chambre, volets et fenêtre ouverts, allongé sur son lit, ne dormant pas car souffrant d'insomnies. Son regard fut attiré vers la fenêtre par une forte lueur extérieure.

Il se rend donc à la fenêtre et voit, en contrebas du champ de luzerne, un carré lumineux de 10 mètres de côté. Intrigué, il sort de son domicile, accompagné de son chien et se dirige vers cette zone lumineuse. Elle forme un carré parfait et on y voit mieux qu'en plein jour. Se trouvant à moins de deux mètres de cette dernière, Mr A se retourne pour rentrer chez lui et constate la présence d'un faisceau lumineux provenant d'en haut et au milieu de son toit. Il est émis par une masse lumineuse stationnée au dessus du toit et en forme de toupie d'enfant de 2 sur 3 m, couverte de beaucoup (une cinquantaine?) de facettes comme des phares jaunes orangés (mais daltonisme précisé). Mr A doit mettre la main devant les yeux pour se protéger. Mr A ne pénètre pas la zone lumineuse qui a aucun moment n'a bougé ou changé de taille ni même varié d'intensité.

L'observation dure 30 secondes puis le phénomène s'éteint instantanément. Mr A a du mal à se réhabituer à l'obscurité d'une nuit sans lune. Aucun bruit, aucune odeur, aucune chaleur et aucune réaction particulière du chien de chasse durant ce phénomène (Il aurait même traversé la zone lumineuse).

Mr A constate que les tuiles ont bougé et changé de couleur. Il ne pense pas que le toit était dans cet état avant l'observation.

fait le 03/09/89 à midi

*Le SEPRA a demandé à la météo et aux services radar les rapports concernant cette nuit.

Constats des gendarmes:

La gendarmerie après s'être rendue compte des faits transmet un message le 08.09. Elle protège les lieux avec l'aide de Mr A.

Elle constate sur le pan du toit sud, à l'endroit présumé où se tenait l'objet, une trace de 3m de long.

La végétation constituée de mousses et lichens semble avoir subi un effet thermique car elle se détache facilement des tuiles et se désagrège anormalement. Un affaissement du faîtage du toit est visible à cet endroit.

* Il nous dit que les mousses étaient sur le bord des tuiles, qu'en passant le doigt elles se désagrégeaient alors que sur les autres tuiles elles résistaient.

* Il nous dit avoir constaté l'affaissement sans voir les chevrons. Il aurait fallu pour cela enlever les tuiles. Le SEPRA a dû le voir. Il n'a pas vérifié si le contre plaqué marine était fissuré.

Mr A. se situait à entre 70 et 80m du phénomène (mesure SEPRA au télémètre)

*Le gendarme précise qu'un seul arbre était éclairé. La végétation du pré dans la zone éclairée ne semble pas avoir subi de modifications. Le témoin normalement connu dans la commune semble profiter de toutes sa lucidité et ne pas fabuler. Un croquis du domicile effectué par le témoin montre qu'il possède une bonne notion des proportions.

Audition de Mme A:

Elle se trouvait dans sa chambre mais endormie n'a rien vu ni entendu. Elle déclare s'être couchée vers 23H/24H. C'est son mari qui lui a appris la nouvelle quand il est remonté du champ.

Audition de Mr M.1 (entrepreneur ayant effectué la rénovation du domicile 4 ou 5 ans avant):

Les tuiles étaient grillées dans le sens des aiguilles d'une montre sur trois mètres de long et cinq de large. Le feitage s'est affaissé à cet endroit et de ce fait des gouttières se sont créées. Les tuiles employées pour la réfection de la toiture sont neuves. Seules les tuiles employées en chapeau sont des tuiles vieilles artificiellement. La partie affaissée est la partie la plus foncée du toit.

fait le 20-03-99 au matin

* Cet entrepreneur est venu avec les gendarmes faire le constat et a été convoqué par le GEPPA à Toulouse.

Deux trous bien circulaires et de petite taille ont été trouvés sur les tuiles. Mr M.1 pensait à la grêle. Pour les traces de flammes Mr M.1 pense que ce sont des traces de cuisson des tuiles.

Le compteur Geiger n'a pas été utilisé car trop peu sensible vu le décalage.

* Le seul témoignage reçu à la gendarmerie est celui qui suit (Télan):

DERNIERES NOUVELLES DE BERTRE

Voici la transcription du dernier contact téléphonique avec Mr A. en date du 03/09/1990:

Tout d'abord c'est Mme A. qui décroche, elle s'empresse de laisser la parole à son mari (visiblement Mme A. ne veut rien avoir à dire sur ce sujet).

EMT: Je voudrais savoir si vous avez eu des nouveaux contacts avec le SEPRA?

MRA: Je les ai appelé voyant que eux n'appelaient pas quoi. Ils m'ont dit qu'ils avaient commencé mais qu'ils n'avaient pas les moyens. Ils ont porté les tuiles à un laboratoire. Ils avaient commencés à faire des essais. Ça revenait trop cher, ils n'ont pas les crédits alors ils ont arrêté. Voilà ce qu'ils ont dit. Ce sont des rigolos...

EMT: Ah bon ...

MRA: Depuis nous en avons vu d'autres engins.

EMT: Expliquez ça alors.

MRA: Là pas loin ,dans la côte du Faga, au sud ,un soir... je vais vous dire les dates je les ai marquées...je recherche le calendrier...

MRA (qui ne retrouve pas le calendrier) Samedi dernier ,il est venu des messieurs de Mazamet qui s'intéressent un peu comme vous autres. Je leur ai montré le calendrier. Enfin l'un était au mois de mars ,l'autre au mois de mai.

La première fois c'est ma femme qui l'a vu au mois de mars. elle était couchée et je lui ai dit viens vite vite. La grosse métairie qui est en face vous savez (Le Faga) ,il était à deux cent mètres derrière. Il bougeait, il montait, il descendait, il éclairait sur la route...eh oui.

Alors là ,on l'a bien vu, alors là...Et j'ai appelé le propriétaire de la maison ,il est sorti ,il a regardé et il a vu quoi.

EMT: Il y a un autre témoin?

MRA: Oui, mais il n'a pas été à la gendarmerie pour le dire. En fait ,il l'a vu ,ma femme l'a vu . Et l'autre je l'ai vu avec une autre personne ,il est sorti (...)

EMT: Donc le dernier avec le deuxième témoin dont vous me parlez c'était en mai?

MRA: Oui, mais je ne retrouve pas le calendrier.

EMT: Vous me disiez qu'il y a des enquêteurs qui sont passés?

MRA: Des enquêteurs ,oui... Ce sont deux personnes jeunes ,ça les intéresse mais ils ne sont pas tellement spécialisés dans ces affaires quoi.

EMT: Pouvez-vous faire un résumé de ce que vous avez vu?

MRA: C'est à dire que c'est exactement ce que je vous dis .C'est exactement comme celui que j'avais vu l'autre fois. La même forme ,tout. Toute la façade éclairée. Vous voulez que je fasse un compte-rendu écrit?

EMT: Si possible oui, il est plus facile de travailler sur des documents écrits. Ça vous gêne?

MRA: C'est à dire ,il faut que je le tape. Dans quinze jour quoi.
(Ce document ne nous sera pas expédié)

EMT: Quel est le nom de l'autre personne qui a vu l'ovni?

MRA: Oui ,Mr K.L. (Le F...).

Lui ,il en a vu un . il en a vu un autre ,un matin à 3h du matin ,il partait livrer du blé avec le tracteur et la remorque,il en a vu un à à peu près deux cent mètres pas loin de chez nous.

EMT: Vous m'aviez dit qu'il y avait quelqu'un qui avait observé en même temps que vous?

MrA: Oui, c'est ma femme.

EMT: Votre femme à observé le même que vous mais quelle en était la forme?

MRA: Toujours la même forme. Mais la queue de l'engin... Sur le toit je n'ai pas vu le fond de la bouteille à gaz ,mais là ça resserre au fond comme une espèce de sarcophage vous voyez.

Je ne sais pas si vous avez Lumière Dans La Nuit vous avez des gens qui ont vu un engin .Exactement la même forme.

EMT: Dans quel N° de LDLN? Quel cas, des gens de où?

MRA: L'avant dernier mais je ne saurais pas dire ...

EMT: Je vous avais envoyé ,il y à déjà longtemps un questionnaire sur votre domicile et les plans. Je n'ai pas eu de nouvelles.

MRA: Oui ,parce que j'ai pas...J'ai tellement de gens qui m'écrivent ,il faudrait passer trop de temps à répondre. Alors je l'ai pas fait. Pourquoi ça vous est utile? Mais tout ce que vous voulez ,je vous l'ai déjà dit.

EMT: Oui mais vous nous aviez promis les plans de votre domicile?

MrA: Ah ,alors là... Je ne les avais pas ,je ne les ai pas là... Je vais vous faire une copie .

(Ce document n'est toujours pas à notre disposition)

EMT: J'ai une idée mais je voudrais pouvoir la vérifier: l'ovni sur le toit serait une chose mais vous vous souvenez de la tache lumineuse dans le pré. Je voudrai vérifier s'il est possible qu' elle vienne ou pas de votre domicile.

MRA: Ah,non c'est pas possible. Il n'y a aucune lumière qui puisse faire le même... un faisceau pareil quoi.

EMT: Je ne parle pas du faisceau mais de la tache lumineuse au sol ...

MRA: Oui,oui,la tache lumineuse...si vous aviez vu cet éclairage, ça faisait 10 sur 10 de côté ou 15x15 mais un éclairage pire que les terrains de sport.

EMT: Je voudrais simplement savoir si vous avez une lumière qui éclaire toute la cage d'escalier.

MrA: Oui mais ça n'éclaire pas dehors.

EMT: Attendez ,je vais vous expliquer: au niveau du grenier vous n'avez pas de cloisons entre la façade sud et nord...

MrA: Non

EMT: Est-il possible ,en allumant la cage d'escalier , d'éclairer la lucarne opposée?

MrA: Mais oui mais du moment que j'étais couché tout était éteint. Ça ne pouvait pas...

EMT: Ah non, non, je ne parle pas de l'ovni, je parle juste de cette tache. Quand vous êtes sorti vous avez allumé dans la cage d'escalier.
MRA: Sûrement oui. Mais depuis déjà la chambre je la voyais là ... là tache... la tache ca... (rrée), enfin, le terrain plus loin depuis ma chambre sans avoir allumé l'escalier j'avais tout le pré éclairé, hein. Je voyais le faisceau depuis le toit, depuis ma chambre j'avais déjà vu le faisceau. Mais je ne savais pas ce que c'était.

EMT: il est toujours possible qu'il y ait eu illumination de l'ovni puis que cela se soit éteint entre les deux.

MRA: Non c'est pas possible, je vais vous dire pourquoi. Parce que c'était sombre face sud et quand je suis arrivé face nord tout était éclairé. Et il a jamais éteint. Quand j'ai contourné la maison là j'ai vu le faisceau qui partait du toit. Et là je ne pouvais pas le voir, je vous ai montré qu'on le voit qu'en descendant. Alors là il n'y a aucune erreur, oh non.

EMT: Quand on fait une enquête on aime bien vérifier des détails pour être absolument sûr.

MRA: Mais même la cage d'escalier allumée ça n'éclaire pas dehors. C'est une lucarne comme ça toute petite qui n'éclaire pas dehors.

EMT: Mais attendez, c'est à dire qu'elle est bouchée la lucarne?

MRA: Non, elles ne sont pas bouchées, non.

EMT: Alors comment cela se fait-il?

MRA: Oh, parce que la lumière est loin. Alors vous allez, de dehors, voir la lucarne allumée mais aucune tache par terre.

EMT: Et vous avez déjà fait l'essai, de nuit?

MRA: Oh oui. Non je vous dis, vous n'avez absolument rien. C'est pas possible cette lucarne et alors la lumière est très loin. Vous voyez la lumière éclairée mais elle ne reflète pas sur le sol.

EMT: Nous sommes bien d'accord que c'est la cage d'escalier qui l'éclaire pas une autre lumière?

MRA: C'est la cage d'escalier, oui.

EMT: Et votre lampe se situe où?

MRA: Il y en a une en bas, une au premier et une au grenier. Il y en a trois qui s'allument en même temps. Mais ça ne peut pas éclairer dehors.

EMT: Je vous demande d'essayer d'en faire l'expérience, si vous voulez bien.

MRA: Mais oui, je l'ai fait déjà.

EMT: Vous l'avez déjà fait?

MRA: Oui, on l'a ... il n'y a aucune erreur et de toute manière je vous dis quand j'étais au lit et que je me suis retourné, j'ai vu le pré éclairé mais d'une manière alors pire qu'un terrain de sport. Alors ce n'est pas ma lucarne, même si elle avait été allumée, qui aurait éclairé.

Et puis alors, hé, quand je me suis retourné, j'ai vu l'engin. J'ai été éclairé pendant trois quatre secondes.

EMT: Avez vous, chez vous, des minuteries?

MRA: Non.

EMT: Où se trouvent les interrupteurs de la cage d'escaliers?

MRA: Il y en a en bas, un au premier et un en haut.

EMT: Est-ce que ce sont des interrupteurs simples ou doubles?

MRA: Là-haut, il y en a deux. Il y a plusieurs lumières mais il faut monter là-haut pour les allumer.

MRA: Et je vous dis moi, avant que j'aillie dans l'escalier, la lampe de l'escalier était éteinte. (Ici Mr A. devient certain de ce détail, qu'il avait seulement déduit, en notre présence, de la nécessité d'un éclairage de la cage d'escalier pour descendre)

EMT: Il me semble avoir vu (ceci est une certitude), en étant sur place, que cette lucarne là était allumée de l'extérieur et qu'elle éclairait le fond du pré.

MRA: Non, là non, je vous garantis que non.

EMT: Vous me dites que vous avez vérifié (coupé)

MRA: On voit la lumière mais elle ne peut pas se projeter.

EMT: Vous avez vérifié à quelle occasion ?

MRA: Oh mais, je, je... Quand j'allume le soir, je le vois bien. Je la vois dans l'intérieur de la maison mais je ne la vois pas à l'extérieur. A l'extérieur, il n'y en a pas. Et comme je vous dis, une lumière comme ça n'a rien à voir comparée à celle que j'ai vue. Même le soleil n'a pas la force de la lumière de l'engin. Il n'y a rien à comparer.

(Mr A. rejette ici complètement l'existence même de cette zone lumineuse due à la lucarne qui existe pourtant bel et bien)

EMT: Vous me parliez de la dernière observation que vous avez fait dans la direction du sud.

MRA: Oui, même la semaine dernière? (inaudible), je me suis levé la nuit, et il y avait un engin derrière la maison de Mr K.L. Et alors là il éclairait le sol, il s'arrêtait, il repartait.

EMT: Quand vous parlez d'engin, pourriez-vous décrire, c'est toujours la même chose ou...?

MRA: Oh oui, sûrement ! C'était pas très fort mais je voyais bien la lumière qui venait d'en haut et qui éclairait le sol. Il éclairait le champ de tournesols. Alors là, les tracteurs y passent pas. Non là il n'y a aucune erreur, si je vous le dis, c'est que je l'ai vu.

EMT: Cela fait beaucoup d'observations, c'est intéressant.

MRA: Dans le coin vraiment... Il y a d'autres personnes qui doivent les voir, seulement les gens ne veulent pas parler.

Je l'ai appelé pour qu'il sorte, qu'il regarde. Je lui ai dit : il faut aller à la gendarmerie le signaler. Il n'y a jamais été. (Mr K.L.) Il en a vu d'autres, mais il n'a jamais été les déclarer.

Je vais vous dire, les gendarmes ça ne les intéresse pas tellement.

Je crois que le SEPRA leur a dit de ne pas s'en occuper. Récemment ils sont venus les gendarmes pour faire une enquête, je leur ai dit que j'avais vu des engins, ils ont fait comme si ça ne les intéressait pas. Moi je pense que le SEPRA veut étouffer l'affaire, un point c'est tout. Ils ne veulent pas le communiquer à personne.

EMT: Il serait intéressant que vous notiez à chacune de vos observations le maximum de détails (heure, direction, dessin,...)

MRA: Au mois de mars, je le voyais de l'autre côté, il éclairait vers le nord. Il était dix heures du soir et je n'ai pas appelé le monsieur pour lui dire qu'il avait un engin sur la maison. (Mr P....)

Je le lui ai dit mais ça ne l'a pas tellement...

Il y a aussi un monsieur qui a été suivi en rentrant des fêtes de Lavaur, la même nuit. Mais il veut pas en parler à personne.

Tout le chemin, il a été suivi par l'engin. Il avait la voiture éclairée et en rentrant il pouvait même pas le dire à sa femme tellement il était commotionné. (Ceci sera confirmé par Mr C.R.)

ENT: Si tout le monde se tait comme ça, on ne pourra jamais rien savoir.

MRA: C'est un professeur du lycée, Mr C.R. de L., qui l'a appris en faisant une enquête avec ses élèves. Le témoin ne voulait rien dire, sa femme a insisté..., alors il a raconté. C'est pas facile de faire parler les gens à la campagne.

ENT Vous avez eu des nouvelles de cette fameuse pièce trouvée dans un champ?

MRA Non, il n'en parle pas.

ENT Vous n'avez pas pu la voir non plus?

MRA Non, je l'ai pas vue. Ils me l'ont dit et puis ils n'en parlent plus. Est-ce que ça a un rapport avec ça, est-ce que ça n'en a pas ?

ENT Connaissez-vous le n° de téléphone de SOS OVNI ?

MRA Non, je vais le prendre. Et au moins ils se déplacent ?

ENT Suivant le témoignage, ils envoient un enquêteur.

MRA J'ai retrouvé le calendrier. Le premier, le vendredi 23 mars, 22h. Et l'autre, le vendredi 10 juillet vers 22h, 22h30.

Mr K.L. a fait son observation le mardi 26 ou 27 juin à 3h du matin.

Fin d'entretien

APPEL CHEZ MR K. L., le F. (Possesseur présumé de la pièce)

C'est le fils puis Mme qui répond. Elle n'est pas au courant de l'observation de son mari. Elle me demande comment je sais cela. Je lui indique la source. Elle suggère de rappeler dans une semaine son mari étant absent.

APPEL CHEZ MR C. R. (professeur au lycée de L.)

Mr C.R. raconte comment il a eu connaissance d'un témoignage d'observation ayant eu lieu le 04/09/88. Le témoin désire conserver l'anonymat et n'était pas chaud pour relater son histoire. Il craignait la publicité de la presse et la rumeur locale. Son témoignage est enregistré sur bande vidéo. MrC en fait un résumé succinct de mémoire (témoin véhiculé poursuivi par un ovni).

MrC expose la démarche pédagogique entreprise avec ses lycéens (récupérer l'information, la vérifier) et m'explique qu'elle se terminera par un compte-rendu complet de leur enquête. Leur motivation première fut un article de la Dépêche, jugé calomniateur par les élèves, sur l'observation de Mr A. Les élèves décidèrent donc de mener eux-même leur enquête.

Mr Vélasco fut invité au lycée de L. pour y faire un exposé de la démarche d'enquête du SEFRA.

En conclusion, demande est faite à MrC de nous faire parvenir un exemplaire de leur enquête dès parution. Il accepte et prend mes coordonnées.

APPEL CHEZ MR F. : Absent.

F / INFORMATION

DIVERSES

Mr Eric Maillot
20 rue Jean moulin
08800 MONTHERME
Tel 24.53.08.06

&
Mr Gilles Munsch
318 tour Neuwillers
98200 REMIREMONT
Tel 29.62.24.32

Mr Vélasco
S.E.P.R.A
18 avenue E.Belin
31055 Toulouse

Monthermé,
le 09/11/1989

Copie

Monsieur Vélasco,

Je viens par la présente vous informer de notre rencontre avec Monsieur Aujoulet ,témoin ,le quatre septembre de cette année, d'un phénomène non identifié sur lequel vous avez enquêté.Mr Gilles Munsch et moi même nous sommes donc rendus, à titre personnel, à Bertre au lieu dit Génibre, en date du 26/10/1989 après-midi.

Notre intérêt est centré sur l'étude approfondie de P.A.N.I avec traces physiques alléguées.Le but de cette enquête étant la vérification de diverses hypothèses dont celle de la méprise.

Ayant pu constater ,après écoute du récit du témoin et reconstitution sur les lieux ,que les dires ,questions ,recherches des personnes rencontrées par Mr Aujoulet pouvaient influencer la structure de son récit de façon sensible ;il nous semble donc utile de vous informer de notre passage.

Nous disposons d'enregistrements du témoin durant toute notre rencontre , de photographies des lieux ,des articles de presses parus sur le sujet. Certains de ces documents peuvent ,à notre avis, éventuellement vous intéresser et vous être utiles dans l'élaboration de vos conclusions.Des copies peuvent vous être adressées si vous le désirez.

Le lendemain de cette enquête,entre onze et quinze heure,nous nous sommes rendus au CNES pour vous rencontrer.Vous n'étiez pas dans les locaux du SEPRA.Ne pouvant, faute de temps, attendre plus, nous nous sommes donc transportés à la brigade de gendarmerie de Puylaurens.

La chance a fait que nous avons alors pu parler avec le gendarme ayant effectué le procès verbal et découvert les traces .

Celui ci nous a brièvement confirmé quelques détails du témoignage ,décrit l'aspect des mousses et tuiles puis nous a informé que le P.V n°599 du 09/09/89 de la brigade de Puylaurens vous avait été transmis conformément à la procédure en vigueur.

Nous vous serions grès de bien vouloir nous indiquer auprès de quelle instance administrative nous aurions le plus de chance d'en avoir copie.

Devons nous passer par la direction nationale de la gendarmerie ,par Mr le procureur de la république ou par vos soins?

Mr Eric MAILLOT
20, rue Jean Moulin
08800 MONTHERME
Tél: 24.53.08.06.

Remiremont le 04.12.1991

Mr Gilles MUNSCH
318, Tour de Neuwillers
88200 REMIREMONT
Tél: 29.62.24.32.

S.E.P.R.A.
Monsieur Jean-Jacques VELASCO
18, Avenue Edouard BELIN
31055 TOULOUSE.

Monsieur Velasco,

Suite à notre courrier du 09.11.1989, resté sans réponse à ce jour, nous nous permettons de prendre à nouveau contact avec vous. Conscients que le S.E.P.R.A. ne peut répondre à toutes les sollicitations du public ou du "milieu ufologique", nous espérons néanmoins que vous saurez donner un accueil favorable à notre requête.

Les questions abordées à l'occasion du courrier sus-cité restent posées et nous vous invitons à vous y reporter afin de ne pas alourdir inutilement la présente.

Nous ne reviendrons donc que sur le point essentiel qui constitue la raison première de ces courriers. il s'agit du cas d'OVNI allégué survenu à BERTRE (83) en date du 04.09.1989.

Vous trouverez ci-jointe une copie du dossier issu de nos propres investigations. Ce modeste document ne prétend pas faire le tour de la question pour diverses raisons. L'éloignement géographique nous a notamment interdit de mener une "enquête" immédiate et approfondie. Il résulte donc de nos observations, essentiellement recueillies à l'occasion de notre visite chez le témoin, en date du 26.10.1989.

En rapport direct avec notre centre d'intérêt ufologique, ce sont les "EFFETS PHYSIQUES" allégués sur la toiture qui ont retenu notre attention dans cette affaire. Nous n'avons, pour notre part, rien relevé de déterminant dans ce domaine, peut-être du fait de notre déplacement trop tardif.

Le S.E.P.R.A. ayant conduit, de son côté, une enquête officielle à ce propos, nous aimerions connaître les résultats obtenus ainsi que ses éventuelles conclusions. Les deux années écoulées ont permis de faire "tomber" les intérêts médiatique et ufologique (très relatifs) ayant pu entourer ce fait divers. Aujourd'hui, il nous semble donc permis d'espérer qu'un échange de points de vue, objectif et dépassionné, puisse avoir lieu sur la base de faits dûment établis et vérifiables.

Dans l'espoir de connaître vos remarques éventuelles en regard du document transmis ainsi que votre propre analyse de ce cas, nous vous prions d'agréer, Monsieur Velasco, l'expression de nos salutations distinguées.

Eric MAILLOT / Gilles MUNSCH

P.J: Compte-rendu d'enquête

Mr. CAMP Denis
38 rue de l'ore
31200 LAZARAT

14 01/02/1990

Cher Monsieur,

Je vous accuse réception de votre lettre du 30 août dernier. Vous trouverez succinctement, ci-sui-
vant, les rares cas ternais actuellement connus, tous parus dans la revue
Lumières Dans La Nuit :

23 novembre 1988 - CASTRES - Enquête J.L. LEVIEUX (LDLN n°205)

06 février 1989 - REGION TOULOUSAINE - St-Montory : enquête
H. EUSCHARD (LDLN n°207 et n°208)

04 septembre 1988 - BARTHELEMY - Enquête J.L. LEVIEUX (LDLN n°29)

14 octobre 1989 - LAZARAT - Enquête D. CAMP (LDLN n°300)

Si vous le souhaitez, je peux vous transmettre les photocopies
des articles locaux relatifs à ces observations et des rensei-
gnements complémentaires.

Jean-Luc LEVIEUX et moi-même nous rendus
visite à Mr. AUJOUIN samedi dernier. Il y paraît que la mani-
festation du phénomène OVNI a été très intense au cours des
derniers vols au-dessus de cette localité. M. AUJOUIN, fils
AUJOUIN, un voisin (absent lors de notre visite) et M. AU-
JOUIN ont observé divers objets. Certaines constantes en res-
sortent : - boules lumineuses dorées ou blanches (évolution
erratique et saccadée),
- engins sombres avec face inférieure munie de
projecteurs blancs (vol en rase-mottes, éclai-
rent le sol),
- enfin, objets lumineux en forme de bouteille de
gaz (facettes éblouissantes).

Le temps d'observation est généralement très long, en moyen-
ne un quart d'heure. On peut envisager que le nombreux habi-
tants ont observé les OVNI au cours de cette recrudescence
localisée, mais restent discrets et méfiant vis-à-vis des
enquêteurs et, à fortiori, les journalistes et curieux de tout
poil.

Renseignements généraux : - Depuis septembre
1989, Mr. AUJOUIN (qui n'était déjà pas un "gros dormeur")
souffre d'insomnie. Il se réveille depuis fréquemment vers 4
ou 5 h, ce qui lui permet d'observer les évolutions d'OVNI
dans les parages.

- En juillet 1989,

la jument parquée à quelques dizaines de m du domicile de Mr. AUJOLET s'est enfuie.

— Les tuiles présentent aujourd'hui encore leur anomalie, ainsi que la charpente.

— Aucune trace au sol n'a été découverte.

— Le début de la vague semble coïncider avec l'installation du couple AUJOLET sur la localité.

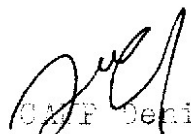
— Un agriculteur aurait récupéré un triangle métallique doré dans son champ (cette information est CONFIDENTIELLE).

— Conditions météorologiques sur Bertre la nuit du 3 au 4 septembre 1989 : Des conditions anticycloniques régnaient sur l'ensemble de notre région. En conséquence, le ciel était bien dégagé et le temps calme. Les températures étaient de l'ordre de 6 degrés vers 4 h du matin (heure légale). Les postes climatologiques de Fuytoureus et St-Paul-Cap-de-Joux n'ont pas signalé d'observations particulières. Aucune précipitation.

J'accepte de faire le suivi d'enquête. Vous pouvez aussi contacter Mr. J.B. LEVET au 18 de la rue Louis Vieu à CASTERES (31100).

Quant à l'affaire de février 89, on peut définitivement éliminer la panoplie classique d'hypothèses réductrices (notamment les bolides ou débris de satellites artificiels) qui ne collent pas du tout, mais vraiment pas, avec les faits.

Sentiments les meilleurs.


J.B. Levet.

Enq. LOM n°3282
Membre du GESTO

P.S. : Je vous remercie de me faire parvenir votre dossier sur Bertre. Je vous rembourserai les frais d'envoi.

G/ CARACTERISTIQUES

du PHENOMENE

CARACTERISTIQUES FONDAMENTALES DE L'OBSERVATION

DATE: 04/09/1989 **HEURE:** entre 03H30 et 04H00 **LIEU:** BERTRE (TARN)
EVENEMENTS CONCOMITANTS Fête à Lavaur
COORDONNEES GEOGRAPHIQUES Voir cartes.

NOMBRE DE TEMOINS: 1

SITUATION DU TEMOIN: a/ Au 1er étage de son domicile b/ En contrebas d'un pré de luzerne très pentu

HAUTEUR ANGULAIRE: supérieure au toit de sa maison (>10°30' env.)

AZIMUT: Au centre de la ligne de faîte ,SUD, 180°<AZmagn<184°.5

DISTANCE ESTIMEE: supérieure à 80m pour l'ovni

Distance mesurée entre témoin et faîte >=110m

MOUVEMENT: Absolument fixe (zone éclairée et ovni)

DUREE ESTIMEE: a/ zone illuminée: 5mn , b/ ovni: 4s<T<30s

COULEUR:

Témoin daltonien. Blanc jauneorangé? (phare de voiture)

FORME:

ovni: rectangulaire vertical arrondi. Cf dessin. (bouteille de gaz verticale ,toupie). Zone quadrangulaire de luzerne éclairée (aspect scintillant d'un écran TV en fin d'émission).

DIMENSIONS ESTIMEES:

ovni: 4m x 3m maxi. Zone illuminée: 20m x 20m maxi.

DETAILS de STRUCTURE:

Surface lumineuse totalement couverte de croisillons sombres formant de nombreux carrés lumineux.

LUMINOSITE:

De celle de la pleine lune à celle du soleil ?? Non aveuglante.

BRUIT: Silence complet.

ODEUR: Aucune.

EFFET/TEMOIN:

Aucun effet physiologique lié au phénomène.

EFFET/ANIMAUX:

Le chien suit tranquillement son maître, ne réagit ni à l'ovni, ni à la zone lumineuse.

EFFET/VEGETAUX:

-La luzerne du pré n'est apparemment pas altérée (prélèvements effectués ou pas par le SEPRA?) .

-Des mousses du toit sont noires mais aucun lien direct avec l'ovni n'est démontré (Le SEPRA reste muet...) . La sécheresse en est la cause la plus hautement probable.

-Etat des lichens associés apparemment normal (prélèvement effectués ou pas?).

-Jeune noyer apparemment non affecté.

EFFET/THERMIQUE:

-Des tuiles seraient plus foncées que d'autres sur une zone située approximativement sous l'ovni. Ces tuiles étant vieilles artificiellement à la flamme pour leur donner une teinte,rien ne permet d'affirmer un lien avec l'ovni.

De nombreuses toitures des environs, constituées du même type de tuile que celle-ci, possèdent des taches foncées ou claires sans que des ovnis se posant sur les toits ne soient signalés en masse dans la région...

-Un câble électrique gainé de plastique situé à 5m maxi de l'ovni n'a subi aucun dégât. En cas d'effet thermique caché,il serait de plus très localisé. Eventualité possible mais très peu probable.

EFFET/HORLOGE:

Rien sur les réveils ou horloges à piles. Pas de radio-réveil au domicile. Le témoin ne portait pas sa montre.

EFFET/VEHICULE:

Aucun effet sur la batterie du véhicule parké à 40m de l'ovni.

EFFET/RESEAU ELECTRIQUE:

Aucun sur les lumières de la maison. Aucun incident enregistré sur le réseau de ce district.

EFFET MECANIQUE:

-Des tuiles déplacées, cassées, provoquant des fuites. De fortes intempéries (grêle,vent très fort) et des causes humaines (passage sur le toit,remaniement) sont très probables. Les photos prises avant l'accès de personnes sur le toit que nous avons pu voir ne montrent pas de bouleversement quelconque notable.

-La charpente du toit est concave à l'endroit des fuites. Une poutre et quelques chevrons sont courbés. Ceci n'a aucun lien logique avec l'ovni et provient vraisemblablement d'un problème de construction lors de la rénovation (absence de calage,travail du bois).

De très nombreuses maisons anciennes ou rénovées de la région possèdent des toits irréguliers, creusés, sans que les ovnis soient mis en cause.

4/ HYPOTHESES at

CONCLUSION

Voyons tout d'abord celles qui peuvent être exclues:

1/ Le canular :Exclu.

Mr A. n'a pas profité financièrement de son observation ,pas plus qu'il n'a profité de sa fugitive célébrité. Il n'agit nullement de manière à faire connaître son observation. C'est le maire de Bertre qui va déclencher l'enquête.

2/ La farce: Exclue.

Les moyens nécessaires pour réaliser une telle farce ,la rendent impossible. Et qui aurait eu cette idée? Pourquoi? Mr A. s'intéresse au chevaux et à la pêche pas à l'ufologie.

3/ La méprise astronomique: Exclue

Aucun astre ne peut correspondre avec l'observation ni ne peut raisonablement expliquer une partie du phénomène décrit (la lueur aperçue en début d'observation ou le phénomène au dessus du toit).

4/ L'hallucination: Exclue

Le témoin est une personne visiblement saine d'esprit ,les causes mentales pathologiques sont à éliminer. Les causes somatiques diverses (migraines ophtalmiques, problèmes d'hyper ou d'hypo-tension, tumeur cérébrale) pouvant provoquer des visions assez typées sont ici à éliminer. Mr A. boit de l'eau et n'a rien de l'alcoolique.

5/ La méprise avec un engin agricole, un véhicule: Exclue.

La ligne de visée passant de la position du témoin dans le pré au faite du toit de sa maison ne rencontre aucun relief. La maison cachant la colline de la ferme du F. où de telles méprises seraient possibles. (Voir observations après le 04/09/89)

6/ La méprise avec un aéronef humain: Exclue

Aucun avion ne peut de près ou de loin répondre au critères de l'observation. Quant à envisager un hélicoptère ou quelconque appareil volant même secret, le silence constaté oblige à l'oublier. Mr A. est un peu sourd d'une oreille (malgré ses premières déclarations téléphoniques) mais pas à ce point et sa femme à l'oreille fine. Sans compter le chien qui aurait pu réagir comme il le fait à l'approche d'un véhicule.

Que reste-t-il comme hypothèses? Le nombre en est restreint.

7/ Le vaisseau extra-terrestre:

Mr A. est convaincu de cette thèse. Examinons comment il en est venu à cette conclusion:

Son observation n'est, au départ, pas d'une étrangeté importante.

Lorsqu'un gendarme intervient pour inspecter les lieux , une trace alléguée est trouvée sur son toit.

Des scientifiques viennent prélever et analyser des tuiles de sa maison. Un hélicoptère est déplacé pour photographier son toit. La presse locale ,régionale ,nationale est là.

Il faut avouer que tout cela va obliger Mr A. à penser que son observation est importante et bien étrange pour que l'on mette en place autant de moyens.

Il y avait donc un ovni sur son toit. Mais son esprit s'interroge sur le pourquoi de la chose.

C'est alors qu'un agriculteur lui fait une confidence et lui parle d'une pièce métallique très légère trouvée dans son champ. Cet élément suffit à fournir le mobile.

Mr Claria, l'astronome, un scientifique spécialiste des choses du ciel pour Mr A., lui expose sa théorie qui peut se résumer ainsi:

Ce sont des extra-terrestres qui ont perdu une pièce de leur engin et qui prospectent là où ils l'ont perdue. Ils se trompent d'une centaine de mètres et cherchent ailleurs, chez Mr A.

Le faisceau que Mr A. a vu provenait d'un projecteur leur servant à examiner les environs.

A croire que ces E.Ts savaient, eux qui savent tout, que la pièce était cachée dans un grenier. C'est sûrement pour cela qu'il se sont postés sur le toit, en prenant soin de choisir le pan du toit ayant la pente la plus douce. Ces arguments n'ont pas été utilisés mais à ce stade des hypothèses, il est permis de les envisager...

Mr A. a un ovni, des traces matérielles, les responsables et le mobile. Il adhère donc à cette thèse originale et séduisante. C'est aller bien vite en besogne. Si l'on examine les faits, plusieurs problèmes se posent:

a/ Les traces physiques sur le toit (thermiques, mécaniques) sont très probablement, voir certainement, non liées avec l'ovni.

b/ L'absence totale de réaction du chien face à cette intrusion.

c/ Personne, pas même Mr A., n'a vu la fameuse pièce dont le témoin parle, à quelques personnes, sous le sceau de la confidence. Le SEPRA n'en est pas informé...

d/ La recherche de la pièce est peu discrète si l'on accepte la thèse d'un projecteur de poursuite E.T très lumineux. Le "faisceau" reste fixe durant 5mn de surcroît, ce qui est bizarre pour une intelligence qui cherche quelque chose. Cherchaient-ils des jeunes noyers pour replanter chez eux? Ce n'est pas plus bête qu'autre chose, pas plus en tous cas que de se poser sur un toit plutôt que dans le pré!

e/ L'erreur faite sur le lieu de recherche est grossière. Moralité: l'erreur serait aussi extra-terrestre.

f/ La technologie E.T n'est guère plus avancée que la notre s'ils perdent "leurs tôles et leurs boulons" à tout va. Ceci confirme le e/. Enfin admettons, pourquoi ne se crasheraient-ils pas comme nos avions? Pourtant quelle prouesse technique que cet engin, stabilisé à quelques centimètre au dessus du pan Sud, et sans appui, ne bougeant pas d'un poil puisque la zone illuminée distante de 100m est fixe. Il est absolument silencieux, non polluant, n'ayant aucune émission thermique forte, aucun effet induit sur le métal ou le réseau EDF.

g/ L'"ovni" n'a provoqué aucune perturbation de son environnement. Pourquoi pas, mais c'est franchement inhabituel et rien donc ne confirme sa présence en dehors du récit du témoin, influencé par la suite des événements.

Donc avant de conclure que cette hypothèse est bonne car la seule qui subsiste même si elle est très peu probable, nous en proposerons une dernière.

Avant d'aller dans le Tarn, EMT était déjà convaincu à 80% d'une absence de lien entre les traces et l'ovni qui, soit dit en passant, n'est pas un objet volant mais un objet fixe! Cet a priori d'avant enquête est important à signaler pour que les choses soient claires et que vous puissiez examiner les faits objectivement. Ceci explique pourquoi GMH questionne le plus souvent possible le témoin.

Le but de vérification de la méprise, qui était l'un des objets de ce long déplacement, n'est pas atteint. Mais il y a un mais...

Il subsiste néanmoins un faisceau de présomptions suffisamment troublant en faveur d'une succession de coïncidences que nous allons donc exposer.

Pour simplifier, la fenêtre de la chambre du témoin et/ou la lucarne située au dessus de celle-ci seraient les sources de la méprise. Relisez les caractéristiques du phénomène et regardez les plans des lieux...

Mr A. se réveille, comme souvent la nuit, voit une clarté à l'extérieur. Cette clarté proviendrait soit d'un véhicule arrêté à un carrefour non loin de sa maison dont le faisceau aurait éclairé le noyer (fait constaté sur les lieux lors de notre veillée).

Des personnes rentrant des fêtes de Lavaur pourraient avoir produit cette illumination du bas du pré uniquement (vérifié).

A cela va s'ajouter, et là obligatoirement, une lumière passant à travers la lucarne et éclairant la luzerne.

Cette lumière proviendrait de la montée d'escalier mais sans le plan du domicile demandé au témoin difficile d'en être absolument sûr. L'aurait-il laissée allumée lors d'un de ses précédents réveils? Les souvenirs du témoin sont flous sur tout ce qui est des gestes banaux de ce type. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il a été obligé d'allumer cette lampe pour descendre. Il est fort probable qu'il ne l'ait pas éteinte en sortant.

Nous avons pu constater (durant la veillée nocturne) que la lueur de cette lucarne (rectangle allongé horizontal) illumine une zone du pré en forme de carré similaire en position et en taille à celle que décrit Mr A. Elle éclaire bien le petit noyer et lui seul.

Comble de malchance trois photos en pause de cette zone n'ont rien donné. Les temps d'exposition ayant été sous estimés (1mn). L'oeil est décidément fort sensible et cette lueur faible.

Alors pourquoi Mr A. l'a-t-il décrite ainsi à TARN INFO: "Je suis sûr qu'on aurait pu y voir une fourmi" ?

A mon avis pour plusieurs raisons possibles:

- Mr.A tend à un peu exagérer ce qui est quantitatif.

- Il vient de parcourir tout un trajet dans l'obscurité complète, n'ayant pas allumé le luminaire d'entrée face Sud. Ses yeux s'accoutument durant sa descente vers le pré et se fixent sur cette zone faiblement éclairée. Faites l'essai, marchez dans le noir 2mn puis allez examiner une zone illuminée par une fenêtre d'habitation. On y compte les brins d'herbe ou les graviers!

- La comparaison avec l'écran TV et les données météo permettent de penser que la luzerne aurait pu être couverte de rosée. Ceci donne évidemment un aspect plus lumineux à cette zone.

Probablement point de faisceau matériel entre la lucarne et la tache illuminée. Aucune brume n'étant présente cette nuit là (d'après le témoin). Et puis pour ceux qui penseraient encore que ce faisceau existerait bel et bien, un dernier argument. Pourquoi Mr Aujoulet n'a-t-il pas fixé toute son attention sur l'origine de ce faisceau comme tout un chacun l'aurait fait plutôt que de contempler ce carré lumineux ?

Pourquoi est-il surpris en se retournant de voir la source au dessus de son toit? C'est absurde... Exit donc de ce faisceau qui se serait matérialisé, comme bien des choses, au fur et à mesure des rencontres.

Bien entendu dans le cas d'un ovni émettant une forte lumière cohérente, ce faisceau aurait pu être visible. Mais telle n'est pas l'hypothèse.

Donc Mr A. examine cette zone lumineuse, s'interroge, pense même à une apparition mariale. Rien ne bouge alors, prêt à rentrer chez lui, il se retourne et là distingue furtivement sa fenêtre et la lucarne. Cette source lumineuse est forte comparée à la luminosité du sol et et peut l'avoir brièvement ébloui. Il n'a que le temps, sa surprise passée, de mémoriser rapidement position approximative et aspect, puis tout s'éteint.

Pourquoi n'identifie-t-il pas sa fenêtre et sa lucarne?

- Mr A. couche exceptionnellement dans cette chambre. Par conséquent les volets sont sensés habituellement être fermés. Il n'a pas allumé de lumière dans sa chambre sinon il y aurait vu son ombre se projeter dans le pré. Mais la salle de bain proche est allumée, la porte communicant avec sa chambre étant ouverte, sa chambre se trouve donc éclairée indirectement. Pour peu que la fenêtre soit restée ouverte dans une position faisant miroir vers le pré, cette luminosité devient plus forte.

- Mr A. n'est pas fréquemment dans cette propriété. Il ne se promène pas souvent dans son pré la nuit, il se désaltère simplement à la cuisine.

- La forte déclivité (10°) entre le fond du pré et la maison fait que l'on aurait tendance à penser de nuit que la maison se trouve plus bas qu'elle ne l'est réellement. Ceci ne peut se produire que si l'on ne distingue pas la limite du toit sur le ciel (pourtant bien visible quand on est habitué à l'obscurité). Le léger éblouissement et la brièveté de la vision auraient-ils suffi à provoquer cette sous estimation? Possible...

- Mr A. ne possède pas une acuité visuelle idéale pour la vision de nuit. Et il est à une distance respectable de son domicile (100m max).

- Mr A. est dans un état d'esprit où l'irrationnel a fait incursion. Ceci aide aussi à déformer quelque peu la réalité surtout au saut du lit...

La méprise est donc assez probable. Mais là un détail gênant vient contrecarrer cette probabilité. Pourquoi cette extinction subite des lumières?

Il faut donc que la fenêtre et la lucarne s'éteignent en même temps. Or il semble bien que les sources lumineuses soient distinctes.

Donc on pense à une panne électrique qui devrait durer juste assez longtemps pour que Mr A. remonte dans l'obscurité et que le courant revienne juste avant qu'il n'arrive façade Sud. Les services EDF consultés ne signalent aucun incident sur le réseau. Et pas de radio-réveil dans la maison pour vérifier ce point! Cette coupure électrique devient très faiblement probable mais pas totalement exclue. Le terme d'"incident" utilisé par l'EDF méritant d'être explicité.

Qu'y a-t-il comme autre possibilité? L'existence d'une minuterie ou d'un courant d'air faisant qu'une porte ou un volet cache une lumière ne peut correspondre à cette extinction simultanée.

La dernière serait que Mme A., dérangée dans son sommeil par le bruit et la lumière, ait éteint simultanément ces deux pièces grâce à un interrupteur double. Elle aurait par la suite oublié ce geste anodin. Dernière hypothèse: Mme A. aurait pris conscience, mais trop tard dans cette affaire, de l'importance de son geste. Une fois les gendarmes dans le coup et vu l'évolution des choses, il devenait difficile d'expliquer cela... Mme A. dit s'être rendormie après la sortie de son mari. Mais son mari dit la trouver éveillée en montant. Petit détail mais qui sait.

Tout ceci n'est bien entendu que pure hypothèse. Cette idée est toutefois facilement vérifiable à cause de la nécessité de ce fameux interrupteur. Nous n'avons malheureusement pas eu de réponse à notre courrier sur le type d'installation électrique dans chaque pièce.

CONCLUSION

A cette occasion, il est utile de rappeler que tout constat, toute présomption, toute déclaration contenue dans ces pages concernant la personnalité ou le comportement de Mr et Mme Aujoulet ne contiennent aucun jugement moral de notre part et ne sont exposés ici que dans le seul but de comprendre au mieux le phénomène relaté. Ignorer le facteur humain serait une hypocrisie, s'en servir hors contexte serait une ignominie.

Nous avons trouvé auprès de Mr et Mme Aujoulet un accueil chaleureux ainsi qu'une disponibilité remarquable lors de notre enquête sur les lieux, ce dont nous tenons ici à les remercier. En revanche, nous regrettons que les contacts épistolaires soient systématiquement restés infructueux. Certaines personnes répugnent à écrire ou font un complexe orthographique, ce qui ne facilite pas la communication.

Ce dossier restera, à notre grand regret, inconclusif quant à l'origine précise du phénomène observé. Il nous semble toutefois avoir ouvert une piste à approfondir et dont la clé nous échappe.

Ce compte-rendu sera transmis au SEPRA dans l'espoir qu'étant le plus proche du domicile du témoin, concerné par ce cas, et soucieux d'en rechercher l'explication, cet organisme fera les vérifications et reconstitutions nocturnes qui s'imposent conformément à la mission d'investigation scientifique qui lui a été fixée et pour laquelle nous, contribuables, les subventionnons sans pour cela avoir le droit à la transparence administrative.

